



LA TEIGNOUSE

Rapport d'activités 2019

Introduction

Vous trouverez dans ce document une présentation des actions mises en place en 2019 par La Teignouse ASBL.

Ce rapport est partagé en 7 parties :

- Les actions d'inclusion sociale.
- Le service formation.
- Les ateliers de sensibilisation à la gestion durable du logement.
- Le service espace futé.
- Le service assuétudes.
- Le service médiation.
- La communication autour de l'Asbl.
- Les divers.

Ce rapport sera présenté au CA et validé lors de l'AG du 23 juin 2020.

Je prendrai également quelques minutes pour répondre à toutes les questions qui apparaîtraient suite à la lecture de ce rapport.

Bonne Lecture

Présentation générale de l'ASBL

La Teignouse ASBL a pour mission principale « la lutte contre toute forme d'exclusion ».

Sa zone d'action se situe sur les communes suivantes : Anthisnes, Aywaille, Clavier, Comblain-au-Pont, Esneux, Ferrières, Hamoir, Nandrin, Ouffet, Sprimont, Stoumont et Tinlot.

En 2019, pour atteindre sa mission, la Teignouse disposait de 6 services :

Services	Plan Stratégique de Sécurité			Logement	Inclusions sociale	Formation
	Espace Futé	Médiation	Assuétudes			
Pour Quoi?	Prévenir, détecter et limiter le sentiment d'insécurité.			Sensibilisation à la gestion durable des logements.	Assurer l'inclusion sociale d'un public très fragilisé.	Partager notre expérience et former des professionnels.
Pour Qui?	Zone de police SECOVA (sauf Chaudfontaine et Trooz) Zone de police Condroz (sauf Marchin et Modave)			Zone Teignouse excepté Sprimont et Esneux.	Les 12 communes de notre zone.	Les 12 communes de notre zone. Fédération Wallonie Bruxelles.

En fonction des besoins identifiés sur le terrain, des demandes formulées par les acteurs concernés et des sources de subventionnements, les communes sont ou non concernées par un ou l'ensemble de ces services.

Nos actions se veulent complémentaires au travail social mené sur chacune de ces zones. Une de nos forces est de mutualiser les différentes ressources présentes sur chacune de nos communes (financières, humaines, administratives, logistiques...) afin de proposer un travail sur mesure, professionnel, ciblant les problématiques locales et adaptées aux besoins de notre public.

Nos équipes sociales sont pluridisciplinaires et de formations diverses (assistant social, éducateur, criminologue, psychologue, juriste, master en ingénierie sociale, médiatrice, animatrice, institutrice...). En 2019, l'ASBL Teignouse comptait **18.34 emplois temps plein répartis sur 25 personnes**. Outre ce nombre, différentes conventions nous permettent de renforcer nos équipes : **5 personnes** ont été engagées en **article 60**. Le SPF intérieur / les communes financent pour le **PSSP l'équivalent de 2.3 ETP** répartis sur 3 personnes. Notre collaboration avec l'AIGS nous permet de renforcer notre équipe de 0.5 ETP (1 PSY et 1 AS). **24.14ETP répartis sur 35 personnes ont donc participé à la concrétisation du travail mené par l'ASBL en 2019**. Nous avons également engagés **10 étudiants** durant les vacances scolaires pour renforcer les projets du Relais et les plaines de vacances de Ferrières.

Présents depuis plusieurs années dans cette région dite « rurale », notre travail social est bien ancré. Nous collaborons quotidiennement avec toute une série de structures locales (CPAS, Administrations Communales, Planning Familial, Service de Santé Mentale, Médecins, AMO, Maisons de l'emploi, Habitations Protégées, Psychiatres...).

Nous faisons partie de plusieurs plateformes régionales et provinciales relatives aux diverses problématiques rencontrées par le public que nous accompagnons (Plateforme Insertion Professionnelle ROA, RéLiA, Commission d'Avis sur les EDD, Comité de suivi des opérateurs de formation de l'ONE, Changements pour l'égalité...)

Nos actions entrent également dans plusieurs plans/programmations : communaux, régionaux, fédéraux et/ou européens (PCS, PSSP, PCDR, DLS, FSE, Feader...).

Nous proposons un accompagnement pour un public fragilisé axé sur les méthodologies du travail social individuel, collectif, communautaire ; la construction de projet et le Développement du Pouvoir d'Agir (DPA).

Notre budget 2019 était de 850 000 euros. Nous disposons de diverses sources de financement qui sont mutualisées afin de pouvoir assurer la gestion quotidienne de l'ASBL.

Schématiquement, nous pourrions les expliciter de cette manière :

Quoi?	Médiation/ Assu. /E. Futé	Formation	Logement	Inclusion	Ad/ Fi
Reconnaissance officielle liée à une subvention	SPF Intérieur	Agrément ONE	RW (DGO5 et DGO6) pour ateliers de sensibilisation des logements durables (dès 2017)	Contrat FSE (Inclusion)	
	Agrément RW (service d'aide et de soins en assuétudes)	Convention Forem		Agrément RW (SIS)	
		Autres: Organismes de formation, IFC, CECP, CECAFOC,...		Feader (2017)	
	Poste APE RW				
	Subventions communales/CPAS				
	Rentrées formations				

Enfin, nous avons un partenariat privilégié avec 3 autres ASBL (La Teignouse AMO et 2 Maisons des jeunes [Centre de Jeunes ASF & Maison des Jeunes l'Aventure de Comblain-au-Pont]). Nous sommes liés par une histoire commune, une même charte de travail et un service de gestion identique. Mais chacune de ces structures est une entité indépendante avec sa propre AG, son propre CA, et sa direction.

Petit clin d'œil aux travailleurs de l'ombre qui veillent à la gestion administrative, financière, la communication et toute la logistique de l'ASBL.



1. Notre travail social en 2019

Vous trouverez dans les pages suivantes une présentation des actions développées en 2019. Ce rapport reprend les données globales des actions proposées sur l'ensemble des communes de notre zone d'action.

Nous nous sommes fortement spécialisés dans l'accompagnement social de groupes. L'ASBL anime, encadre et coordonne des groupes quotidiennement (bar à soupe, ateliers créatif, table de parole, magasin de seconde main, tables d'hôtes). Tous ces projets sont portés par et avec des bénéficiaires de nos services qui s'inscrivent dans un processus de lutte contre l'exclusion. Ces actions sont créatrices de lien social, d'élan de solidarité et de redynamisation d'un public dit « marginal ».

De plus, nous proposons également toute une série de modules thématiques : « gestion du budget », « gestion et recherche du logement », « je me présente », « coopérons pour avancer », « santé et alimentation », « relaxation, assuétudes, etc. Ces modules, qui ont lieu plusieurs fois par semaine, mobilisent un public fragilisé bénéficiaire d'allocations sociales (RIS, chômage, mutuelle...). Nous travaillons quotidiennement avec eux sur les multiples freins à leur bien-être. L'accompagnement social que nous proposons au sein du service d'inclusion permettra à certain de rebondir, de se mettre en projet en glissant vers une formation, un emploi, du volontariat... Pour certains, ces actions restent une bouffée d'oxygène lors d'un quotidien qu'ils décrivent comme pas facile. Et pour d'autres, nos actions collectives leur permettent de se sentir moins seul et de s'occuper. Parfois même de se maintenir tout simplement « la tête hors de l'eau ». Bref, de garder espoir et une certaine dignité.

1.1 Le service d'inclusion sociale

Le cadre réglementaire

Deux agréments Région Wallonne en tant que service d'insertion sociale.

Ceux-ci concernent les communes d'Hamoir, Anthisnes, Stoumont, Comblain-au-Pont et Aywaille.

Deux projets du FSE et un projet du FEADER dans le cadre de la programmation 2014-2020 renforcent nos actions d'inclusion sociale. Ceux-ci concernent toutes les communes de notre zone.

Bénéficiaires

Les bénéficiaires sont des personnes précarisées âgées entre 18 et 67 ans - majoritairement allocataires sociaux - généralement très fragilisées par leur parcours de vie et dit « difficilement mobilisables ».

Les personnes qui participent sont généralement relayées par un service partenaire (CPAS, SSM, Planning, Psychiatre, etc.). Le bouche à oreille joue également un rôle important pour mobiliser le public cible.

Maintenant, l'équipe inclusion est composée de 6.5 ETP répartis entre 10 personnes avec les formations suivantes : assistant social, éducateur, criminologue, master en ingénierie et action sociale et bac en sciences humaines.

Le service d'inclusion est composé de 6 grands projets :

1. Passerelle : accroche du public + actions d'insertion axées sur les questions de santé mentale.
2. Les actions d'insertion sociale : Mise en projet par le biais d'actions individuels et collectives très régulières.
3. De la bêche à l'assiette : inclusion sociale au sein des fermes de la région

4. Puzzle : travaille la sortie du service, on y travaille l'intégration dans le milieu de vie notamment la mise en projet professionnelle.
5. Fanfreluche : projet communautaire attaché à Puzzle.
6. Le Relais du terroir : projet communautaire attaché à Puzzle.

1.1.1 Passerelle

Le projet Passerelle est né du constat qu'il existe un lien entre la précarité sociale et la santé mentale. C'est un projet qui vise à motiver, accrocher et mobiliser un public rencontrant des difficultés en santé mentale. Il s'agit de permettre à ce public de travailler sur les notions de « projet de vie » et de « bien-être » afin de faire tomber les freins à leur insertion sociale et socioprofessionnelle.

Le financement de ce projet par le FSE, nous a permis de mettre sur pied une nouvelle équipe composée d'acteurs professionnels issus du secteur de l'insertion et de la santé mentale (1 ETP pour le projet).

Ce projet s'est construit autour de trois approches méthodologiques : l'approche individuelle, collective et en réseau.

	Femmes	Hommes	Total
Anthignes	2	0	2
Aywaille	7	5	12
Comblain-au-Pont	3	2	5
Ferrières	0	2	2
Hamoir	5	4	9
Ouffet	1	3	4
Sprimont	10	1	11
Autres	0	1	1
	28	18	46

Pour l'année 2019, nous
avons accompagné
46 bénéficiaires dans ce
projet.

3616 heures
d'accompagnement

Action 1 : Passerelle- Axe Accroche

Le public cible des actions d'insertion sociale peut être un public difficile « à mobiliser ». Nous proposons tout un travail axé sur l'accroche et la motivation de ce public. Il s'agit de prendre le temps d'aller chercher les personnes là où elles sont et de construire une relation de confiance entre l'équipe sociale et la personne accompagnée. Un temps de travail est axé particulièrement sur l'accueil. Nous mettons une série de chose en place afin que la personne se sente à l'aise et soit accompagnée spécifiquement lors de « son accrochage » dans le SIS (Coup de téléphone avant l'activité, mise en place de solution pour les différents freins rencontrés, travail sur la mobilité, débriefing après la participation pour la première fois à un atelier, démystification des groupes,...) Cet axe prévoit également du temps de travail du même type pour les personnes dans une situation de décrochage.

En 2019, ce travail représente **734.5 heures** d'accompagnement. Il concerne **43** personnes accompagnées dans passerelle.

Action 2 : Passerelle - Axe individuel

Il s'agit d'établir avec la personne une anamnèse, identifier ses freins à l'insertion et définir avec elle comment les surmonter. Pour ce faire, nous avons constitué une équipe pluridisciplinaire (composée

d'une assistante sociale et d'une psychologue du Service de Santé Mentale de Comblain-au-Pont et d'une assistante sociale de l'ASBL la Teignouse).

La particularité du projet Passerelle est que nous donnons l'opportunité aux bénéficiaires d'avoir un suivi individuel plus soutenu et cela parce qu'ils peuvent bénéficier d'un suivi social mais également d'un suivi psychologique gratuit. En 2019, les suivis psychologiques sont restés importants dans le projet Passerelle. Ceux-ci se focalisent sur la manière dont les personnes peuvent s'approprier et se rapprocher de leur projet d'insertion.

En 2019, **36** personnes ont été accompagnées individuellement dans cet axe, ce qui représente **549.5** heure d'entretien. La durée moyenne d'un entretien est de 2h.

Action 3: Passerelle - Axe collectif

Cet axe consiste à la fois à l'accroche du public dans les activités du SIS qui existent déjà, mais aussi à mettre sur pied de nouvelles activités spécifiques à la demande du public concerné par des difficultés en santé mentale. Les actions collectives sont des outils clés dans le cadre de ce projet. Elles permettent aux personnes d'avoir un espace de parole, de rencontrer d'autres personnes qui vivent les mêmes difficultés qu'elles. Il s'agit de permettre aux différents groupes d'identifier les freins à l'insertion qui reviennent le plus souvent et d'y trouver des pistes de solution ensemble. Dans les groupes, des freins tels que la démotivation, une lassitude de la vie, des idées suicidaires ont été exprimés. C'est pourquoi nous avons construit et proposé des séances autour du bien-être avec ces groupes.

Durant l'année 2019, **38** activités collectives ont été organisées. Celles-ci ont pris la forme de modules qui visent à un mieux-être général, une meilleure estime de soi, à travailler autour des habilités sociales, le projet d'insertion...

Ceci représente **624h** de temps d'atelier. Une séance dure en moyenne 3heures et la taille moyenne des groupes est de 5 personnes. **34** stagiaires différents ont participé à ces actions en 2019.

En 2019, les **38** séances collectives proposées portaient sur les thèmes suivants :

- 1 séance de présentation des modules et une d'évaluation
- 7 séances de relaxation
- 13 Tables de conversation
- 8 séances d'art thérapie
- 11 séances « Cheval et sens »
- 13 séances de « Partage et découverte »

1) Activités « Relaxation »

L'atelier relaxation a pour objectif de détendre le corps et l'esprit au travers d'exercices d'étirements doux, de yoga et de relaxation sur une musique apaisante. Cette activité est axée sur le bien-être physique. Lors de l'année 2019, 7 séances ont été mises en place. L'atelier a lieu au foyer du centre récréatif de Remouchamps.

Après chaque séance, nous invitons les participants à s'exprimer sur ce qu'ils ont ressenti et vécu durant la séance. Ces moments d'échange sont importants et nous permettent de nous réajuster de séance en séance. Les personnes renvoient régulièrement qu'elles se sentent apaisées, sereines et détendues après l'activité.



2) Activité « Table de conversation »

Cet atelier avait pour objectif le développement de l'affirmation de soi et la capacité de résolution de problème d'un public fragilisé. Pour ce faire, l'activité s'est déroulée en plusieurs temps : d'abord une rencontre individuelle afin de déterminer les motivations et les besoins des stagiaires, ensuite des actions collectives. Nous avons proposé 13 séances organisées chacune autour d'une thématique différente, choisie au préalable sur base du contenu des entretiens individuels.

Les objectifs visés par cette activité étaient principalement de rompre l'isolement social, d'agir sur le bien-être et la qualité de vie, d'améliorer la reconnaissance sociale et de favoriser l'intégration dans le milieu de vie, la mise en projet et le développement de certaines habiletés sociales.

Au début et à la fin de chaque séance, nous proposons une activité évaluative (de type photolangage, cartes des émotions, etc.) en lien avec le sujet du jour. Nous évaluons au début de la séance quelles étaient les attentes des participants et, en fin de séance, si celles-ci avaient pu être rencontrées.

3) Activité « Art-Thérapie »

L'atelier d'art-thérapie est proposé par un art-thérapeute formé à cette pratique. Il permet aux stagiaires d'exprimer leurs ressentis, leurs émotions, leurs frustrations au travers d'activités artistiques telles que la peinture ou le dessin. L'objectif est de leur permettre de mieux se connaître et de développer leur confiance en soi.

A travers leurs créations, les stagiaires ont l'occasion de parler de leurs difficultés actuelles et ainsi avoir le soutien des autres participants. La bienveillance est le maître mot de cette activité. Lors de cette année 2019, 8 séances d'art thérapie ont eu lieu dans les locaux de La Teignouse.

Après chaque séance, l'Art-thérapeute questionne les usagers sur leur vécu, leur ressenti. Cela lui permet de se réajuster et de constater que ces activités sont très appréciées.



4) Activité « Cheval et sens »

Cet atelier est proposé par l'ASBL Cheval et sens. Elle permet à nos stagiaires la découverte de l'animal mais surtout l'approche, la communication, l'observation pour en apprendre plus sur soi. Le travail proposé est axé sur la confiance en soi et sur la verbalisation de ses ressentis. Cheval & Sens a eu beaucoup de succès dans Passerelle avec une forte demande. En discutant avec les participants, nous avons compris qu'au travers de cette activité, c'était l'approche de l'animal qui leur permettait une source de plaisir leur permettant de retrouver de l'assurance au travers de la communication entre eux et le cheval.



5) Activité d'été : « Barbecue de fin d'année »

Les activités habituelles étant supprimées pendant la période estivale (la plupart des stagiaires étant peu disponible à ce moment), nous avons proposé quelques activités extraordinaires dans le but de maintenir le lien entre les stagiaires et l'équipe passerelle.

Le barbecue en juillet nous a également permis de réaliser une évaluation globale des activités de l'année. Nous avons réservé le site de « la chapelle saint Anne » où nous avons à disposition un grand barbecue public, des tables et un espace chaleureux. Pendant l'après-midi, nous avons proposé une séance de relaxation en extérieur ainsi que plusieurs jeux

permettant de mieux se connaître ou simplement de s'amuser. Lors de cette après-midi, nous avons également accueilli les enfants de certains stagiaires.

Afin de réaliser notre évaluation globale, nous avons distribué des fiches d'évaluation aux stagiaires et mis une urne à disposition pour les collecter anonymement une fois remplies.



6) Activité « Partage et découverte »

Présentation :

En septembre 2019, nous avons lancé les groupes « partage et découverte ». Sur base des évaluations des stagiaires, nous avons ainsi décidé d'apporter quelques modifications au groupe « table de conversation » et de convertir celui-ci en « partage et découverte », un groupe plus axé sur la méthodologie DPA (Développement du Pouvoir d'Agir).

A travers ces ateliers, nous nous axons d'autant plus sur le DPA en partant des envies et demandes individuelles des participants. Il peut, par exemple, s'agir de « cuisiner un spaghetti bolognaise et le partager avec le groupe » afin de répondre aux besoins de se sentir valorisé, d'appartenance au groupe et de partage ou encore d'« aller promener des chiens d'un refuge » pour répondre aux besoins de se sentir utile à la société, de fantaisie etc.

Concrètement, voici des exemples d'activités ayant déjà été proposées : des après-midi jeux, des balades, des « café-papote », des groupes de piscine, des ateliers culinaires, des créations de cosmétiques naturels maison, etc. Chaque activité s'est mise sur pied à la demande des participants et en sollicitant au maximum leur participation dans son organisation.

Cette activité fait l'objet d'une constante réévaluation étant donné que les propositions d'activités émergent directement des stagiaires.



Action 4 : Passerelle - Travail en réseau

Il s'agit de coordonner les actions des différents services qui entourent une personne et de veiller à ce que celles-ci soient bien en adéquation avec les besoins et attentes exprimés par cette personne.

Pour l'année 2019, le travail en réseau a consisté à accompagner des personnes dans différents services sociaux (Forem, CPAS, SIS, société de logements sociaux...), à organiser des rencontres de concertation (psychiatres, psychologues, éducateurs, équipes mobiles), à contacter des partenaires par téléphone ...

Notons également que les réunions d'équipe (1 fois par semaine) font partie intégrante de notre travail. Celles-ci nous permettent de coordonner nos actions autour du stagiaire. L'axe du travail en réseau est énergivore et il ne nous est pas possible de le mettre en place pour chacune des personnes rencontrées dans Passerelle. Nous le faisons pour les situations les plus significatives.

19 personnes ont été accompagnées en 2019 dans ce cadre-là en 2019. (95h)

1.1.2 Les actions d'insertion sociale

Action 5 : SIS - Suivi individuel

Lorsqu'une personne arrive au SIS, un premier entretien est mené avec elle. Celui-ci a pour objectifs :

- De présenter les activités collectives.
- De vérifier l'adéquation entre ce que proposent le service et les attentes du bénéficiaire.
- D'accompagner et orienter s'il y a lieu les bénéficiaires vers un service plus adéquat en vue de la prise en charge de leurs difficultés.
- De proposer à la personne, en concertation avec elle, un accompagnement dans la construction d'un projet personnel, social et culturel. Pour les personnes qui le souhaitent, un suivi est alors mis en place.

Si la personne le désire, un dossier individuel est alors constitué. Celui-ci reprend les informations suivantes :

- Les coordonnées de la personne.
- Les attentes formulées par la personne.
- La démarche proposée par le service.
- Les différentes problématiques sociales rencontrées par la personne.
- Le projet défini avec la personne.

Les différentes méthodes utilisées sont inspirées des techniques d'entretien individuel : empathie, écoute, reformulation...

Par la suite, une évaluation sera réalisée, soit à la demande du bénéficiaire soit tous les **trois mois**.

Cette évaluation doit permettre aux bénéficiaires :

- De prendre conscience du cheminement qu'ils ont réalisé.
- De prendre conscience et/ou d'exprimer d'éventuels nouveaux éléments dans leur situation.
- De vérifier si la démarche proposée par le service a répondu à leurs attentes.
- Quelles démarches ils vont maintenant réaliser.

Au fil des années, de nouveaux outils viennent compléter le suivi (ligne du temps, objectifs fixés « dans une toile d'araignée », outil construit en équipe).

Objectif

Permettre à la personne de se remettre en projet. Cet objectif nécessite un travail social à long terme. Le processus de « désaffiliation » sociale de ces personnes s'est déroulé sur plusieurs années (parfois même depuis l'enfance...). Nous ne pouvons donc pas réaliser un travail de réinsertion sociale sur quelques mois.

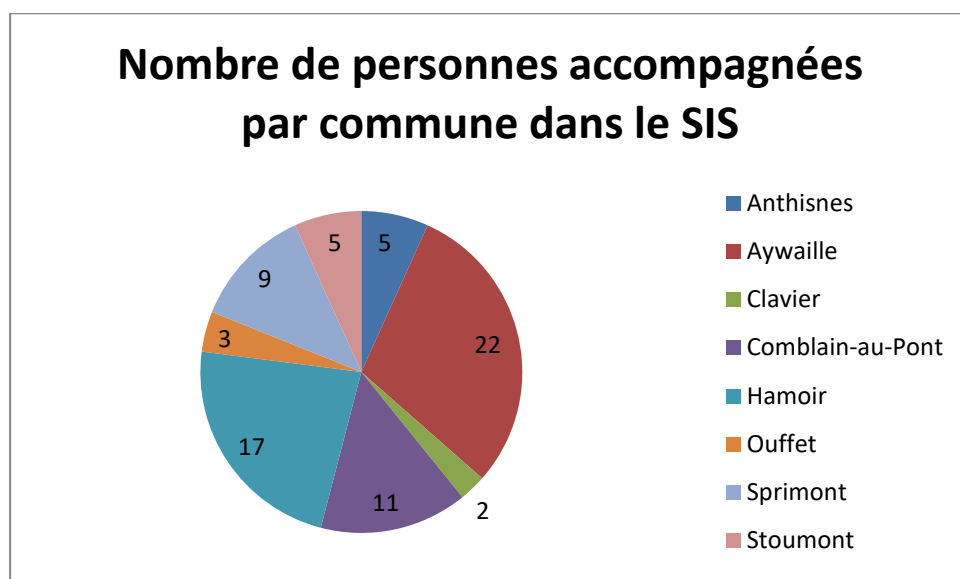
De plus, chaque bénéficiaire n'évolue pas au même rythme. Enormément d'éléments sont à prendre en considération (situation personnelle, familiale, économique...), la moindre modification dans la situation d'une personne peut faire « pencher la balance du bon ou du mauvais côté ». Certains « stagnent » longtemps jusqu'au jour où se produit un déclic. Pour d'autres le SIS est une bouée de sauvetage, un travail social qui empêche la personne « de couler ». Il devient alors très frustrant pour le travailleur social de mener des actions qui maintiennent uniquement la personne « la tête hors de l'eau ».

Répartition par commune et par sexe

	Femmes	Hommes	Total
Anthisnes	3	2	5
Aywaille	10	12	22
Clavier	1	1	2
Comblain-au-Pont	7	4	11
Hamoir	10	7	17
Ouffet	2	1	3
Sprimont	8	1	9
Stoumont	3	2	5
	44	30	74

74 personnes
ont été suivies
individuellement
dans le cadre du SIS.

Suivis individuels SIS par commune



Action 6 : SIS - Jardin communautaire

Les objectifs fixés par le groupe sont, par le biais du jardinage, de parvenir à prendre des décisions en groupe, de travailler ensemble, de pouvoir compter les uns sur les autres afin d'entretenir au mieux le potager.

Le potager permet de travailler sur des projets plus personnels tels que la confiance en soi, l'autonomie au niveau des transports mais également le sentiment d'utilité au sein d'un groupe.

L'espace dédié au potager communautaire sur la commune de Hamoir a été restreint et il n'est plus possible d'y développer cette activité.

Nous avons en 2019 relancé le projet sur la parcelle de Comblain-au-Pont. Suite à ce déménagement, nous avons pu observer plusieurs freins :

- L'accès au terrain par les transports en communs
- Le sentiment d'appartenance à sa commune n'était plus rencontré
- Un vandalisme récurrent

Ces freins ont eu un impact non négligeable sur le nombre de participants à ce projet.

Après évaluation avec le groupe, nous avons pris la décision de le suspendre à partir du mois de juillet.

Nombre de participants total sur l'année 2019 :

- Hamoir : 9 personnes
- Comblain-au-Pont : 6 personnes

Nombre de séances : 14 séances

Action 7 : SIS- Jardin communautaire- stand de soupe à Hamoir

Le but du stand de soupe est de faire le lien avec le projet du jardin communautaire. Le groupe propose un bol de soupe le jeudi matin devant les infrastructures du CPAS de Hamoir. La soupe est préparée avec les légumes issus de la récolte du jardin communautaire.

Etant donné la suspension du projet du jardin communautaire. Les soupes étaient préparées avec des légumes issus de la grande distribution. Certains membres du groupes ont verbalisés que le lien avec les légumes issus de leur propre récolte était important pour eux. Dès lors, la fréquentation à cet atelier à commencer à diminuer.

D'autres ont renvoyés l'utilité sociale que ce projet pouvait apporter. Nous avons maintenus ce projet dans ce sens. Avec le temps, les personnes touchées étaient de moins en moins nombreuses et une évaluation de la pertinence du projet s'est alors posée. Nous avons décidé de suspendre l'atelier du stand de soupe afin de mettre en place un atelier correspondant aux besoins du plus grand nombre.

Nombre de participants au stand de soupe en 2019 : 15 personnes

Nombre de séances : 18 séances

Action 8 : SIS- Atelier consom'acteur

Le but de l'atelier Consom'acteur est de permettre de réfléchir à la manière dont nous consommons. Au moyen de différents thèmes abordés et décidés en groupe, nous prenons conscience de notre comportement de consommateur.

Initiations au Zéro déchet, fabrication de produits d'entretien naturels, fabrication de cosmétiques, visionnage de films engagés, tri des déchets et alternatives de consommation sont les différents thèmes que nous avons pu aborder.

Ces ateliers se déroulent au sein du Relais du Terroir de Comblain-au-Pont.

Nombre de personnes touchées par l'atelier Consom'acteur en 2019 : 8 personnes de 3 communes différentes (Aywaille, Comblain-au-Pont et Hamoir)

Action 9: SIS- Atelier pain

L'objectif de l'atelier pain est de passer en revue les différentes techniques de fabrication du pain ainsi que les différentes farines disponibles.

L'atelier se déroule en petits groupes de 5 personnes. Deux groupes ont été constitués.

Les séances ont lieu le 3èmes lundi du mois et le 4èmes mardi du mois.

Cet atelier favorise la rencontre de nouvelles personnes, la confiance en soi et en ses capacités, l'expression et l'échange.

Il se déroule au sein des infrastructures du Relais du Terroir de Comblain-au-Pont. Cet atelier est ouvert pour chaque commune sur lesquelles la Teignouse est active.

Nombre de séances en 2019 : 8

Nombre de participants : 15

Action 10 : SIS - Atelier sportif - Marche-jogging

L'activité se déroule à raison d'une fois par semaine, le lundi après-midi, et dure environ deux heures. L'objectif est de permettre aux personnes de se remettre en mouvement par le biais d'une activité sportive en groupe, de se dépasser et également de se fixer des objectifs à moyen terme.

On y travaille également la solidarité à travers l'encouragement dans l'effort.

L'aspect de régularité dans l'activité est également à l'ordre du jour. Nous parlons également de l'alimentation, de la santé et du bienfait du sport sur le corps.

Nous essayons de responsabiliser les coureurs par rapport à leur entraînement en les incitant à s'entraîner seuls.

Assez rapidement, les membres du groupe progressent et arrivent à des résultats visibles, ce qui les motive et les encourage à poursuivre leurs efforts.



46 ateliers marches

**Moyenne de 7
participants par
atelier**

**Communes
concernées : toutes**

Action 11: SIS - Atelier soupe

Depuis 2017, ce projet s'est implémenté au sein du projet « Relais du terroir ». Le mercredi nous avons un groupe de personnes s'inscrivant dans une dynamique d'insertion sociale qui participent à un atelier soupe. Ce groupe se réunit pour éplucher, couper, laver les légumes ainsi que préparer la salle et sa décoration.

Le jeudi, elles sont là pour cuire la soupe et accueillir « Monsieur et Madame tout le monde » autour d'une soupe.

Les actions du mercredi (groupe fermé) sont valorisées dans le projet SIS et les actions du jeudi (action communautaire) sont valorisées dans le projet Puzzle.

En terme quantitatif,
5 bénéficiaires en
moyenne participent à
l'atelier soupe.
Celui-ci a eu lieu 40
mercredis.



Action 12: SIS- Sortie culturelle

Depuis 2007, la Teignouse a signé une convention avec « l'ASBL article 27 Liège » pour acheter des coupons « article 27 ». Lorsque la sortie proposée par le groupe est réalisable par le biais des coupons, nous nous y rendons. Dans le cas contraire, nous cherchons d'autres solutions.

Ces sorties sont un moment privilégié d'échanges entre personnes de communes différentes. Elles ont lieu une fois par mois et s'organisent comme suit :

- Recherche des activités culturelles « du moment » (par les bénéficiaires et l'intervenante).
- Proposition des différentes activités réalisables à toutes les personnes intéressées.
- Choix des sorties que nos bénéficiaires veulent réaliser.
- Organisation de celles-ci (transport, avec ou sans coupons article 27, quand, ...).

Ces sorties ont pour but :

- De susciter la curiosité et l'envie d'assister à des activités culturelles.
- De rendre accessibles financièrement divers lieux culturels.
- D'informer les personnes sur le contenu de ces activités.
- De favoriser la cohésion des groupes et le développement des solidarités.

Une évaluation collective sur le fond et le contenu est réalisée après chaque sortie. En 2019, 17 personnes en moyenne ont participé à ces sorties.

	Nombre de participants
Match de foot Standard	10
Cité miroir	11
Expo années 80	7
BBQ de fin année	45
Domaine de Wégimont	26
Journée à la mer	15
Yes2dayland	6
Match de Basket en D1	17
Sculpture de lanterne	8
Défilé à Namur	8
Pièce de théâtre "Combat de pauvre"	29
conte de Noël	31
Patinoire	7



Action 13 : SIS - Atelier Echange de savoirs

Cet atelier est nourri par les savoirs des membres du groupe. Il a lieu plusieurs fois par semaine sur différentes communes avec différents groupes. Nous partons des connaissances, des capacités de chacun. L'objectif étant de faire partager aux autres nos loisirs, nos connaissances, nos passions. Nous avons tous des talents cachés même si nous les ignorons parfois. Il convient d'en prendre conscience pour pouvoir ensuite les partager aux autres.

Il s'agit :

- d'un moment accueillant, convivial et amusant,
- de se retrouver entre nous,
- de se cultiver, de découvrir de nouvelles choses,
- de connaître davantage les autres membres du groupe,
- de partager ce qui nous passionne,
- de partager ses savoirs, ses expériences (sur base volontaire uniquement).

Concrètement...

Chaque membre du groupe soumet aux autres sa passion, son savoir. Il est ensuite discuté en groupe la manière dont ce savoir pourra être transmis aux autres.

Cet atelier suppose un travail préalable. Il ne sera pas possible de recevoir le groupe et de transmettre aux autres son savoir de manière improvisée.

Des supports théoriques ainsi que des articles de presse serviront de supports.

Chacun respecte les connaissances et expériences des autres.

Tout le monde doit se sentir à l'aise. Si tel n'est pas le cas, la personne est invitée à en faire part au travailleur social afin d'y trouver une piste de solution.

Aucun comportement d'irrespect n'est toléré. Chacun s'engage à respecter le membre qui partage son savoir et s'investit dans un esprit d'échange et d'ouverture.

Par exemple, cette année ces ateliers se sont organisés autour des thématiques suivantes; ateliers cuisine, ateliers créatif et atelier tricot.

Répartition du nombre d'ateliers échanges de savoir par commune

Communes	Nb d'ateliers	Nb moyen de participants
Aywaille	67	7
Comblain-au-Pont	25	5
Hamoir	25	5
Anthistes	5	4

Action 14 : SIS- Atelier photo

Durant les actions culturelles ou les activités table d'hôtes, le groupe s'est montré particulièrement intéressé par la prise de photo. Après concertation avec celui-ci nous avons décidé de monter un atelier dédié à la photo.

Nous nous voyons une fois par semaine pour visionner des photos prises par les différents membres du groupe. Le but est d'avoir un esprit critique sur les photos visionnées.

De porter un regard sur la photo sans avoir de jugement, mais aussi de pouvoir accepter la critique et d'en prendre compte pour s'améliorer.

L'atelier est en constante évolution et est construit jour après jour avec les attentes du groupe.

Ayant débuté fin 2019 nous avons eu 3 activités photos avec une moyenne de 4 participants.

Action 15 : SIS- Mobil

Le SIS mobil est une activité qui se déroule sur la commune de Stoumont, commune ayant une grande superficie et composés de nombreux petits villages.

Les transports en communs sont moins fréquents qu'en ville et les personnes isolées sont souvent sans véhicule.

La demande du groupe était de faire une action pour la collectivité, d'être utile auprès des autres habitants de leur commune.

Nous avons décidé de lancer un "bar à soupe" ambulant.

L'activité est divisée en deux temps

- 1) Préparation de la soupe tous ensemble
- 2) Distribution dans un village de la commune à l'aide du Mobil'AIR de la Teignouse.

Nous avons fait 20 activités SIS mobil avec en moyenne 4 participants réguliers et 2 autres personnes qui viennent de temps en temps mais avec lesquelles nous effectuons toujours un travail d'accroche. Ainsi qu'un 23 temps de préparation.

Action SIS 16 : Atelier voyage/excursion

Fin 2019, le groupe s'est montré en demande de faire des sorties culturelles, des excursions, ...

Nous avons donc décidé d'en organiser ensemble.

Il s'agissait donc d'établir un budget, de trouver un terrain d'attente la sommes que chacun était prêt à mettre.

De chercher les activités que nous pourrions faire, de prendre des renseignements sur celle-ci.

De se mettre d'accord par rapport à l'activité.

Trouver un moment qui convient à chacun...

Voici une partie des compétences visées par ce projet :

- * Investissement tout au long d'un processus de création de projet.
- * Capacité à donner son avis en groupe.
- * Capacité à faire des concessions pour le bien du groupe.
- * Capacités à tenir ses engagements
- * Apprendre à planifier et gérer un budget
- * Apprendre à planifier une activité

Ayant débuté fin 2019, nous il y a eu 4 ateliers avec une moyenne de 5 participants.

Action SIS 17 : Actions communautaires

Depuis plusieurs années, les groupes SIS ont pris l'habitude de participer à la vie communale à travers des activités communautaires. Cette participation s'effectue de deux manières : soit en organisant directement des événements, soit en prenant part à des événements organisés par la commune ou un autre organisme.

Cette année, les différents groupes ont participé aux événements suivants :

- Le 9 avril 2019, la chasse aux œufs dans le parc communal de Hamoir. Nous avons accueilli 100 enfants et leurs parents. Ce fut une très belle édition. Les bénéficiaires et les intervenants ont co animé des jeux avec les familles présentes (quizz, jeux divers, ...) Au-delà s'une simple chasse aux œufs, nous avons créé une véritable animation.
Là aussi s'exprime un sentiment d'utilité pour la communauté.
Le retour des familles fut très positif.
- Journée des Hamoiriens : Nous y avons tenu un stand : quiches et soupe.
Les habitants de Hamoir ont été invités à participer à cette journée. Des concerts, des expositions photos, des animations ont été proposés aux habitants.
Cette année elle a eu lieu au Parc Biron. Elle devrait être organisée ultérieurement dans les autres hameaux de la commune.
- Journée de l'Arbre : Cette année encore, en collaboration avec le PCDN de Hamoir, s'est déroulée la journée de l'Arbre. Elle consiste en une distribution gratuite d'arbre à replanter.
Notre participation consiste à préparer et proposer un bol de soupe aux visiteurs de l'édition.
L'objectif est de stimuler la mixité sociale, rencontrer de nouvelles personnes au sein de son milieu de vie, le sentiment d'utilité et de partage.

Nombre de participants : 4

- La veillée de Noël sur Hamoir. Le but de cet atelier est de mobiliser un groupe de personnes volontaires afin d'organiser la venue du Père Noël ainsi qu'une distribution de cadeaux aux enfants des familles bénéficiaires du Centre Public d'Action Sociale de la commune de Hamoir.

La mise en place de ce projet s'est fait en collaboration avec le CPAS de Hamoir.

L'objectif est de favoriser la confiance en soi, le sentiment d'utilité, l'entraide, l'expression et la rencontre.

Cet atelier s'est déroulé en 12 séances réparties comme suit :

- Séances d'organisation : 8
- La gestion du budget en collaboration avec le GILS : 1
- La notion des besoins chez l'enfant : 1

- La communication autour de l'évènement : 1
- L'évènement : 1

Nombre de participants : 9 personnes issues de la commune de Hamoir

- 4 apéros-concerts juillet/août 2019: stand nourriture.
- Ouverture de Fanfreluche le week-end de la braderie en juin.
- Animation de l'Espace VIP pour le Trial à Comblain-au-Pont début juillet.

Il est important de préciser que tous ces projets sont construits et organisés par/avec les personnes fréquentant notre ASBL. Chaque participant a pris un certain nombre de tâches et les a réalisées avec soin. Chacun a, dès lors, réussi à dépasser les problèmes qu'il rencontre dans sa vie pour se mettre en projet et offrir un moment de convivialité à la communauté. La préparation de l'organisation de tels événements, incluant une dynamique participative, demande donc un travail social préalable assez important et énergivore. Celles-ci sont indispensables pour mobiliser, dispatcher les rôles et atteindre nos objectifs SIS.

En outre, le soutien du collège communal nous a permis de réaliser nos actions avec aisance. De plus, le sentiment d'être soutenu par la commune ou tout autre comité organisateur permet à chacun de retrouver une utilité sociale et un sentiment de bien-être. Ce sont là les premiers pas dans le travail d'affiliation sociale que nous proposons aux personnes fréquentant la Teignouse.

Action 18 : SIS - Temps d'évaluation

Pour chacune des activités d'insertion, des réunions collectives sont réalisées avec les participants : une organisationnelle et une évaluation. En fonction des activités, ces réunions sont faites tous les trois mois ou plus régulièrement si le groupe en formule le besoin.

La première porte uniquement sur le contenu de l'activité, elle nous permet de :

- Mesurer l'indice de satisfaction des bénéficiaires.
- D'établir un bilan des actions menées et d'envisager leurs perspectives d'évolution.
- D'identifier les difficultés rencontrées et de proposer des solutions.

La seconde fait référence aux objectifs SIS. Elle s'articule autour de 3 axes :

- Evaluation des interactions entre les membres du groupe (atmosphère, ambiance qu'il y a dans le groupe).
- Evaluation de l'intégration du groupe dans son milieu de vie.
- Evaluation de la place de l'individu dans le groupe (comment la personne se sent dans le groupe).

Les différentes méthodes utilisées sont celles inspirées par la théorie « des techniques de réunion », des règles établies par le groupe, outils pour faciliter la parole de tous, ... ainsi que des pistes envisagées lors des formations proposées par le CAIPS.

Outre ces temps d'évaluation avec les groupes, nous avons également des réunions d'équipe deux à trois fois par mois les lundis matin.

49 évaluations
collectives ont eu
lieu avec les
groupes du SIS

1.1.3 Puzzle

Rappelons les constats à l'origine du projet Puzzle. Tout d'abord, nous travaillons dans une région rurale où les CPAS sont relativement de petite taille et disposent de peu de moyens. L'insertion socioprofessionnelle y est travaillée principalement de manière individuelle.

Le projet Puzzle est un moyen d'aborder des thématiques à travers des formations collectives là où les mêmes thématiques étaient abordées de manière individuelle. Pour ce faire, nous avons collaboré avec les travailleurs sociaux des différents CPAS et des PCS pour repérer les freins à l'insertion que rencontrent les personnes en désaffiliation sociale et pour construire ensemble les formations qui permettront de lever lesdits freins. Le projet Puzzle permet donc de mutualiser les ressources qui existent dans tous les CPAS et PCS partenaires pour proposer des modules collectifs permettant une insertion sociale et professionnelle durable et positive.

Ensuite, nous avons remarqué un fossé grandissant entre les besoins du public qui fréquente l'insertion sociale et les formations d'insertion socioprofessionnelle. Plusieurs bénéficiaires du SIS se sont orientés vers une formation proposée par un CISP ou un organisme similaire. Généralement, ils en sortent gonflés à bloc et remplis d'espoir et de motivation à trouver un emploi. Après quelques mois sans résultat, ils sont de nouveau confrontés à un échec et reviennent dans le SIS où nous les récupérons à la petite cuillère.

Malgré la petite taille des CPAS et des PCS, ils ne manquent pas de ressources ni d'expertises quant aux besoins de leurs suivis en terme d'Insertion Socioprofessionnelle.

Nous avons donc organisé des rencontres avec les équipes sociales des différents partenaires du projet afin de cibler les freins à l'insertion que rencontrent leurs bénéficiaires.

Dans un premier temps, nous avons réparti les différents freins en quatre axes qui sont nos axes de travail :

- Les difficultés liées au bien-être et à l'estime de soi. Nous sommes dans un axe plus personnel, c'est pourquoi nous avons intitulé notre axe de travail « Rien que pour moi ».
- Ensuite, viennent s'ajouter des difficultés liées à un manque d'habiletés sociales. Beaucoup souffrent d'isolement social. Il est donc primordial de réapprendre à être en groupe et en société. C'est pourquoi ce module s'intitule « Moi et les autres ».
- Pour beaucoup, la gestion du quotidien est un tel calvaire qu'il est impossible de se concentrer sur son parcours d'insertion. Quand on ne sait pas où se loger, comment gérer son budget ou payer ses factures d'énergie, il est assez compliqué de se concentrer sur la recherche d'un emploi. Il s'agit du module « Mon quotidien ».
- Ensuite, pour ceux qui n'ont jamais ou peu travaillé, il y a une méconnaissance du monde du travail qu'il est nécessaire de combler. Nous l'avons donc nommé « En route vers l'emploi ».

Pour pallier ces difficultés, nous avons construit différents modules dans chaque axe. Le contenu des modules et la pédagogie ont été élaborés avec les travailleurs sociaux des CPAS et PCS partenaires.

Toutes les actions menées dans chacun de ces axes ont été construites en concertation avec les travailleurs sociaux des CPAS et des PCS partenaires. Cette collaboration est primordiale pour le projet. En effet, le public-cible provient principalement des CPAS partenaires. La co-construction des modules poursuit plusieurs objectifs. Tout d'abord, Puzzle permet un échange des savoirs et des bonnes pratiques entre les professionnels de la région. Ensuite, les services de première ligne ont une vision intéressante des besoins et désirs du public-cible. La collaboration nous permet de développer des modules et des pédagogies répondant directement à ces besoins. De plus, les actions collectives que

nous proposons sont une prolongation de l'accompagnement individuel proposé par ces services. Les modules proposés à notre public s'inscrivent dans un projet individuel plus large. Enfin, ce partenariat contribue à l'accroche dans les modules d'un public particulièrement fragilisé par une désaffiliation sociale accrue par l'isolement, la précarité et le manque de confiance en soi.

L'objectif principal du projet Puzzle est de construire avec les stagiaires un projet personnel et/ou professionnel réaliste, cohérent, émancipateur et durable. Par ailleurs, le public cible de notre projet est particulièrement touché par les effets destructifs de la désaffiliation sociale et de l'inactivité. Les personnes que nous accueillons présentent des caractéristiques particulières qui influent la méthodologie que nous utilisons.

Tout d'abord, notre public souffre d'isolement social. Nous travaillons dans une région rurale où les transports collectifs sont peu développés et où il n'existe pas d'activités collectives destinées au public que nous accueillons. Ceux-ci ont peu l'habitude d'être en groupe et développent en conséquence une altérité biaisée. En outre, leurs comportements sociaux ne se révèlent pas toujours adaptés aux situations qu'ils rencontrent. Dès lors, les relations interpersonnelles se révèlent être une épreuve souvent douloureuse. Aussi, leur identité sociale s'est érigée principalement autour de la disqualification sociale.

Ensuite, nos stagiaires ont des parcours de vie jalonnés par l'exclusion. Un sentiment partagé par beaucoup est d'avoir été exclu de l'école assez rapidement dans leur parcours scolaire. Deux conséquences en découlent : un manque de confiance en soi important et des lacunes fortes dans l'acquisition de compétences cognitives. Ainsi, il leur est plus difficile d'avoir une compréhension globale du monde qui les entoure, de ses normes, valeurs et croyances et donc d'y porter un regard critique.

Enfin, la précarité économique dans laquelle nos stagiaires vivent a une influence directe sur leur santé mentale et leur capacité à gérer leurs émotions. Le stress lié au manque de moyens de subsistance, la perte d'estime de soi liée aux stigmates de la précarité et les moyens insuffisants pour des soins psychiatriques rendent notre public particulièrement vulnérable aux problèmes de santé mentale, aux troubles du comportement. Les émotions fortes sont plus difficiles à gérer et bien souvent exacerbées. Notre objectif principal et les caractéristiques de notre public ont une influence importante sur la méthodologie et la pédagogie que nous utilisons dans nos actions collectives. Nos actions visent donc à développer les compétences psychosociales des stagiaires afin que ceux-ci puissent mobiliser de nouvelles ressources (sociales, affectives et cognitives) pour faire face aux situations problématiques qu'ils rencontrent. Aussi quelle que soit la thématique abordée, nous construisons et animons les modules de manière à faire remonter les compétences de chacun, à les échanger et à les exercer en créant une émulation positive. La position de l'intervenant est bienveillante et favorise la réflexivité dans le groupe.

Durant l'année 2019, les modules collectifs du projet Puzzle se sont déclinés autour des quatre axes de travail : le bien-être et l'estime de soi (Rien que pour moi) ; la gestion du quotidien (Mon quotidien) ; le projet personnel et professionnel (En route vers l'emploi) ; l'accompagnement individuel qui vise un renforcement et un soutien des compétences travaillées en collectif.

Nous nous orientons vers la fin de la programmation FSE. Nos actions se tournent donc plus vers la construction d'un projet personnel et/ou professionnel avec les stagiaires. C'est pourquoi nous avons principalement développé des modules collectifs dans les axes liés à l'insertion socioprofessionnelle et aux habiletés sociales.

Voici les modules développés en 2019 dans le cadre de Puzzle.

Action 19 : Puzzle 1^{er} axe : Rien que pour moi

Les journées « Au fil de soi » et « Au fil de soi bis » avec le PCS du Condroz et les journées « Bien-être » avec le PCS de l'Ourthe sont consacrées au développement de l'estime de soi, de la confiance en soi et du bien-être. Un mois sur deux, nous faisons appel à une coiffeuse, une esthéticienne et une pédicure pour offrir leurs services à prix réduit à notre public. Ce service permet de travailler à l'acquisition d'une image de soi positive et d'une meilleure confiance en soi.

En outre, nous co-construisons et co-animons, avec les PCS, des ateliers ayant pour but de réfléchir collectivement à l'image que chacun souhaite renvoyer à la société et à prolonger les bienfaits des premiers ateliers sur la confiance en soi et le bien-être. A travers des apprentissages, des exercices et des moments de parole, les participants échangent leurs expériences et construisent ensemble de nouvelles ressources pour le bien-être.

Synthèse chiffrée de l'axe 1

Nom du module	Nombre de modules	Nombre participants	Où s'est-il donné ?
Au fil de soi	6	37	Tinlot
Au fil de soi bis	8	13	Tinlot
Journée bien-être	3	16	Xhoris

En 2019, cette action reprend les projets communautaires valorisés au sein de Puzzle : Fanfreluche, Le relais du terroir et les tables d'hôtes

2^{ème} axe : Moi et les autres – Fanfreluche- Table d'hôtes- Relais du Terroir-Bar à soupe

Action 20 : Puzzle – Moi et les autres- Fanfreluche

Fanfreluche est un magasin de seconde main situé à Aywaille.

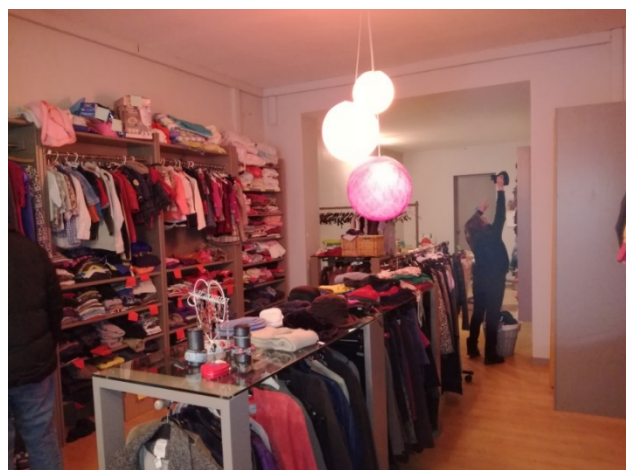
Il a pour objectif :

- De favoriser la mise en projet d'un public fragilisé s'inscrivant dans une dynamique d'insertion sociale.
- De proposer à la population d'Aywaille une alternative sociale et solidaire, leur permettant d'acquérir des vêtements et du matériel de puériculture de seconde main.

L'ASBL loue une surface commerciale de +/- 50m² située rue Nicolas Lambercy à Aywaille. C'est dans les murs de celle-ci que s'est installé le projet.

Principe de fonctionnement :

- Soit la clientèle achète une carte de fidélité valable 6 mois (20€) ou 3 mois (10€) qui lui donne accès au troc. La personne peut alors amener des vêtements qui se verront attribuer un certain nombre de points. Elle pourra alors reprendre dans la boutique d'autres vêtements pour un nombre de points équivalents.
- Soit la clientèle achète des pièces en seconde main.



Depuis octobre 2017, le magasin est passé de 3 ouvertures à 5 par semaine. Notamment grâce à la mise à disposition d'un article 60. Nous avons donc des ouvertures les mardis et mercredis après-midi qui se déroulent dans le cadre d'action d'inclusion sociale (Puzzle) et les autres ouvertures gérées par une personne dans un processus d'insertion professionnelle (article 60).

Nous accueillons **+/-35 clients** par ouverture. En 2019, nous avons vendu **+/- 400** cartes de fidélité pour le troc et rencontré plus de **2000 visites**. 106 ouvertures ont été valorisées dans puzzle et 18 stagiaires en insertion ont géré les ouvertures.

L'accueil de la clientèle, le tri des vêtements, ... est porté par un groupe de bénéficiaires s'inscrivant dans un processus d'insertion sociale et une personne en article 60. Ce groupe est encadré par une assistante sociale. Celle-ci travaille individuellement et collectivement les différents freins rencontrés par notre public.

Une grosse partie du coût du projet est supporté par l'ASBL. L'année dernière, l'intervention d'une subvention du PCS nous a permis d'assurer l'équilibre budgétaire du projet. Cette aide nous est indispensable. L'ASBL porte une partie du coût mais ne pourrait pas faire face seule aux coûts engendrés par le projet.

La plus-value sociale du projet

La participation du groupe à ce type d'activités favorise **son intégration dans la vie de la commune et la rencontre avec d'autres publics ou services partenaires**. De cette implication, émerge souvent un **sentiment de valorisation**, ce qui a pour conséquence **d'augmenter la confiance en soi** de nos membres. Cela leur permet également **d'acquérir et d'échanger des connaissances** quant au projet de Fanfreluche et, ainsi, de leur donner des **idées dans leur façon de gérer ou d'organiser un projet qui leur serait propre**.

Enfin, Fanfreluche s'inscrit dans une **démarche de solidarité sociale**, non seulement pour les clients « plus précarisés », mais aussi pour les membres du groupe ou encore pour nos familles d'Aywaille sensibles à un projet plus social. Nous avons pu observer une certaine valorisation consécutive aux comportements de solidarité de nos membres.

Action 21- Moi et les autres- Les Table d'hôtes

Cet atelier communautaire permet aux personnes de se sentir utiles au sein d'un groupe et face à des personnes extérieures.

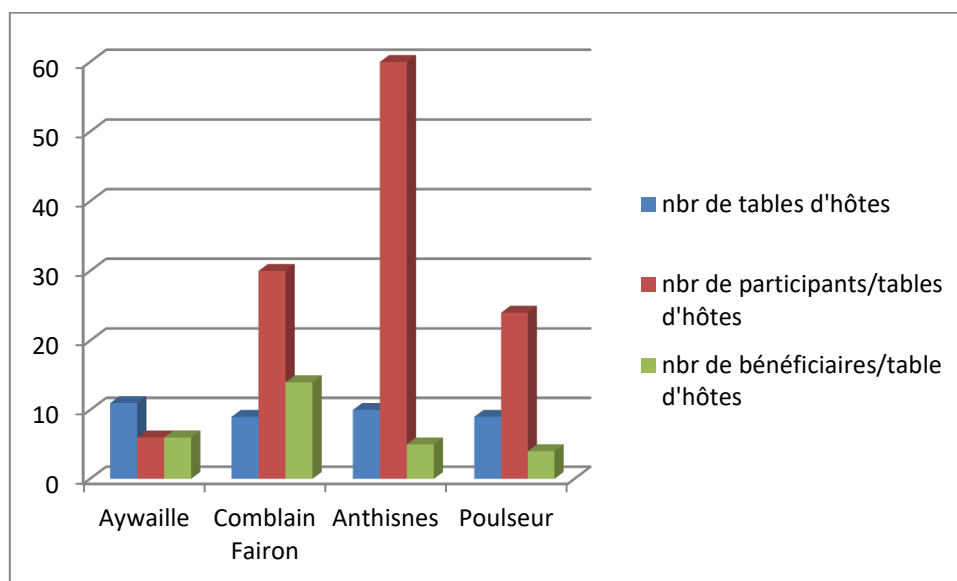
C'est ce sentiment d'utilité sociale qui anime le groupe. La clientèle que nous rencontrons lors des tables d'hôtes est un public plus âgé qui profite de l'occasion pour se voir et discuter ensemble.

Par le biais de cette activité, nous travaillons la confiance en soi, la prise de décisions et la responsabilité de chacun.

L'évolution des bénéficiaires se remarque par leurs rapports aux clients. Souvent, dans un premier temps, ils préfèrent rester dans la cuisine. Ensuite, petit à petit, ils prennent confiance en eux et n'hésitent pas à aller servir en salle.

Chaque table d'hôtes a sa spécificité, certaines sont ouvertes à des personnes extérieures (Anthisnes et Comblain-Fairon) valorisées dans le projet FSE ; d'autres pas (Aywaille et Poulseur).

Tables d'hôtes 2019



Action 22 : Puzzle –Moi et les autres - Le Relais du terroir - l'espace Horeca

Depuis le 1^{er} juillet 2017, nous avons ouvert le Relais du terroir. Il s'agit d'un projet co-construit avec la commune de Comblain-au-Pont, l'ADL, le CPAS, le PCS et l'ASBL des découvertes.

La Teignouse est le gestionnaire de l'espace Horeca. La mutualisation des différentes ressources des partenaires nous permet d'ouvrir l'espace du mercredi au dimanche de 12h à 18h et jusque 20h pendant les vacances de juillet aout.

Il est possible de déguster sur place : de la glace, des crêpes, de la soupe et de la petite restauration.

Concrètement, deux personnes engagées en article 60 ouvrent le Relais du mercredi au dimanche. Elles servent de la glace, des crêpes et de la petite restauration sur les temps de midi.

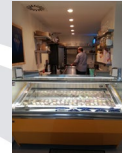
Le mercredi et le vendredi matin également une animatrice prépare la petite restauration avec eux. Le jeudi l'équipe du bar à soupe est présente.

Objectifs

- Valoriser les produits frais issus du circuit court ainsi que leurs producteurs.
- Proposer à la population de Comblain-au-Pont et aux visiteurs un espace convivial leur permettant de découvrir nos produits locaux.
- Favoriser l'inclusion sociale d'un public fragilisé.



Le relais du terroir



Action 23: Puzzle- Le relais du terroir - Le Bar à Soupe (voir action 11)

Le mercredi matin, un groupe de personnes s'inscrivant dans une dynamique d'insertion sociale prépare de la soupe qui sera vendue le jeudi par leurs soins au sein du relais.

Puzzle : 3^{ème} axe : Mon quotidien

Suite à la demande de nos partenaires et de nos bénéficiaires, nous avons abordé deux thématiques avec les stagiaires : le budget et la culture numérique.

Action 24 : Puzzle- Mon quotidien- Mon budget

Avec le groupe d'inclusion sociale, nous nous réunissons 2 fois par mois : une première fois, lors d'une activité « Budget » et, une seconde fois, lors d'une activité « Café papote ». Complémentaires, l'objectif de fond de ces modules est de rompre l'isolement, retisser du lien social au travers de la création d'un groupe solidaire et bienveillant. Ces rencontres ont lieu le mardi matin de 9h à 12h au CPAS d'Ouffet.

Les activités « Budget » sont centrées autour de différentes thématiques liées à la gestion budgétaire. L'objectif est, d'une part, de sensibiliser les participants aux différents aspects entourant la gestion d'un budget et, d'autre part, de leur donner des outils utiles à appliquer au quotidien. Chaque module est construit de manière ludique et participative afin de susciter l'engagement des participants.

Les activités « Café papote » viennent compléter les modules « budget ». À la demande des participants, ces derniers permettent de se voir davantage ce qui contribue à maintenir, développer et renforcer la cohésion au sein du groupe mais également à rompre l'isolement. Lors de ces activités, nous nous contentons simplement de nous réunir et de discuter autour d'une tasse de café.

Module Budget	Café papote
10 modules « Budget » donnés sur 2019.	11 modules « Café papote » donnés sur 2019.
Nb moyen participants: 4 à 5 sur un groupe de 6 personnes (à la grosse louche, je n'ai pas les feuilles de présence).	Nb moyen participants : 4 à 5 sur un groupe de 6 personnes (à la grosse louche, je n'ai pas les feuilles de présence).

Action 25 : Puzzle- Mon quotidien-Culture numérique

A Nandrin, une semaine sur deux, nous organisons des ateliers destinés à démystifier l'usage de l'outil informatique au quotidien. Ces ateliers poursuivent plusieurs objectifs déterminés par le groupe : tout d'abord, désacraliser l'ordinateur en déconstruisant les a priori et les craintes par la pratique ; ensuite, susciter l'envie d'utiliser son ordinateur en dehors des modules afin de pérenniser les apprentissages et d'inscrire ces usages dans la vie quotidienne ; en conséquence, répondre aux difficultés rencontrées en dehors des modules et aux questions que les participants se posent ; en outre, diminuer la fracture numérique en démocratisant l'accès à l'outil informatique ; enfin, montrer l'impact de l'informatique sur notre vie quotidienne.

En 2019, nous avons abordé les thématiques suivantes :

- La sécurité de son ordinateur, notamment sur internet ;
- Les logiciels libres ;
- Internet, qu'est-ce que c'est ? Comment ça marche ?;

- Comment se protéger avec un anti-virus ;
- Vendre et acheter de la seconde main sur internet ;
- Visite d'un FabLab ;
- Visite du Musée de l'informatique ;
- Création et gestion d'une boîte mail ;
- Organisation d'une sortie de groupe ;
- Comparaison de différentes offres de prix ;
- Moments de question-réponse avec le groupe.

Synthèse chiffrée de l'axe 2 :

Nom du module	Nombre de sessions	Nombre de participants	Où s'est-il donné ?
Mon budget	21	16	Ouffet
Culture numérique	11	6	Nandrin

Action 26 : Puzzle : 4^{ème} axe : En route vers l'emploi

L'objectif du module est d'offrir aux stagiaires un temps de réflexion quant à leurs projets personnels et professionnels afin de construire ensemble des outils favorisant la mise en place cohérente, réaliste et durable des projets. Ce module se déroule sur deux mois et est divisé en quatre temps différents.

Le premier temps est consacré aux stagiaires en tant que personnes à part entière en relation avec leur milieu de vie (privé et professionnel). Un constat a été posé par beaucoup de travailleurs sociaux : l'altérité des bénéficiaires peut représenter un frein dans leur parcours d'insertion. Autrement dit, la manière dont ils vont se présenter, dont ils vont interagir avec les autres, dont ils vont gérer les conflits va avoir un impact sur la possibilité d'obtenir un emploi rémunéré et de le conserver. La première partie du module « Dynamisation » est consacrée à toutes ces thématiques (présentation de soi, communication professionnelle, gestion des conflits, etc.). S'interroger sur notre rapport aux autres nous permet de déconstruire certains réflexes inadéquats pour une relation saine et positive avec notre entourage.

Le deuxième temps est consacré aux différents freins à l'insertion que peuvent rencontrer nos bénéficiaires (problèmes de logement, de santé, de gestion budgétaire, etc.). En collectif, nous allons construire des outils qui permettent de pallier ces différentes difficultés. Nous proposons différentes thématiques, mais nous restons ouverts à la possibilité d'en aborder d'autres, en fonction des besoins du groupe.

Durant le troisième temps, nous abordons la question de l'emploi. Nous repartons des projets personnels et professionnels des stagiaires afin de permettre un échange. Cet échange favorise une émulation positive entre les participants et une résonnance entre les différentes thématiques, entre les différents parcours et les différents projets. Parallèlement, nous travaillons également différentes thématiques en lien direct avec le travail. Nous nous servons de l'outil « Sécurité sociale : jeu coopératif de stratégie ». Cet outil montre les mécanismes de solidarité liés au travail sous-jacent à la sécurité sociale. Nous pouvons alors mieux comprendre son fonctionnement et déconstruire les idées reçues éventuelles des stagiaires. Ensuite, nous travaillons sur les règles au travail ; nous partons du vécu de chacun pour développer une réflexion quant aux bons comportements à adopter sur le lieu de travail. En outre, nous parlons de différents éléments liés à la législation sociale. Enfin, nous prenons du temps pour échanger autour des compétences que nous avons et qui peuvent être utiles dans la recherche d'un emploi.

Le quatrième temps du module est la mise en situation professionnelle. Durant trois semaines, chaque stagiaire a la possibilité de confronter son projet professionnel à la réalité concrète du travail. Cela permet, le cas échéant, de mettre en lumière les difficultés auxquelles est confronté le stagiaire, une éventuelle inadéquation entre ses attentes et la réalité du métier, un manque de formation pour accéder au métier escompté ou la confirmation des projets personnels et professionnels.

Nous nous revoyons au terme du stage pour une matinée où nous débriefons collectivement l'expérience de chacun. Les travailleurs sociaux des CPAS interviennent dans la recherche de stage et dans l'accompagnement durant celui-ci.

Durant tout le module, nous veillons à entretenir une méthodologie proche du « développement du pouvoir d'agir des groupes et des individus ». Autrement dit, l'intervenant social prend une position de passeur en ouvrant le groupe à un échange d'expériences, de savoirs et d'émotions. Il n'adopte pas une position de prescripteur des bonnes pratiques et des savoirs. Ce qui ressort des modules est alors différent en fonction des groupes et de ce que chacun amène dans le groupe. Nous veillons à entretenir une dynamique de groupe positive et constructive pour que les échanges se fassent de manière bienveillante. Pour ce faire, nous respectons le rythme des stagiaires et élargissons au maximum les méthodes utilisées et les moyens de communication (écrite, orale, par image, structurée, brainstorming, vidéo, etc.). Nous veillons à ce que chacun trouve une place positive dans le groupe afin de permettre la construction d'un pont entre l'insertion sociale et l'insertion socioprofessionnelle.

Synthèse chiffrée de l'axe 3 :

Nom du module	Nombre de session	Nombre de participants	Où s'est-il donné ?
Dynamisation	22 jours de formation collective + stages	7	Ferrières
Dynamisation	22 jours de formation collective + stages	9	Tinlot
Dynamisation	25 jours de formation collective + stages	7	Hamoir

Indicateurs pour le projet Puzzle, répartition par commune en 2019

	Fich. Stag.	Time sheet des actions	Au fil de soi	Total des bénéficiaires par commune
Anthisnes	5	1	3	9
Aywaille	15	3		18
Clavier	1	1	4	6
Comblain-au-Pont	11	4		15
Ferrières	2	8		10
Hamoir	9	8		17
Nandrin	1	2	4	7
Sprimont	1	2		3
Ouffet	5	6	2	13
Tinlot	4	5		9
Stoumont	2			2
Total	56	35	18	109

Indicateurs du projet Puzzle

Nombre d'ateliers donnés.	273
Nombre d'heures de suivi individuel.	393
Nombre d'heures stagiaires de modules collectifs.	3439

1.1.4 De la bêche à l'assiette

Action 27 : Feader - De la bêche à l'assiette

Nous proposons à un public qui entre dans une démarche d'inclusion sociale ou qui bénéficie d'un accompagnement lié à la problématique des assuétudes de participer à la vie des exploitations locales qui le souhaitent. Accompagnés d'un travailleur social, ils pourront assister aux travaux quotidiens dans les exploitations et découvrir ainsi des métiers aux activités multiples et valorisantes, tout en étant sensibilisés aux problématiques de l'agriculture locale, de l'alimentation en circuit-court et de la préservation de l'environnement.

Le projet permet aux personnes de développer un fort sentiment d'utilité. De par leur nature, les activités proposées par les accueillants sont fort concrètes et amènent à un résultat visible directement la plupart du temps. De plus, les agriculteurs ne sont pas avares en retour en ce qui concerne la participation des personnes, ils ont donc l'impression d'être réellement utile à quelqu'un, ce qui renforce leur sentiment de bien-être et met également en lumière leur capacités. Nous pouvons alors aborder avec des exemples concrets une éventuelle reprise d'une activité associée à l'emploi (volontariat, formation, recherche d'emploi...) pour la personne accompagnée. Le fait qu'ils puissent constater qu'ils sont (encore) capables d'effectuer des tâches parfois compliquées renforce leur confiance en eux et leur permet de reprendre confiance en leur projet, ou de commencer à en élaborer un.

Le fait que ces activités se passent hors institution est également intéressant dans la mesure où les participants peuvent être vus pour ce qu'ils sont et non pas forcément comme des allocataires sociaux ou usagers, bénéficiaires ou patients. Ils passent donc une demi-journée avec un regard porté sur eux différent, ce qui amène à un développement d'une meilleure image d'eux-mêmes.

Ce type d'activités nous permet de toucher un public qui ne se serait pas forcément senti concerné par un accompagnement d'insertion sociale. Le fait de proposer des activités à l'extérieur de l'institution, au contact de personnes extérieures qui travaillent et aiment ce qu'ils font, est une de forces de ce projet. Nous pouvons ainsi, lorsqu'un lien de confiance s'est créé avec la personne, proposer un accompagnement plus global que les objectifs travaillés en activité, ce qu'elle n'aurait pas forcément voulu dans un premier temps. Ces accompagnements dans la durée amènent à de belles évolutions dans le quotidien des personnes ainsi que dans leurs interactions avec les autres ou leur perception de la société.

Le projet amène une collaboration très enrichissante entre les travailleurs sociaux, les bénéficiaires et les agriculteurs. Ces trois protagonistes se retrouvent tous pendant les temps d'activités sur un même pied d'égalité. Nous participons tous ensemble à la même tâche, ce qui renforce le côté horizontale de la relation. Cela permet de nouer un lien de confiance avec le bénéficiaire comme dit plus haut, mais également avec l'agriculteur ce qui est essentiel et indispensable pour la réussite de ce type de projet. En effet, le caractère aléatoire de notre public peut parfois être difficilement compréhensible par une personne n'ayant pas une formation sociale. La présence du travailleur social sur le terrain permet de jouer dans un premier temps le rôle de garde-fou pour permettre à l'agriculteur de ne pas s'improviser travailleur social. Il est également intéressant d'observer les réactions « sans filtre » des agriculteurs par rapport aux participants. Les réalités quotidiennes des agriculteurs et des participants sont parfois fort éloignées les unes des autres. Les échanges sur ces réalités permettent aux personnes de relativiser certaines choses qui pourraient paraître importantes ou insurmontables. Elles apparaissent moins graves ou, au moins, remise dans un contexte plus global, grâce au discours de l'accueillant. Nous pouvons nous en servir lors des accompagnements individuels pour illustrer l'évolution dans la

réussite (ou non) des objectifs de la personne, ou aborder d'autres problématiques que nous n'aurions pas soulevé sans l'intervention d'une tierce personne.

Le lien qui se crée entre le bénéficiaire et l'agriculteur est également intéressant et permet à la personne d'avoir un autre regard sur elle.

Enfin, ce projet est une manière de découvrir ainsi des métiers aux activités multiples et valorisantes, tout en étant sensibilisés aux problématiques de l'agriculture locale, de l'alimentation en circuit-court et de la préservation de l'environnement.

Entre rencontres, partage, transmission, bienveillance et convivialité, ce projet permet d'inclure des personnes dans une dynamique citoyenne et durable, de soutenir modestement les agriculteurs locaux et de (re)donner à l'agriculture un rôle socialisant au sein des communes rurales.

Voici concrètement comment le projet s'opérationnalise :

De Mars à Décembre, les accueillants reçoivent une matinée ou une après-midi par semaine des personnes de notre public. Les personnes sont accueillies soit de manière individuelle soit sous forme de petits groupes de 2 à 3 personnes qui se rendent dans les exploitations accompagnés d'un travailleur social.

Concrètement, après une première rencontre avec un « candidat participant » aux activités, nous nous rendons chez l'accueillant qui l'intéresse. Nous participons à une activité chez cet accueillant de telle manière à ce que le « candidat » puisse avoir une idée très réaliste des activités proposées. Nous favorisons le dialogue entre participant et accueillant lors de cette première rencontre.

Ensuite, si le « candidat » le souhaite, nous poursuivons chez le même accueillant et/ou chez un autre accueillant. Nous veillons à évaluer de manière d'abord informelle la participation aux activités et leur sens pour les participants. Au bout d'un certain nombre d'activités, convenu avec le « candidat », nous proposons un rendez-vous individuel afin de fixer si la participation aux activités peut convenir à la personne dans son projet d'insertion.

Le participant au projet se rend, accompagné d'un travailleur social, chez le ou les accueillants. Il participe de manière régulière aux activités. La périodicité est définie avec le travailleur social et l'agriculteur mais généralement elle est d'une fois par semaine chez le même accueillant. Il peut arriver qu'une personne soit présente chez plusieurs accueillants pendant la semaine, tout dépend de son projet et du sens de sa participation à plusieurs activités.

Lors du parcours, l'accompagnement psycho-social individuel est réalisé avec le participant sous forme d'entretien individuel régulier. Ceux-ci se font à la demande de la personne ou du travailleur social. Ces temps sont généralement utilisés pour fixer avec la personne des objectifs personnels à atteindre et également pour évaluer l'impact de la participation aux activités dans le projet individuel de la personne.

Des évaluations collectives sont prévues avec tous les participants au projet de manière régulière également, à savoir deux fois par an. Généralement, celles-ci se font en milieu et fin d'année. Elles ont pour but d'évaluer le déroulement global des activités, ainsi que certains points précis.

La sortie du projet se travaille de concert entre le participant et le travailleur social chargé de son accompagnement. Elle survient lors de l'atteinte des objectifs qui étaient fixés, lorsque la situation de la personne change (emploi, déménagement...), mais également lorsque la personne estime qu'elle n'a plus d'intérêt à participer aux activités.

La sortie est travaillée également lors d'entretiens individuels ou de moments informels et formalisée lors d'un dernier entretien, lorsque cela est possible. Cet entretien vise à évaluer avec la personne l'impact de son parcours dans les activités sur son projet personnel mais également sur son quotidien.

Pour le moment, les agriculteurs jouent un rôle plutôt informel lors de cette sortie, mais nous essayons de travailler à ce qu'ils puissent être acteurs de cette sortie. Leur implication dans l'évolution des personnes est significative et mérite d'être formalisée.

1) Les accueillants

En 2019, 8 accueillants collaborent régulièrement avec nous et ont signé une convention de partenariat pour l'année :

1. Les Jardins du Sart, situés à Poulseur (Comblain-au-Pont), exploitation maraîchère biologique
2. Le Jardin de la Fouarge, situé à Oneux (Comblain-au-Pont), exploitation maraîchère travaillant en traction animale.
3. Au Canard Gourmand, à Sprimont, exploitation d'élevage de canards Mulard.
4. La Ferme de la Grande Chevée, à Esneux, producteurs laitiers et maraîchers bio.
5. Les Bergers de la Haze, à Esneux, éleveur de brebis
6. Le jardin de la Pépinière, à Ferrières, maraîcher biologique en traction animale
7. Le jardin du Mont pointu, à Louveigné (Sprimont), maraichage naturel
8. La ferme du château de Rahier, à Stoumont, élevage de chèvres en conversion bio

Nous comptons augmenter le nombre d'accueillants pour les années suivantes.



NOS ACCUEILLANTS PARTENAIRES

Sarah Remy
Jardin de la Fouarge
Oneux (Comblain)
Maraichage bio



Isabelle Jadoul
Les Jardins du Sart
Poulseur (Comblain)
Maraichage bio



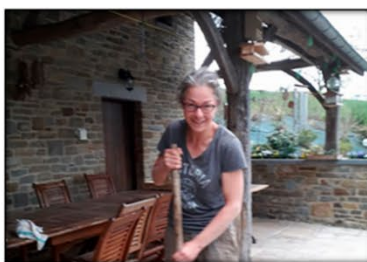
Marc Lamy
Au Canard Gourmand
Fraiture (Sprimont)
Elevage de Canard



Philippe Noirhomme
Ferme de la Grande Chevée
Esneux
Elevage laitier et
maraichage bio



Marie Destiné
Le Jardin du Mont
Pointu
Louveigné
Maraichage naturel



**Pascal Cocu et
Vanessa Lonnoy**
Les Bergers de la Haze
Esneux
Eleveur de Brebis



Simon Abraham
Au Jardin de la
Pépière
Ferrières
Maraichage bio



**Charline et Bernard
Legrand**
Ferme du Château de
Rahier
Stoumont
Eleveur de Chèvres



2) Les activités

Du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019, 166 demi-journées d'activités ont été organisées. Voici le détail des activités par accueillants :

Accueillants	Janvier - Juin	Juin - Décembre	Total	Participants accueillis	Type d'accueil
Au Canard Gourmand	7	8	15	1	Individuel
Bergers de la Haze	9	12	21	8	Individuel et collectif
Ferme du Château de Rahier	11	13	24	5	Collectif
Jardin de la Fouarge	12	5	17	6	Collectif
Jardin du Mont Pointu	11	13	24	4	Collectif
Jardins du Sart	11	13	24	4	Collectif
La Grande Chevée	14	6	20	3	Individuel et collectif
La Pépinière	14	7	21	1	Individuel
Totaux	89	77	166		

Retour des accueillants sur les activités :

Les activités sont perçues comme un moment d'échange convivial où tout le monde a quelque chose à apporter et à recevoir. Ce sont des activités créatrices d'un véritable lien social. D'ailleurs, lors des entretiens de fin d'année avec les travailleurs sociaux, certains agriculteurs nous ont confié attendre le jour de l'activité avec impatience afin d'être entouré et de passer un moment en groupe. Ils voient qu'ils apportent quelque chose aux personnes, cependant parfois il peut arriver qu'ils soient un peu perdus par rapport à certaines situations ou certaines personnes. Le rôle du travailleur social est alors de rassurer l'agriculteur et de mettre en lumière les situations qu'il aurait peut-être du mal à interpréter sans une grille de lecture sociale ou sans connaître la personne en dehors des activités.

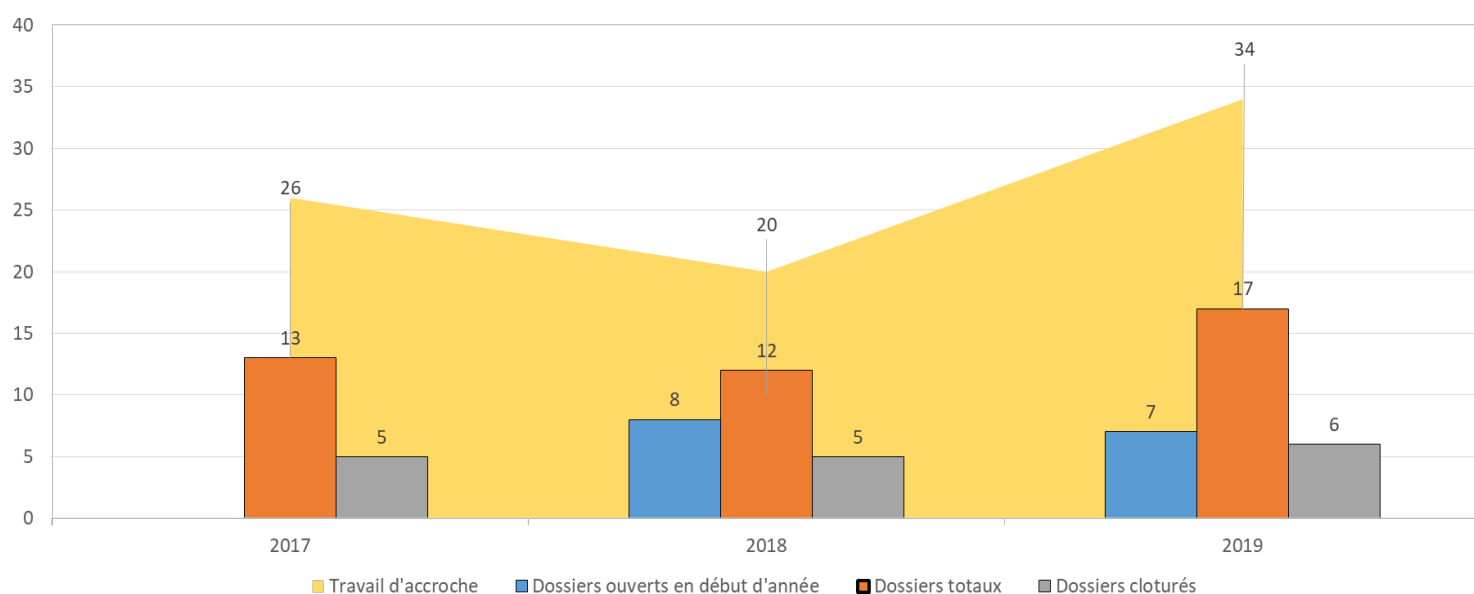
Nous avons recueilli le témoignage d'une agricultrice du projet depuis 3 ans qui résume bien le point de vue général des accueillants :

« Le projet permet des activités « win-win » pour notre part. On apprécie chaque implication dans notre exploitation ne serait-ce qu'une matinée, c'est déjà quelque chose. Cela correspond à notre idée de l'agriculture en générale qui est de créer du lien entre les personnes. Le projet est avant tout un projet centré sur les personnes, c'est un projet plus « humain » que « social ». On a l'impression que les personnes lorsqu'elles viennent et repartent de chez nous apportent quelque chose mais repartent également avec quelque chose. Il y a un véritable échange qui se passe. Ils soutiennent l'agriculture locale et en même temps ils découvrent la réalité des exploitants et les alternatives possibles. On a l'impression d'apporter quelque chose en plus même si l'on ne fait pas de différence entre les personnes accueillies pour le projet et d'autres qui pourraient passer chez nous (stagiaires, woofers...). En tout cas, c'est toujours un moment gai lorsqu'on accueille les gens, même s'ils ne sont pas toujours dans leurs bons jours »

3) Les participants

L'année 2019 est la troisième année du projet. Nous avons notamment pu constater que les participations régulières des personnes étaient en augmentation (17 personnes accompagnées en 2019 pour 12 en 2018). Nous avons également pu clôturer un certain nombre de dossier (6 dossiers clôturés en 2019), notamment vers des projets concrets d'emplois ou de formations. Enfin, nous avons pu toucher un public plus large que les années précédentes (34 personnes rencontrées dans le cadre d'une participation au projet). Nous sommes persuadés que cette tendance ne va faire que s'amplifier pour les années suivantes.

Evolution du travail d'accroche et des accompagnements
2017-2019



Répartition du nombre de participants par commune et par sexe en 2019

Nom de la commune	Nombre de participants		Nombre total/commune
	Femmes	Hommes	
Aywaille	2	6	8
Comblain-au-Pont	/	4	4
Sprimont	1	1	2
Anthisnes	/	1	1
Ouffet	2	/	2
Total	5	12	17

Retour des participants du projet :

Les participants ont le sentiment que le projet leur apporte beaucoup de choses positives que nous avons organisé en trois « catégories » : le bien-être général, la perception de soi et de ses capacités et la relation aux autres. Nous avons choisis d'illustrer chaque item ci-dessus par des citations issues des différentes évaluations que nous avons organisées depuis le début de la programmation.

Apport du projet sur...	Citations
Mon bien-être en général	« Je suis heureux de rentrer chez moi après avoir été aux activités. Je me sens satisfait le soir » « Il y a du plaisir en ayant accompli des choses la journée » « Le projet me permet de sortir de chez moi et de ne pas penser à mes soucis au moins en activité » « Le projet me permet d'avancer plus dans d'autres activités de mon quotidien, de faire plus de choses » « Je suis zen car je suis en contact avec la nature et à l'extérieur » « J'ai passé la meilleure année de ma vie grâce au projet » « Je dors mieux »
Moi et mes capacités	« Je suis parvenue à faire quelque chose dont je suis fière » « J'apprends plus de choses par rapport au travail de la terre » « Je me rends compte que je suis encore capable d'apprendre des choses nouvelles » « Je suis moins fatigué maintenant quand je rentre chez moi qu'au début du projet. Je pense que me suis habitué au rythme des activités » « Parfois je fais une pause parce que je sens que je suis au bout de ce que je peux faire » « J'ai appris le nom de certains légumes que j'aimerais pouvoir replanter chez moi » « Je me sens utile quand je vois ce que j'ai fait chez les maraichers »
Ma relation aux autres	« Je vais plus facilement vers les autres qu'avant le projet » « Ça m'a permis de devenir plus tolérante » « Je sors un peu de ma coquille quand je viens. D'ailleurs maintenant je dis bonjour aux maraichers quand je les croise sur un marché. Avant je ne sortais pas de chez moi » « Quelqu'un est toujours là pour nous aider, ça donne confiance » « On ne se sent pas comme dans un travail, même si on est en activité avec d'autres » « Je rencontre des personnes différentes » « Ce qui est bien avec le projet c'est qu'on rencontre toujours de chouettes agriculteurs » « Le stress de rencontrer des personnes quand j'ai commencé le projet, c'est un mauvais souvenir. Mais maintenant ça va beaucoup mieux. »

Voici la synthèse des temps d'évaluation du projet :

Nos points forts :

- Activités extérieures « hors institution »
- Belle diversité dans les types d'accueillants
- Nous touchons un public de plus en plus diversifié qui commence à venir vers nous de manière spontanée
- Les retours des agriculteurs sont toujours positifs tant sur le projet que sur la collaboration avec nous et les bénéficiaires. Les partenariats noués sont durables et bénéfiques pour toutes les parties.
- Des personnes construisent des projets très concrets par rapport à leur participation

- Nous sommes contactés par des partenaires extérieurs (hôpitaux, centre de jour...) à notre zone d'action en vue d'intégrer des citoyens de notre zone suivis chez eux dans nos activités

Nos difficultés :

- Les agriculteurs ont parfois du mal à interpréter certaines attitudes des participants (décrochage, réaction par rapport à certaines situations, santé mentale...)
- Rencontrer régulièrement les agriculteurs de manière collective pour débriefer le projet
- Difficulté de se projeter dans les projets après 2021 suite à la sortie de l'Arrêté Gouvernemental Wallon
- Le travail d'accroche conséquent nécessaire à la tenue des activités régulières

[Un exemple de semaine type réalisée au sein des activités chez les différents accueillants en 2018](#)

- **Lundi après-midi** au Jardin de la Fouarge (Oneux) : Récoltes des herbes aromatiques



- **Mardi matin** aux Jardins du Sart (Poulseur) : repotage des semis



- **Mardi après-midi** aux Bergers de la Haze (Esneux) : Conduite du troupeau à l'étable



- **Mercredi matin** à la ferme du Canard gourmand à Sprimont (Fraiture) : Etiquetage des pots de rillettes



- **Mercredi après-midi**: à la ferme du château de Rahier : Caresses aux chèvres



- **Jeudi matin** au Jardin de la Pépinière (Ferrières) : Récoltes sous le soleil



- **Jeudi après-midi** à la ferme de la Grande Chevée (Fontin) : Le goûter après les travaux dans les champs



- **Vendredi après-midi** au Jardin du Mont Pointu à Sprimont (Louveigné) : Plantation de choux



1.1.5 Conclusion Inclusion sociale

L'apport européen renforce et consolide notre mission d'inclusion sociale sur l'ensemble des communes de notre zone. L'évaluation de ces projets est positive. Ceux-ci nous permettent de proposer des actions d'inclusion sur toutes les communes de notre zone mais aussi de proposer des actions travaillant davantage sur la mise en projet et le lien vers l'ISP. Ils nous permettent également d'accrocher un public mobilisé dans aucune autre structure sociale.

En 2019, je disais en guise de conclusion que les projets du Relais et de Fanfreluche devaient se stabiliser et qu'il fallait étudier leur glissement vers le secteur de l'économie sociale. Cette question est restée en suspens et doit être posée en 2020.

En 2017, nous avons reçu une note de la Région Wallonne nous invitant à retirer de nos actions SIS les activités dans lesquelles notre public « preste un service à la collectivité ». Pour nous, il s'agit de la plupart de nos actions communautaires : Bar à soupe, Fanfreluche, Tables d'hôtes,...

Nous avons interpellé l'administration et pris le temps de leur expliquer la pertinence de ces outils. Nous faisons partie d'un groupe de travail à la région qui travaille sur une proposition de circulaire qui devrait préciser le cadre SIS. Nous espérons que celui-ci nous permettra de réintégrer ce genre d'action. Actuellement, nous avons maintenu ces actions et les valorisons comme ces deux dernières années, au sein des projets FSE.

Nous faisons parties d'une plateforme appelée « RéSIS ». Celle-ci rassemble une vingtaine de SIS associatifs : notre projet est de créer une fédération. Elle devrait voir le jour en 2020.

1.2 Formation

Description

Ce service propose des formations pour des travailleurs sociaux relevant du secteur socio-culturel, sportif et éducatif.

Nous disposons d'un agrément ONE pour donner les formations ATL (Accueil Temps Libre) :

- **la formation de base** (ou de mise à niveau) = obligation décréte de 100h à faire dans les trois ans de l'engagement.
- **les formations continues** : thématiques diverses à prendre selon les demandes et si possible dans une logique de plan de formation. 50h doivent être justifiées tous les trois ans (soit 50h en un seul coup/ soit quelques heures chaque année pour arriver à 50h au bout des trois ans).

Outre notre agrément ONE, nous sommes reconnus par plusieurs organismes de formation (Apef, Forem,...) qui nous commandent régulièrement des modules pour leurs travailleurs.

Celles-ci sont organisées :

- **soit en formations nomades** : c'est-à-dire délocalisées (faites sur site) pour un nombre minimum de 10 personnes (lieux, dates, ... à convenir avec le commanditaire qui constitue le groupe).
- **soit en formations fixes** : lieux, dates et thématiques prédéfinis, inscriptions individuelles ou par petits groupes.

Grâce à un partenariat avec le Forem, nous dispensons également ces formations pour les assistants aux instituteurs maternels et primaires engagés dans les écoles sous contrat PTP. Chaque personne s'inscrit auprès du Forem dont elle dépend, et c'est ce dernier qui nous commande les formations dès qu'un groupe peut être constitué. Comme l'année dernière il s'agit de formations de base et continues. Le cycle de formations continuées étant négocié différemment à Liège et à Verviers en fonction de leurs réalités respectives.

Il est également possible pour les communes de notre zone de commander des formations « à la carte » en fonction des besoins émergents.

Territoire

Si au départ nous visions une action locale, nous sommes actifs aujourd'hui partout en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les formations données sur les communes faisant parties de notre zone sont gratuites. Le nombre de formations est limité par année.

Equipe

L'équipe se compose de 2.75 ETP. De manière ponctuelle nous faisons appel à des renforts internes et externes lorsque les demandes sont trop nombreuses, ou en réponse à une demande de thématique spécifique. Cette année les commandes supplémentaires ont nécessité un renfort de ½ temps pendant 6 mois et un 3/4 temps pendant 4 mois. Ces temps de travail ont été proposés à la même personne. Quelques heures de plus pour le contrat de Julie (qui au départ est à ½ temps sur deux services) ont renforcé le dispositif. Le service formation dégage maintenant un bénéfice qui peut être injecté dans le budget général.

1.2.1 Formation de base

Action 28 : Formation de base pour les professionnels de l'enfance du secteur 3-12 ans

Description

Depuis de nombreuses années, nous sommes agréés et partiellement subventionnés par l'ONE pour dispenser des formations de base aux professionnels de l'enfance, cycle 3-12 ans.

Cette formation est nécessaire pour pouvoir exercer en qualité d'accueillant(e) temps libre. Elle est un prérequis à l'entrée en fonction ou doit être suivie endéans les 3 ans de l'engagement en qualité d'accueillant temps libre.

Elle couvre l'ensemble des axes du décret et comporte les 8 modules suivants :

- Moi, animateur face à l'enfant, ses besoins, son développement – 12h.
- Jouer et coopérer – 15h.
- Mieux communiquer : avec les partenaires et avec les enfants – 18h.
- Les techniques créatives – 15h.
- Des limites et des repères pour le respect de chacun – 12h.
- Construire un projet – 15h.
- La sécurité : prévention – 6h.
- L'évaluation – 9h.

Participants :

Cette formation de base nous est commandée par :

- Des communes, et plus spécifiquement, des coordinateurs de l'accueil temps libre, des responsables de projets ou des échevins.
- Le Forem. Depuis 2009, nous sommes agréés par le Forem pour dispenser des formations aux travailleurs sous statut PTP. Les travailleurs sont à mi-temps ou à 4/5^{ème} temps et doivent consacrer un jour par semaine à de la formation. La plupart des travailleurs concernés exercent la fonction d'assistant(e)s maternel(le)s dans les écoles.



Formation de base		Jours	Participants	Heures de présences effectives
	Baelen	7	15	642
	Anthisnes 18-19	13	9	438
	Anthisnes 18-19	3	12	168
	Chaufontaine	17	17	825
	Eghezée	6	13	444
	Forem			
Cycle 2018-19 Jours donnés en 2019	Liège - 058	6.5	16	642
	Liège- 059	7.5	13	354
	Liège- 002	16.5	17	1419
	Liège- 006	16.5	16	1299
	Liège- 010	16.5	15	1335
	Verviers. 1	9	13	798
	Verviers 2	11	12	351
Cycle 2019-20 Jours donnés en 2019	Verviers - 011	7	13	426
	Liège- 039	7	16	552
	Liège- 056	6	17	528
	Liège- 101	7	16	600
		156.5 jours	230 participants différents	10 821 heures de formation

Plus-value

Si cette formation permet aux participants, aux communes, aux écoles de se mettre en ordre par rapport aux normes ONE et/ou aux contrats PTP, son impact est bien plus important. Elle permet en effet aux participants de prendre du recul par rapport à leur pratique, de confronter celle-ci avec d'autres au profit du bien-être des enfants dont ils ont la charge.

L'impact se marque aussi au niveau personnel. La plupart du temps, nous constatons le développement d'une meilleure confiance en soi au fur et à mesure de l'avancement de la formation qui leur permet un positionnement plus juste et plus professionnel. C'est ainsi que certains d'entre eux se "libèrent" dans le groupe, prenant progressivement une place, défendant leur point de vue, arrivant à négocier des changements... alors que cela était impensable en début de formation. Tout ceci participe de diverses manières à la professionnalisation du secteur.

Commentaire

Comme nous le soulignons l'année dernière, l'évolution de la société (mobilité, flexibilité du travail des parents) induit qu'un nombre d'enfants de plus en plus élevé fréquentent les services extrascolaires pour des périodes de plus en plus longues. Il s'agit d'un temps important dans la vie de chaque enfant qui ne peut plus être simplement "surveillé ou occupé". Il joue en effet un rôle important dans la socialisation, et l'éducation de ceux-ci. Ces services doivent dès lors tenir compte de ces modifications et de ce qu'elles induisent dans la prise en charge des enfants (nombre/diversité

d'âges/besoins multiples/nécessité de diversifier les temps et activités proposées en ce compris les activités 'temps libres'...). Il s'agit d'une véritable professionnalisation qui se fait et doit se faire.

La formation est un des éléments qui permet cette professionnalisation au même titre que la reconnaissance symbolique et financière, l'intégration dans l'équipe éducative, l'intégration dans le travail de temps de concertation, de préparation et de formation.

Cette année, nous pouvons constater une forte augmentation des groupes commandés par le Forem. Cependant, vu l'annonce de la clôture des Programmes de Transition Professionnelle en juin 2020, nous ne savons pas comment évoluera ce secteur. Il n'y a actuellement pas d'informations concernant ces professionnels ni leur travail. Y aura-t-il encore du personnel en aide aux écoles ? Si oui lesquels ? Avec quels statuts, salaires et formations ? Autant de questions pour un enjeu capital : l'accueil, l'encadrement et l'éducation de nos enfants.

Chiffres

Dans le cadre de la formation de base pour les accueillants extrascolaires et animateurs, nous avons dispensé 156,5 journées de formation pour un total de 10 821 heures. (Soit une augmentation de 63% par rapport à l'année dernière.

Répartition des participants

Dans les différentes formations de base dispensées, on peut relever la présence de participants venant des communes partenaires de la Teignouse :

Communes	Nb de personnes	Nb d'heures suivies
Anthisnes	2	104
Aywaille	4	372
Comblain-au-Pont	4	366
Ferrières	2	104
Nandrin	1	102
Sprimont	10	1068
Ouffet	1	96
Tinlot	1	90
Hamoir	1	90

1.2.2 Formations continues

Action 29 : Formation continue

Les formations continues sont proposées pour répondre à l'obligation décréte pour les accueillantes en fonction de continuer à se former, et ce à raison de 50 heures minimum tous les 3 ans.

Toujours dans le cadre de l'agrément et du subventionnement partiel de formations, nous dispensons ces formations de manière décentralisée allant au plus près du public pour faciliter l'accessibilité à celles-ci.

Parmi les modules proposés, ceux dispensés cette année étaient :

- Moi animateur face à l'enfant, son besoin, son développement.
- Jeux et activités pour les plus petits
- Jouer et coopérer.
- Techniques créatives.
- On peut beaucoup avec trois fois rien !
- Une histoire de ... livres pour enfants. Découvrir leur richesse et les exploiter
- Une histoire de ... contes
- Une histoire de ... marionnettes aux bouts des doigts.
- Une histoire de ... mimes et jeux scéniques
- Comment passer de « face aux parents » à « aux côtés des parents » ou comment établir une relation respectueuse ?
- Prévenir la violence.
- Cri, colère et pleurs : quel sens ? Comment leur faire face ?
- Travailler en équipe, ça s'entraîne. Découverte de l'outil « *Trajets* » pour favoriser la cohérence et le travail en équipe
- L'estime de soi, un beau cadeau à transmettre. Pourquoi et comment la développer chez les enfants.
- Ensemble visons des lieux d'accueil plus inclusifs pour tous les enfants
- Un garçon qui joue aux poupées, une fille aux voitures pourquoi pas ? Il n'y a pas que les jeux qui véhiculent des stéréotypes de genre
- Faisons notre cirque ! Découvertes de techniques de cirque à la portée de tous



Bénéficiaires

La plupart du temps, ce sont les coordinateurs ATL qui nous contactent.

Cette année, les communes suivantes ont demandé et reçu nos formations continues : Bassenge, Berchem-Sainte- Agathe, Charleroi, Chaudfontaine, Durbuy, Ferrières, Forest, Herstal, Juprelle, La Louvière, Malmedy, Neupré, Somme-Leuze, Stoumont, Verviers, Wanze, Yvoir.

Nous avons aussi une offre fixe, pour laquelle les personnes peuvent s'inscrire de manière individuelle, sans devoir constituer un groupe, comme c'est le cas pour les formations décentralisées. Afin de répondre à la demande, cette année nous avons la formation de base en formation fixe. Elle s'est déroulée à **Anthismes** et a accueilli des personnes de toute la région. Et trois formations continues qui se sont déroulées à **Grivegnée**.

Les données spécifiques pour ROAC

Communes	Nb de personnes	Nb d'heures suivies
Aywaille	2	18
Comblain-au-Pont	2	24
Ferrières	21	366
Nandrin	2	24
Ouffet	1	12
Sprimont	6	66

Plus-value

Les deux grandes catégories de formations continues envisagées sont toujours proposées : les formations plus "techniques" et les formations plutôt « thématiques ».

- Les premières enrichissent le bagage d'animation des participants et leur permettent de mieux rencontrer les attentes et besoins des enfants d'une part et de valoriser des compétences d'autre part. Elles sont cependant aussi le point d'entrée pour une réflexion sur ses pratiques en lien avec ses besoins : Quelle activité pour quel âge ? Comment cette activité peut-elle jouer un rôle au niveau de l'intégration, de la socialisation ou de la prévention...
- Les secondes partent d'une thématique et permettent des prises de recul nécessaires pour pouvoir travailler dans le contexte humain. Elles se veulent cependant les plus concrètes possibles : le lien entre la théorie et la pratique y est privilégié.

Les formations continues reflètent la grande qualité de la plupart des animateurs. Il s'agit généralement de personnes qui travaillent avec bon sens et humanité. Cependant, les situations qu'ils vivent au quotidien ne sont pas simples : diversité des modèles éducatifs, transition école-maison, enfants en pleine évolution, revendication des parents jalonnent leur travail.

La manière de gérer ces situations a un impact non négligeable sur l'intégration de l'enfant au sein de l'école et du groupe ; or celle-ci conditionne grandement l'ouverture aux autres et aux apprentissages et a donc un impact sur la réussite scolaire.

Outre l'apport des contenus abordés lors des formations continues, on remarque qu'elles sont l'occasion pour ces personnes de pouvoir faire le point sur les situations difficiles et variées qu'elles rencontrent et permettent de s'ajuster plus finement en tant que professionnels.

Or on sait que l'accueil des enfants, le regard que l'adulte porte sur lui a une importance considérable dans son évolution de chacun. Les observations de terrain sont ainsi confirmées par les recherches récentes comme celles exposées par le Dr Catherine Gueguene.



Formations Continues		Nb jours	Nb participants	Heures de présences effectives	Thématiques données
<i>Programmation 2019-20 Cycle 2 (FC) Jours donnés en 2019</i>	Forem				Cycle 2 - regroupement de diverses thématiques de formations continues
	Liège- 040	7	16	534	
	Liège- 041	7	14	504	
	Verviers -012	6	14	246	
<i>Groupes supplémentaires</i>	Liège	3	14	252	Faisons notre cirque !
	Liège	2	14	168	Une histoire de ... Contes
Formations nomades					
	Bassenge	2	12	144	
	Berchem-Sainte-Agathe	1/2	13	39	
	Charleroi	3	14	252	Faisons notre cirque !
	Charleroi	2	15	180	Cris, colère et pleurs
	Charleroi	2	7	84	Prévenir la violence
	Chaudfontaine	2	10	114	Prévenir la violence
	Chaudfontaine	2	10	120	Comment passer de "face aux parents"...
	Chaudfontaine	2	9	108	Travailler en équipe, ça s'entraîne. Découverte ...
	Durbuy	2	13	156	Prévenir la violence
	Durbuy	2	15	180	L'estime de soi, un beau cadeau à transmettre.
	Ferrières	3	11	198	Une h. de... livres pour enfants
	Forest	3	12	216	Faisons notre cirque !
	Forest	1	10	60	On peut beaucoup avec 3x rien !
	Herstal	2	11	132	Jeux et activités pour les + petits
	Herstal	2	14	168	Jouer et coopérer
	Herstal	2	15	180	Prévenir la violence groupe 1
	Herstal	2	14	150	Prévenir la violence groupe 2
	Herstal	1	13	78	On peut beaucoup avec 3x rien !
	Juprelle	2	15	174	Un garçon, une fille, stéréotypes
	La Louvière	3	11	198	Faisons notre cirque !
	Malmedy	2	11	132	L'estime de soi, un beau cadeau...
	Neupré	2	8	96	Cris, colère et pleurs...
	Neupré	2	13	126	Prévenir la violence
	Somme-Leuze	2	13	156	Cris, colère et pleurs...
	Somme-Leuze	2	13	156	Prévenir la violence
	Verviers	2	14	162	Cris, colère et pleurs.
	Verviers	2	13	156	Moi animateur face à l'enfant, ses besoins, son développement.
	Wanze	2	14	168	Comment passer de "face aux parents"...
	Yvoir	1	14	84	On peut beaucoup avec 3x rien !

Formations fixes					
	Grivegnée	3	6	108	Une h. de... livres pour enfants
	Grivegnée	3	13	234	Faisons notre cirque !
	Grivegnée	3	12	216	Une h...mimes et jeux scéniques
	Grivegnée	2	8	96	Une h....de contes
		93,5 jours	478 personnes différentes	6 615 heures de formation	

Au total, pour l'ensemble des formations de base et continues, nous dénombrons 250 jours durant lesquels nous avons rencontrés 708 participants pour un total de 17 436 heures

Action 30 : Formation - Groupes de travail et commission au sein de l'ONE

Nous participons à différents groupes de travail et commissions.

Les groupes de travail initiés au sein du comité de pilotage de l'ONE permettent :

- De développer une cohérence entre opérateurs de formation et l'ONE.
- De participer à la professionnalisation du secteur de l'enfance.
- D'évoluer et de faire évoluer les pratiques en fonction de l'évolution de la société, des recherches réalisées et de l'augmentation des savoirs.

Plus-value

- Faire un lien effectif entre le terrain et les organes décisionnels et organisationnels.
- Permettre ainsi une évolution positive d'un secteur en pleine construction.
- Se tenir au courant des résultats de différents travaux et recherches effectués dans le secteur.
- Pouvoir répercuter ceux-ci auprès de nos participants, partenaires et collègues.

Commentaires

Dans ce sens, le temps utilisé pour entretenir le partenariat ou pour faire évoluer les projets est également très rentable bien qu'étant difficile à chiffrer.

Alors que nous dépendons d'une enveloppe fermée pour les subsides qui pourrait induire un climat de concurrence, c'est un esprit de collaboration et d'enrichissement mutuel qui est cultivé au sein de ces rencontres.

Action 31 : Formation- Partenariat

Description

Nous favorisons le travail en partenariat qui participe à l'échange d'idées, à la progression des projets et au développement d'une cohérence d'actions.

Partenariat avec le SIS dans le cadre des ateliers dynamisation : Sophrologie : atelier découverte.

Gestion du stress - Bien-être - Par une technique simple à pouvoir refaire chez soi. (3 séances en mars 2019)

L'année 2019 a vu la poursuite du partenariat mis en place en 2016 avec la Promotion Sociale en vue de donner des formations de base de manière concertée.

Deux groupes ont été menés conjointement. Préparation commune, contenus identiques dispensés de manière complémentaire : un groupe sur le cycle 2018-2019 et un sur le cycle 2019-2020. Le nombre de participants cette année était tel que nous ne les avons pas dédoublés. Le formateur de la Teignouse a donné la plupart de la formation et le formateur de la Promotion Sociale a encadré la pratique via les stages. Certains modules sont donnés conjointement par les deux formateurs lorsque cela s'avère judicieux (exemple : le module évaluation). L'évaluation finale est quant à elle menée de concert; ainsi que les recadrages parfois nécessaires qu'ils soient liés aux stages ou aux journées de formation.

Plus-value

- Cohérence de contenus dispensés.
- Accessibilité pour les personnes (avec et sans pratique professionnelle).
- Reconnaissance mutuelle qui permet de valoriser la formation de base suivie dans une structure par l'autre structure si une suite est envisagée par les participants (Formation auxiliaire de l'enfance à la Promotion Sociale et Formations continues à la Teignouse).

Les difficultés de terrain et points de vigilance relevés l'année dernière restent d'actualité. Ils sont de deux ordres :

Des réalités des participants :

- Le personnel se sent souvent assez démuné sur le terrain : nombre d'enfants / matériel et espace disponibles... mais surtout le sentiment de ne pas toujours être reconnus (différents selon les communes et les écoles). Certains ont peu d'estime d'eux-mêmes, ce qui entretient encore ce sentiment.
- Des petites choses peuvent être réalisées qui ont de grands impacts positifs à ce niveau : présence aux réunions de présentation du personnel, un folder de présentation (réalisé avec eux si possible) de même que des outils de communication pour la gestion de certains points quotidiens (relais des coordinateurs ou dans le cadre des formations).
- Des réunions d'équipe encadrées pour permettre d'avoir une structure mais surtout de disposer des relais nécessaires au suivi.
- Améliorer les conditions et horaires de travail...

Des évolutions ou des thématiques qui nous paraissent importantes :

- Dans l'extrascolaire, faisant suite au temps scolaire, l'enfant devient vite un élève et transporte avec lui tous les clichés qui lui sont liés en tant qu'élève. Or ce temps extrascolaire devrait lui permettre de reprendre sa place d'enfant. Nous devons y être attentifs. Cela peut se faire en étant vigilants tant dans l'organisation concrète de l'ATL que dans la manière d'aborder les enfants. La vigilance se place donc par rapport à ce que nous appelons « l'invasion du monde scolaire dans la vie quotidienne ».
Dans ce contexte, la place des enfants de 2,5 ans au sein des accueils est encore plus "problématique" : ses besoins spécifiques étant parfois (souvent) niés dans ce glissement élève-enfant : on remarque qu'ayant un grand besoin de stabilité, ce sont eux qui connaissent le plus de variations sur une journée (nombre de personnes de référence, de lieux de vie, ...). Ceci est important par rapport à leur développement et notamment par rapport à la sécurité affective nécessaire aux apprentissages et à la socialisation.
- La volonté d'une implication grandissante des enfants en situation de handicap dans les lieux de vie ordinaire (écoles, accueil ...). Il s'agit d'une grande avancée, mais cela ne s'improvise pas et doit vraiment se préparer aussi (encore plus) en ATL. Les dispositifs mis en place pour ces enfants sont de plus très bénéfiques pour les autres enfants aussi, alors ne nous en privons pas !

- Nécessité pour nous d'être vigilants à certaines problématiques spécifiques (racket, harcèlement ...) tout en ne cédant pas aux peurs qui nous sont proposées. Pouvoir répondre et réagir est primordial; mais prévenir est tout aussi important. Pour ce faire, la prévention globale, générale soutient les thématiques spécifiques. Elle en est le pilier et il faut aussi la renforcer (un enfant qui a suffisamment confiance en lui pourra plus facilement "fermer facebook"; ne pas s'allier à ceux qui harcèlent sans devenir harcelé pour la cause ...)
- Dans le cadre des formations, certaines thématiques ont intérêt à faire l'objet de suite et à s'intégrer dans des projets d'établissement ou dans des concertations plus larges sinon elles ont peu de sens, et peuvent même être contreproductives en amenant de la tension et de l'épuisement professionnel : faire seul une formation sur la prévention de la violence alors qu'on travaille dans un groupe de 20 professionnels qui interagissent avec les mêmes enfants a peu de sens s'il n'y a pas en parallèle un minimum de cohérence et un renforcement des attitudes des uns par celles des autres.
- Un autre besoin émergent est la sensibilisation au "jouer dehors". Bouger, être à l'extérieur, en plein air répond aux besoins des enfants même si cela suppose une vigilance supplémentaire sur la sécurité, des astuces quand il pleut... C'est également un besoin mis en évidence par les différentes campagnes de l'ONE.
- Vigilance par rapport à la professionnalisation : celle-ci est une bonne chose mais attention à ce que les mesures prises ne les placent pas dans un rôle d'enseignant après l'école. Si la professionnalisation arrive à définir quelles doivent être les compétences à développer chez les enfants ... il faut bien distinguer les temps non scolaires, d'animation, de détente ... qui peuvent également être les moyens utilisés pour développer cela. L'amusement et la curiosité doivent rester les moteurs de ces temps ainsi que la place et le rythme de chacun quelles que soient ses ressources et ses difficultés.
- Enfin et dans un autre ordre d'idée, une question importante se pose quant à l'avenir du personnel engagé comme aides aux instituteurs primaires et maternels sous contrat PTP. En effet, la fin des programmes PTP est annoncée pour fin juin 2020 et nous n'avons aucune information sur la suite qui sera donnée (ou non) au travail effectué par ce personnel très nombreux dans différents secteurs d'activités. Cela pose question pour l'accueil des enfants, pour la charge de travail des enseignants, pour l'emploi des personnes et pour le volume de formations commandées. Pour avoir une idée, cela aurait concerné cette année 236 personnes que nous avons eues en formation.

1.3 Les ateliers de sensibilisation à la gestion durable des logements

Contexte :

La question du bien-être et du maintien dans le logement revient régulièrement auprès des personnes que nous accompagnons. Il s'agit d'un frein à l'insertion qui est régulièrement pointé par notre public.

Equipe

1 ETP Animateur technique logement : profil atypique. Il s'agit d'une personne issue du monde du bâtiment ayant coordonné l'équipe « experts du vécu » à la Région.

Activités réalisées

Dans le cadre de ce projet nous proposons des ateliers collectifs sur la thématique du logement et un accompagnement plus individuel pour répondre à des demandes particulières de différents ménages.

Vu le territoire très étendu, quatre groupes ont été créés :

- Stoumont Aywaille.
- Anthisnes Comblain-au-Pont.
- Ferrière Hamoir Ouffet.
- Nandrin Tinlot Clavier.

Chaque groupe se rencontre périodiquement, les thématiques suivantes ont été abordées :

Action 32 : Logement - Comprendre ses factures de consommation énergétique

Avant d'adopter un usage rationnel de l'énergie, il est indispensable de pouvoir comprendre sa consommation. Nous abordons les questions suivantes avec les groupes :

- Ce que chacun paie.
- Ce que comporte le coût de l'énergie.
- Le lien entre la consommation et le coût.

Nous informons le public sur les fournisseurs d'énergie, nous les aidons à comparer les différentes offres afin d'obtenir le contrat le plus adapté à leurs besoins et leurs profils.

Nous les aidons également à comprendre les différents types de compteurs qui existent (mono-horaire, bi-horaire, exclusif nuit, etc.), nous leur apprenons à les relever...

Nous informons les personnes sur les compteurs à budget, leurs avantages et inconvénients dans la vie quotidienne. Enfin, il est utile d'aborder les différentes possibilités qui s'offrent au public ayant des dettes énergétiques.

Action 33 : Atelier logement - Comprendre l'origine et l'impact des problèmes d'humidité dans un logement

Nous abordons avec le public des questions telles que :

- Quelles sont les sources d'humidité ?
- Comment y remédier ?
- Que peut-on faire pour les moisissures ?
- Qui doit les traiter, le propriétaire ou le locataire ?

En découlent, toutes les questions relatives aux baux (droits et devoirs du locataire et du propriétaire). Nous en arrivons à traiter du thème de **l'entretien du logement** (nécessité de renouveler l'air, quels sont les produits existants et les produits que l'on peut faire soi-même), du thème de la gestion des déchets (tri et leur valorisation), de **la salubrité** du logement, de la pollution (autant environnementale que des peintures, tissus, colles, agglomérés...)

Action 34 : Atelier logement - Mise en place des comportements d'utilisation rationnelle de l'énergie

Nous sommes tous acteurs.

Nous abordons très concrètement les comportements à adopter pour réduire notre consommation en matière de chauffage, de production d'eau chaude, d'électricité et de consommation de gaz.

Exercices de mesure de sa consommation (wattmètre).

Analyse (le mode veille = consommation nulle?)

Un accompagnement mensuel à domicile a été mis en place afin d'assurer la continuité de cet atelier (relevé de compteurs et comparaison des résultats obtenus).

Action 35 : Atelier logement - Identification des travaux économeurs d'énergie à coût abordable et leurs bénéfices

Lorsque la personne le souhaitait, nous avons fait l'état des lieux de son habitation et tenté de mettre en place des actions permettant de réaliser des travaux économeurs d'énergie pour un budget raisonnable (achat ampoules économiques, achat d'électroménager classe A, isolation tuyaux de chauffage,...)

Il nous paraît important de faire un lien avec les questions environnementales (par exemple, en calculant son empreinte écologique). Ce lien nous permettra d'entamer une réflexion plus large sur une question sociétale importante, de réfléchir ensemble à la place de chacun au sein de la société et des impacts que peuvent avoir nos comportements sur l'ensemble de la société. L'objectif poursuivi est double, tout d'abord, nous souhaitons permettre aux participants d'acquérir une identité sociale, ensuite nous désirons sortir du cliché « Ca ne concerne pas les personnes précarisées ». D'appréhender les enjeux climatiques en étant un acteur.

Action 36 : Atelier logement - Connaître les structures d'accompagnement et de soutien financier.

Nous avons informé et accompagné le public sur les différentes aides au logement existantes (MEBAR, ADEL, éco-passeur...). Les personnes ont été pleinement actrices de ces modules dans la mesure où nous les avons invitées à l'organiser, à prendre les rendez-vous et à effectuer les recherches. Toutes ces démarches restent encadrées par le travailleur attaché au projet.

Bien que les groupes furent plus ou moins constants suite à un gros travail d'accroche (rappels téléphoniques, rencontre lors d'autres ateliers, rappel si absence), une demande de notre public concrète a vite fait surface :

- « De quels moyens disposons-nous pour changer quelque chose dans notre logement? »

Nous avons fait face à un grand sentiment d'impuissance vu la précarité des personnes. La complexité administrative (réelle ou perçue) rend l'accès ardu aux aides et primes tant fédérales que régionales.

Nous avons tenté de redonner confiance au public, de leur montrer que même à leur niveau, il y avait moyen, par des petits gestes au quotidien de devenir acteur de changement. Ces questions ont été désamorçées, le travail de sensibilisation a fait une partie du chemin mais n'est pas terminé. C'est pourquoi nous désirerions que ce projet soit prolongé.

Action 37 : Atelier logement-Fais le toi-même.

Afin de maintenir l'accroche du public touché l'année précédente mais aussi d'attirer un nouveau public, nous sommes passés par des ateliers « SAS ». Outre les thématiques, explicitées ci-dessus, nous proposons également des ateliers « plus accrocheurs » : une sortie mensuelle en lien avec le logement et un atelier « Do It yourself ».

Les sorties mensuelles permettent de découvrir d'autres lieux et problématiques liées au logement.

La création d'un atelier « Do It Yourself » permet d'aborder la question de l'amélioration du logement par la pratique. L'échange des différents savoirs s'y trouve valoriser, la technique et le coût de petits travaux (faire ses peintures, ses produits d'entretien.....) n'étant plus un obstacle infranchissable.

Chiffres

Indicateurs globaux	31-12-19
Nombre total d'ateliers organisés	28
Nombre de participants touchés (tous ateliers confondus)	144
Nombre d'accompagnements individuels	101
Nombre de ménages différents	81

Commune	Nombre de ménages suivis en 2019	Commune	Nombre de ménages suivis en 2019
Anthignes	2	Nandrin	5
Aywaille	27	Ouffet	9
Clavier	2	Sprimont	2
Comblain-au-Pont	8	Stoumont	6
Esneux	1	Hamoir	12
Ferrières	5	Tinlot	1
		SDF	1

1.3.1 Conclusion

L'appel à projet que nous avons rendu vise avant tout la mise sur pied d'ateliers collectifs. Les questions du maintien dans le logement, n'est pas réellement une thématique qui motive et mobilise collectivement le public fragilisé que nous rencontrons quotidiennement.

Les personnes sont venues avec des demandes individuelles, qui nécessitaient une visite de leur logement pour identifier les causes techniques du problème d'où la richesse d'avoir un technicien dans ce projet.

Dans la plupart des cas cette visite individuelle nous a aidés à faire le lien vers les actions collectives pour la suite mais aussi d'aborder la question de l'inclusion sociale. Normalement, le cadre de ce projet

ne nous autorise pas à mener un accompagnement de différents ménages. Cependant, partir des demandes individuelles a été indispensable pour mobiliser les personnes.

Ce projet répond à un réel besoin du public que nous rencontrons que ce soit dans les actions d'inclusion, dans le cadre de l'accompagnement tox, ou les personnes relayées par le CPAS. La question du bien être dans son logement apparaît régulière comme un frein à l'inclusion (factures énergétiques trop importantes, hygiène du logement, entretien de celui-ci, problèmes techniques,...). Lors du travail de premier ligne réalisé dans le cadre du SIS ou en assuétudes, une relation de confiance se crée envers nos services. Ce qui permet aux personnes d'ouvrir leurs portes et d'aborder ses questions parfois plus tabou.

L'évaluation à la fin du projet en 2019 faisait ressortir les points ci-dessous.

Il nous semble indispensable de :

- Continuer une approche individuelle et collective sur la thématique du logement dans notre région. L'approche individuelle permet d'ancrer les apports amenés en collectif.
- Sensibiliser de nouveaux ménages qui rencontrent également des difficultés.
- Trouver une juste mesure entre des ateliers accroches types « do it yourself » (indispensable pour capter un nouveau public) et les ateliers de sensibilisation traditionnels.
- Axer nos actions sur des réalisations ludiques et d'autres plus concrètes (ateliers permettant l'échange entre pairs).
- Partir de groupe existant et maintenir la collaboration établie avec les CPAS, peut-être même la formaliser davantage.
- Elargir le champ « des possibles » en déposant une demande d'agrément en tant APL.

Le type d'accompagnement que nous recommanderions serait axé sur 3 axes, un individuel, l'autre collectif et le dernier plus communautaire.

Le décret APL (Association Promotion Logement) propose un cadre permettant l'accompagnement sociale de ménages fragilisés. C'est pourquoi nous avons introduire une demande d'agrément de ce type en 2018 qui n'a pas abouti faute de crédit budgétaire. Elle a été réintroduite mi 2019- l'agrément a été obtenu pour 2020.

La programmation des ateliers de sensibilisation a pris fin le 30 décembre 2019. Nous avons réintroduit un dossier à la région afin de les maintenir en 2020. Toutes comme les autres opérateurs wallons, nous attendons un retour à ce sujet.

1.4 Le plan stratégique de sécurité de prévention

Construction de nos Plans

Un **Plan stratégique de sécurité et de prévention** (PSSP) est un outil à la disposition des communes permettant de mettre en place des politiques **locales** en matière de prévention (gestion des nuisances publiques **liées à l'usage de drogue(s), gestion des nuisances sociales,...**).

Pour exécuter ce plan, une convention est conclue entre le SPF Intérieur et la commune de Comblain-au-Pont, commune porteuse pour la zone de police du Condroz (excepté Marchin et Modave) et Aywaille, commune porteuse pour la zone de police SECOVA (excepté Chaudfontaine et Trooz).

Il y a donc deux PSSP pour notre **zone d'action** :

- PSSP **d'Aywaille** (commune porteuse), Esneux, Sprimont.
- PSSP de **Comblain-au-Pont** (commune porteuse), Hamoir, Ouffet, Ferrières, Nandrin, Tinlot, Anthisnes, Clavier

Le PSSP actuel était programmé pour une période de quatre ans, de 2014 à 2017. Il a été prolongé une première fois, via un arrêté royal et un arrêté ministériel, de deux ans pour 2018 et 2019 ; prolongation qui s'est donc achevée le 31 décembre 2019. Il est actuellement à nouveau prolongé d'un an, jusqu'au 31 décembre 2020.

L'ASBL Teignouse est chargée de la mise en œuvre et de la gestion pédagogique de ces deux plans.

De plus, elle renforce ce service en prenant à sa charge, entre autre grâce aux cotisations communales, les frais de fonctionnement et de personnel du projet.

La mutualisation de ces différentes ressources nous permet d'engager 4.35 ETP (dont 2.3 ETP financé par les communes et 2.05 par la Teignouse) et de proposer actuellement à nos communes les services suivants dans le cadre du PSSP :

- Coordination du Plan (rédaction du Diagnostic Local de Sécurité, gestion quotidienne du plan et suivi des projets, interface entre le SPF Intérieur et les communes, rédaction des rapports d'avancement à destination du SPF Intérieur, initiation des comités de pilotage visant à encourager les échanges entre autorités communales (bourgmestres) et autorités de police locale (chefs de corps des deux zones de police locale, ...).
- Le service de médiation citoyenne (mode alternatif de résolution des conflits de voisinage et de quartier).
- L'accompagnement individuel et/ou groupal, socio-administratif et/ou psychosocial, des personnes dépendantes et/ou de leur(s) proche(s).
- Sensibilisation et soutien aux professionnels non spécialisés en assuétudes.
- Espace futé : Promotion du bien-être, de consomm'actions responsables, prévention et réduction des risques en milieux festifs (événements festifs, cafés, commerces, clubs sportifs) et sensibilisations à la sécurité routière.
- Collaboration dans la mise en place des CSIL-Radicalisme (cellules de sécurité intégrale locale en matière de radicalisation) avec la zone de police.
- Réflexion et mise en place de projets sur des thématiques émergentes connexes à la thématique des consommations et assuétudes.

Suite au **Diagnostic local de Sécurité**, le plan doit prévenir, détecter et limiter un ou plusieurs des **phénomènes** suivants et/ou le sentiment d'insécurité y relatif tels que les incivilités, **les nuisances sociales** (conflits de voisinage, de quartier), la violence, la criminalité contre les biens, la radicalisation à portée violente, le crime organisé, **les nuisances publiques liées à l'usage de drogue(s)**, la cybercriminalité, la sécurité routière, la fraude financière, ...

La coordination met en place un **Comité de pilotage** restreint, afin de favoriser la bonne circulation de l'information et de renforcer et formaliser les concertations existantes entre le Bourgmestre, le fonctionnaire de prévention et le chef de corps de la zone de police locale. Il a lieu **deux fois par an pour chaque zone de police**.

Sources réglementaires

- 27/11/2003 Décret relatif à l'agrément et au subventionnement des réseaux d'aide et de soins et des services spécialisés en assuétudes (M.B., du 29/12/2003).
- 25/12/2017 Arrêté royal relatif à la prolongation 2018-2019 des plans stratégiques de sécurité et de prévention 2014-2017 (M.B., du 05/02/2018).
- 27/12/2017 Arrêté ministériel déterminant les modalités d'introduction, de suivi, d'évaluation et déterminant les modalités d'octroi, d'utilisation et de contrôle de l'allocation financière relatives aux plans stratégiques de sécurité et de prévention 2018-2019 (M.B., 05/02/2018).

L'équipe sociale

En 2019, l'équipe était composée de 4.35 ETP répartis entre 6 personnes. (2.05 ETP Teignouse, 1 ETP CAP et 1.3 ETP Aywaille).

Coordinatrice : Amandine Huberty, assistante sociale et criminologue.

Médiatrices : Laurence David, juriste et **médiatrice**.

Virginie Knauf, éducatrice spécialisée et **médiatrice**.

Intervenants : Bérengère Pirard, assistante sociale, **assuétudes**.

Tijl Delahaye, éducateur, **assuétudes** (jusqu'au 30/11/2019).

Jérémy Baré, criminologue, **intervenant social Espace Futé**.

Rachel Rikir, criminologue, **intervenante sociale Espace Futé** (du 1/04/2019 au 31/12/2019).

Educateurs de rue : Axel Jimenez, éducateur spécialisé, **Projet Jeunes Futés** (du 01/08/2019 au 31/12/2019).

Jules Vaessen, assistant social, **Projet Jeunes Futés** (du 01/08/2019 au 31/10/2019).

Rachel Rikir, criminologue, **Projet Jeunes Futés** (du 01/11/2019 au 31/12/2019).

Actions mises en place dans le cadre du PSSP

Action 38 : Coordination du PSSP

A chaque nouvelle programmation du Plan, en moyenne tous les 4 ans, le PSSP doit réaliser un Diagnostic Local de Sécurité.

Il s'agit d'une cartographie des communes, sur base des données sociodémographiques, accompagnée d'une analyse des statistiques criminelles policières et d'entretiens individuels avec les partenaires de

terrain qui a pour objectif de fournir une image, la plus complète possible, des phénomènes existants sur le territoire local en matière de criminalité, de sécurité et de prévention.

Ce diagnostic est actualisé annuellement, pour le 31 mars. Il est disponible sur demande.

Chaque année, de janvier à mars, le PSSP rencontre et consulte les différents partenaires pour actualiser ce DLS (police locale, autorités communales, PCS, Plan HP, écoles, éducateurs, AMO, CPAS, ASBL, institutions, ...).

Sur base de notre Diagnostic Local de Sécurité, nous avons :

1. Etabli une liste exhaustive des phénomènes (énoncés supra) présents sur son territoire.
2. Choisi et motivé les phénomènes sur lesquels nous allons travailler.

Il s'agit :

- Des nuisances publiques liées à l'usage de drogue(s), intitulé ci-après le service *assuétudes* et les projets *Espace Futé*.
- Des nuisances sociales, intitulé ci-après le service de *médiation citoyenne*.

Pour mettre en œuvre son plan, le PSSP est représenté dans différentes plateformes et réseaux, travaille en collaboration avec les opérateurs locaux, et supra locaux. Il s'inscrit dans un processus de formation continue (**13** formations suivies en 2019) et est appelé à témoigner de son expertise en plusieurs circonstances (à **17** reprises en 2019).

Participation aux structures de concertation existantes

29/03/19 : Participation au colloque « *Prévention des nuisances publiques* » organisé par le SPF Intérieur

Commissions d'accompagnement des PCS

En 2019, l'équipe a participé à **5** commissions d'accompagnement des Plans de Cohésion Sociale (Aywaille, Ourthe et Condroz), notamment dans le cadre de l'élaboration des PCS 2020-2025.

Réseau Wallon des Évaluateurs Internes (RWEI)

A raison d'une à deux fois par an, les évaluateurs internes des différents PSSP wallons se rencontrent, sous l'impulsion du PSSP de Charleroi. Lors de cette rencontre, nous discutons et échangeons des informations sur les demandes du Ministère de l'Intérieur, des phénomènes, des actions menées.

1.4.1 Assuétudes

Action 39 : Service Assuétudes : Accompagnement des usagers de drogue(s) et/ou de leurs proches

Les tâches relatives à l'accompagnement des usagers de drogues et/ou de leur entourage sont réalisées grâce à un partenariat entre le "service d'aide et de soins spécialisé en assuétudes agréé et subventionné par la Région Wallonne" de la Teignouse et le PSSP.

Nous définissons l'assuétude comme une dépendance et une accoutumance engendrées par l'usage abusif de produits psychotropes licites (alcool, tabac, médicaments) ou illicites.

On entend par "bénéficiaire" toute personne concernée directement ou indirectement par des problèmes d'assuétude.

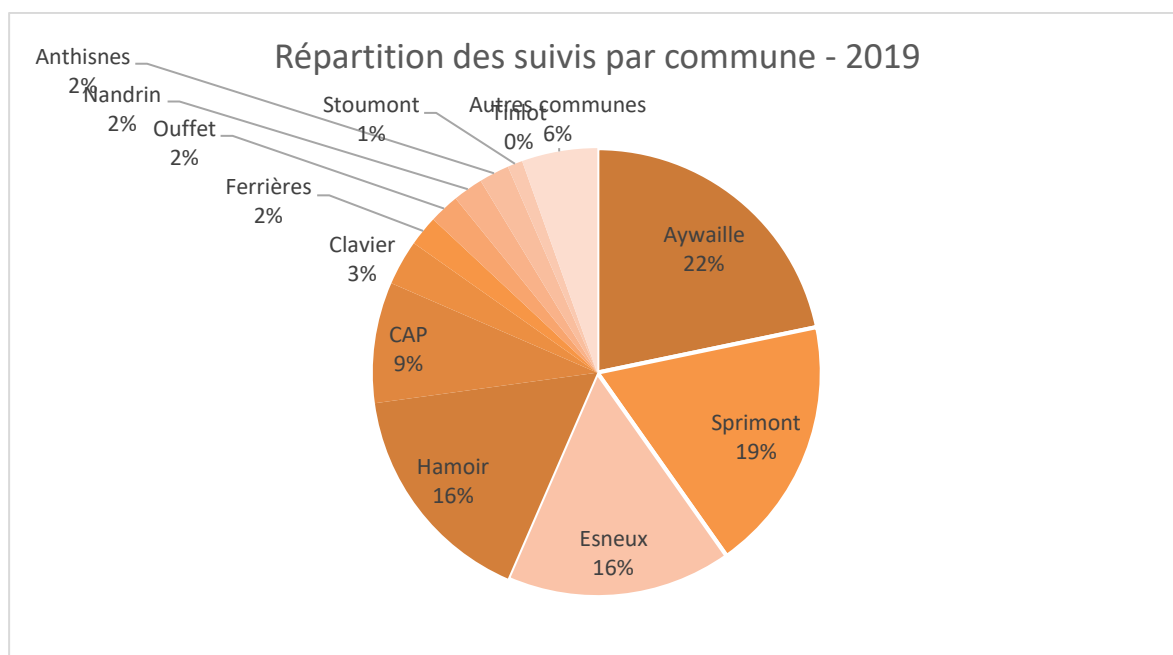
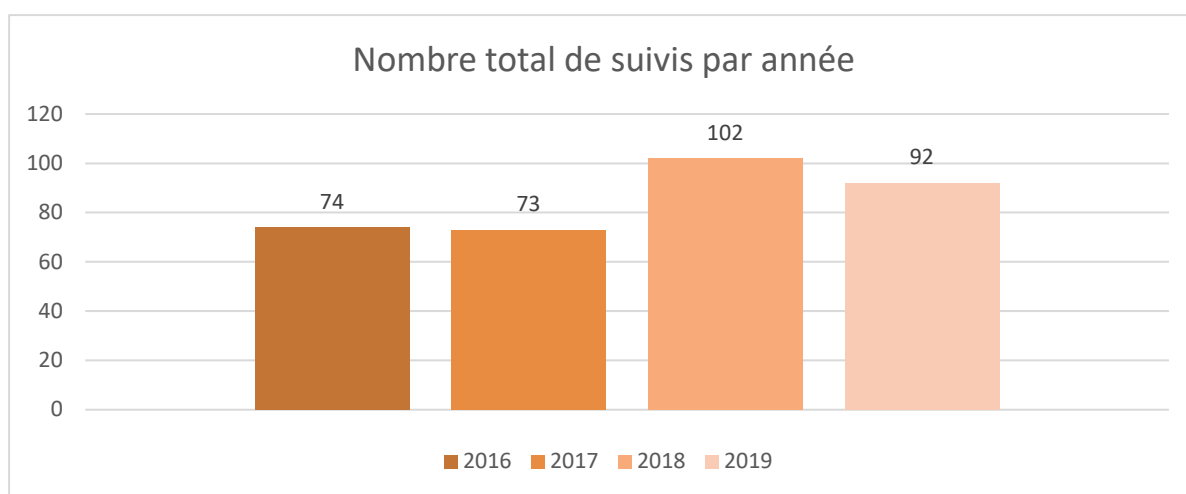
Cet agrément RW implique :

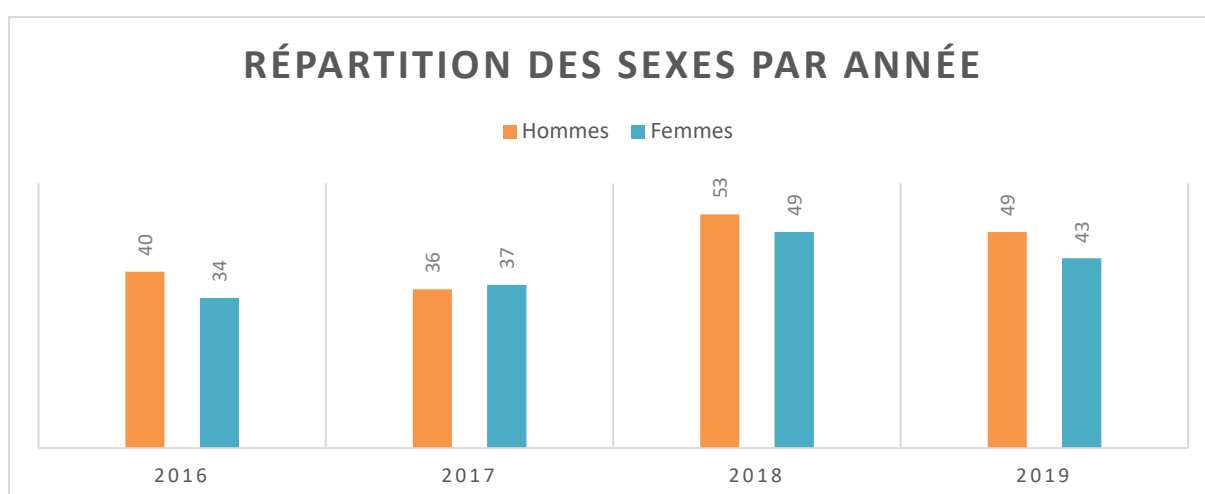
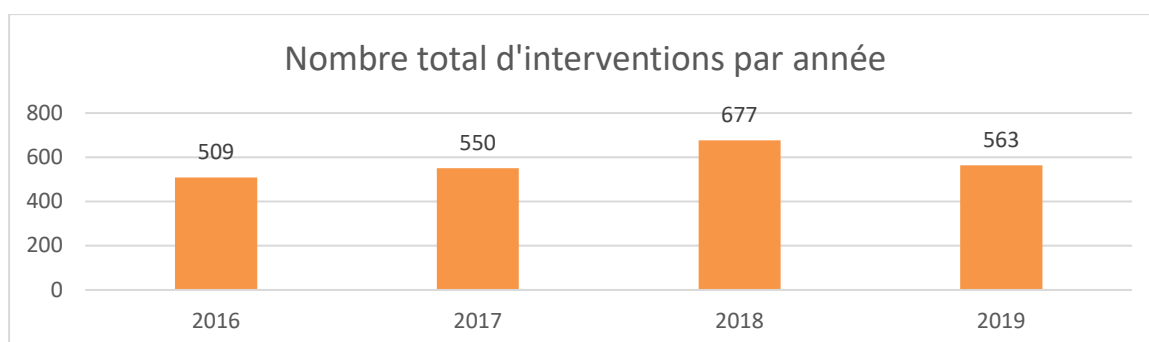
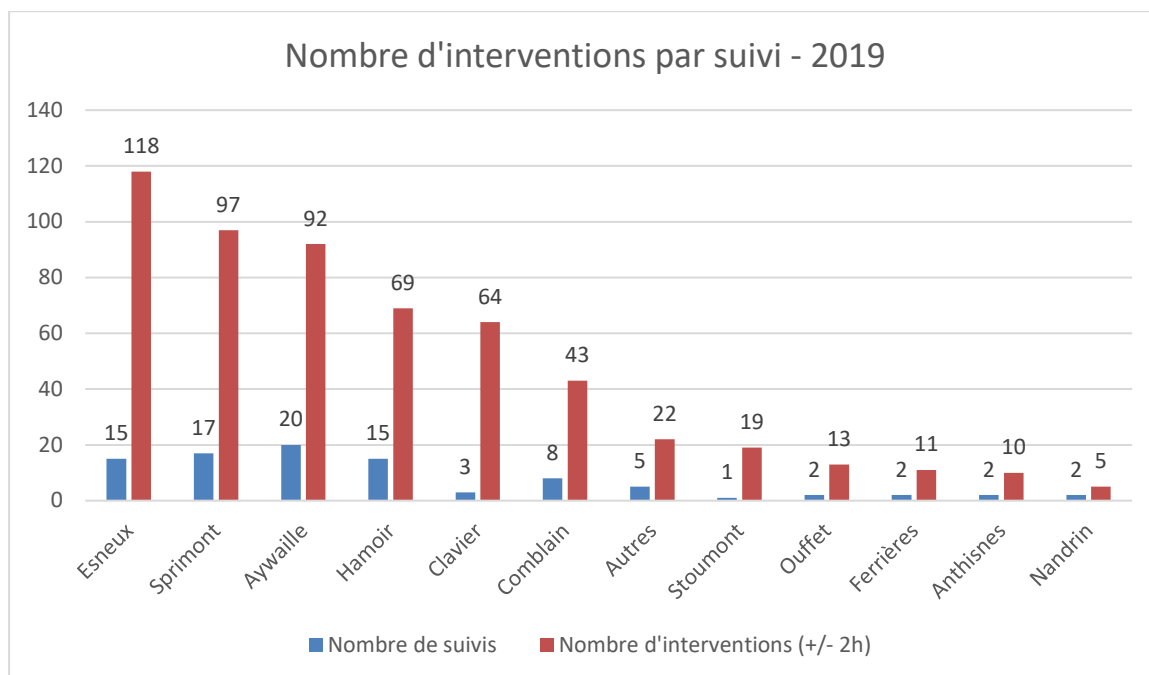
- La mise à disposition de documents de présentation du service aux bénéficiaires.

- La réalisation d'un dossier individuel consultable par le bénéficiaire et un encodage des données. Le traitement informatique des données est pratiqué en vue de la participation du service au recueil national des données épidémiologiques dans le respect du Règlement général sur la protection des données.

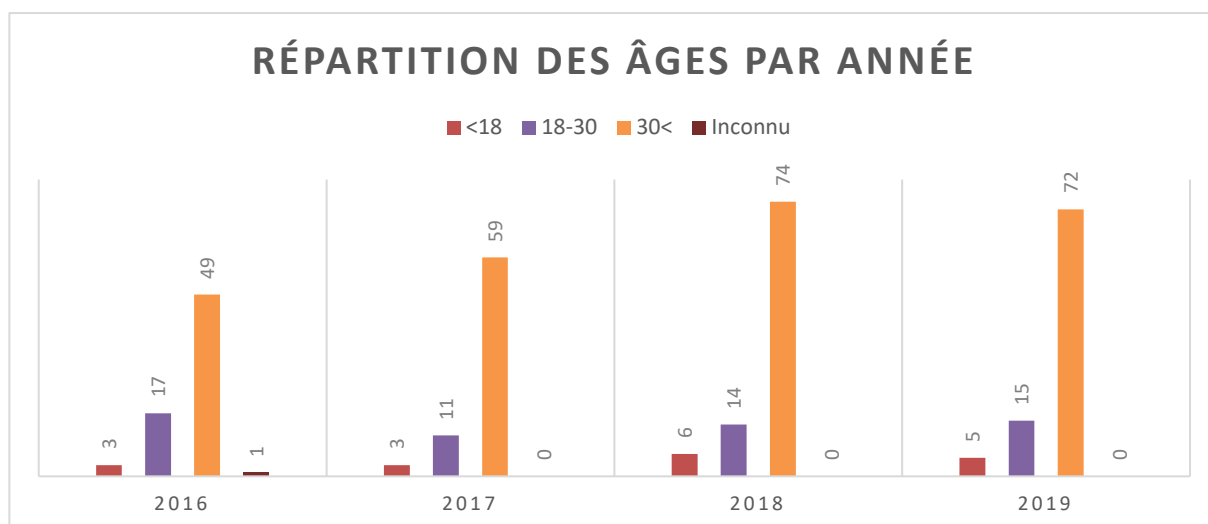
L'accompagnement consiste à :

- Assurer l'accueil, la prise en charge psycho-sociale et/ou la remise en ordre socio-administrative des usagers de drogue(s).
- Orienter les usagers de drogue(s) vers les services adéquats.
- Impliquer l'entourage d'usagers de drogue(s) marginalisés dans la prise en charge de leur mal être.
- Accompagnement des usagers de drogue(s) dans la conclusion d'un contrat de traitement de substitution.

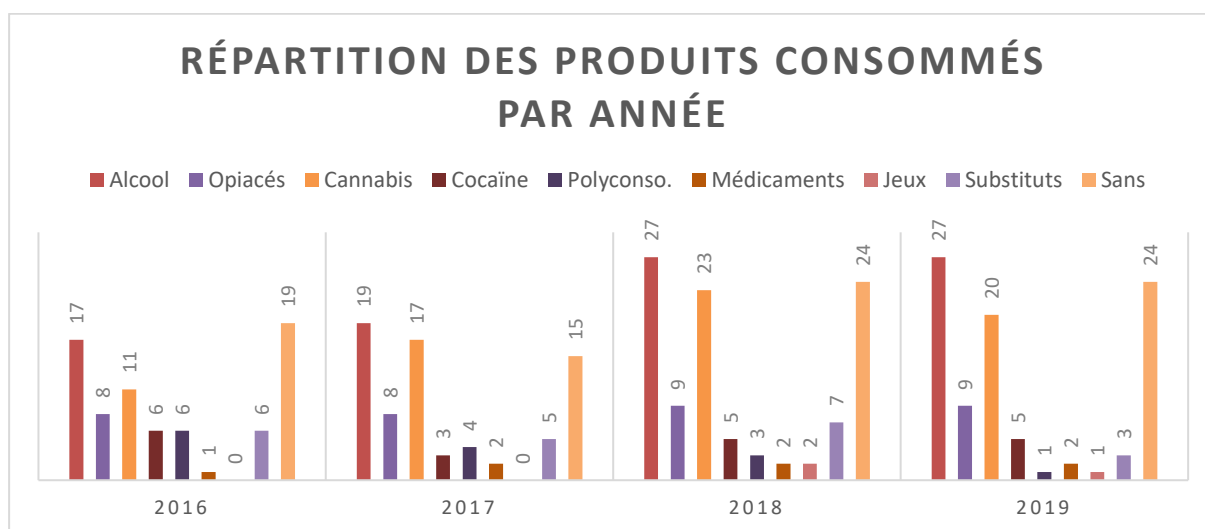




Nous accompagnons généralement majoritairement des hommes.



L'âge moyen global en 2019 est de 42 ans.



Les personnes qui sont suivies le sont principalement pour consommation d'alcool et de cannabis.

Action 40 : Service Assuétudes : Animation et sensibilisation

Nous sommes régulièrement interpellés pour réaliser différents modules de sensibilisation liés aux consommations. Ceux-ci sont généralement construits « au cas par cas » afin de répondre le plus adéquatement possible aux demandes et besoins.

Date	Thème	Lieu	Partenaires	Objet
09/02/19	Consos	Ferrières	Staff d'Unités Scouts Ferrières	Animation « Conso., Dépendance, Bien-Être »
15/04/19	Consos	Aywaille	PCS Theux	Accueil nouvelle demande : sensibilisation consos scouts
03/05/19	Consos	Aywaille	Profs Athénée Royal Aywaille	Accueil nouvelle demande : sensibilisation consos via une visite des services « Assuétudes » et « Espace Futé » par un groupe classe

22/05/19	Consos	Ferrières	Directeur Internat « Château de Ville » Ferrières	Nouvelle demande : sensibilisation/anim consos.
05/06/19	Consos	Harzé	Staff d'unités scouts Remouchamps	Continuité collaboration réduction des consos lors des camps
26/06/19	Consos	Remouchamps (Aywaille)	Animateurs + staff d'unités scouts Remouchamps	Animations de sensibilisation sur les consos
03/07/19	Consos	Aywaille	Comité des jeunes – Espace Jeunes Anthisnes	Accueil nouvelle demande : collab création MJ Anthisnes
30/08/19	Consos	Aywaille	SAPV Herve	Prêt matériel alcovision pour stand de prévention foire agricole dans leur région
06/09/19	Consos	Aywaille	Poste de police locale d'Aywaille	Prêt matériel alcovision pour portes ouvertes des pompiers
10/09/19	Consos	Aywaille	Jet asbl (MJ d'Esneux)	Tournage capsule vidéo promotionnelle Esneux Street Arts Festival
04/11/19	Consos	Ferrières	St-Roch Ferrières : Direction + CPMS + équipe éducative	Nouvelle demande d'animation de sensibilisation autour de la thématique des consos : animation débat suite à représentation pièce de théâtre s/ thématique consos
13/11/19	Consos	Ferrières	St-Roch Ferrières : Direction + CPMS + équipe éducative	Animation débat suite à représentation pièce de théâtre sur thématique des consos (élèves de 3 – 4 – 5 ^{ème} sec)
14/11/19	Consos	Ferrières	St-Roch Ferrières : Équipe éducative + PMS	Réunion débrief anima débat pièce de théâtre

Action 41 : Service assuétudes- Projet “permanences” à l’A.R. Esneux

Ce projet est né de l’interpellation et du constat effectué par la direction de l’ARE ainsi que par les agents du poste de police locale d’Esneux concernant des consommations problématiques de cannabis dans et aux abords de l’établissement scolaire.

Deux demandes ont été formulées de leur part à notre égard :

- 1) Effectuer éventuellement un travail socio préventif de terrain/de rue (cf. Projet *Jeunes Futés*)
- 2) Mener des actions/ateliers d’animation/sensibilisation auprès des étudiants de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} années du secondaire de l’établissement.

C’est ainsi que nous – avec la collaboration de 4 autres partenaires : Teignouse AMO, Jet asbl (MJ d’Esneux), Centre PMS de l’école & le Planning Familial Ourthe-Amblève) – avons élaboré et mis en place un projet appelé « permanences Mobil’AIR ». Ce projet répond à 2 objectifs principaux :

- 1) Rendre nos 5 services davantage visibles et accessibles aux jeunes (qu’ils apprennent à nous connaître et à savoir où s’adresser lorsqu’ils rencontrent le besoin d’infos, de parler, etc.)
- 2) Mettre en place des animations de sensibilisation autour de différentes thématiques : les consommations, les relations affectives et sexuelles, le harcèlement, etc.

Pour l'année scolaire 2018-2019, nous nous sommes dès lors rendus 5 jeudi (1x/mois de janvier à mai 2019) sur le temps de midi à l'Athénée Royal d'Esneux avec le Mobil'AIR, avec au minimum un représentant de chacun de nos services et le matériel nécessaire aux animations thématiques. 1 permanence = 1 thématique.

Date	Lieu	Partenaires	Objet
08/01/19	Aywaille	Teignouse AMO, Jet asbl	Continuité collab. Permanence ARE
18/01/19	Esneux	Teignouse AMO, Jet asbl	Passage classes ARE présentation projet permanences
24/01/19	Esneux	Jet asbl, Teignouse AMO, PMS Esneux	1 ^{ère} permanence
15/02/19	Esneux	Chef poste police locale Esneux, proviseure ARE, chef atelier ARE	Réunion de coordination ARE
21/02/19	Esneux	Jet asbl, Teignouse AMO, PMS Esneux	2 ^{ème} permanence
14/03/19	Esneux		Réunion débriefing 2 ^{ème} perma
21/03/19	Esneux	Jet asbl	3 ^{ème} permanence
03/04/19	Esneux	Planning Familial OA, Teignouse AMO, PMS Esneux	Réunion débriefing 3 ^{ème} perma
02/05/19	Esneux		4 ^{ème} permanence
13/05/19	Esneux	Jet asbl, PMS Esneux, Teignouse AMO	Réunion prépa 5 ^{ème} permanence
20/05/19	Esneux	PMS Esneux, Teignouse AMO	Réunion prépa 5 ^{ème} permanence
23/05/19	Esneux		5 ^{ème} permanence
17/06/19	Esneux	Proviseure ARE, Teignouse AMO, chef poste police Esneux	Réunion de coordination ARE

Pour l'année scolaire 2019 – 2020, 5 permanences (1 mardi/mois de novembre 2019 à mai 2020 sauf en décembre 2019 et en février 2020) sont programmées. Le projet ayant été évalué positivement tant par les 5 partenaires que par la direction de l'école et par la police locale, celui-ci est donc renouvelé pour une année scolaire supplémentaire avec un partenaire de plus : le service Jeunesse de la commune d'Esneux.

Date	Lieu	Partenaires	Objet
12/09/19	Esneux	Jet asbl, AMO, Direction AR Esneux, Dir. ZP SECOVA, CPMS AR Esneux, Planning Familial OA, ...	Réunion de planification année scolaire 2019 – 2020 ARE
10/10/19	Esneux	AMO, PMS, Jet asbl, PF	Réunion concertation en vue de la reprise des permas
24/10/19	Esneux	Jet asbl, AMO, PF OA, CPMS	Passage classes 4 – 5 – 6 ^{ème} AR Esneux pour présentation projet permas année scolaire 2019 – 2020
28/11/19	Esneux	Jet asbl, AMO, CPMS, PF, Service Jeunesse Esneux	1 ^{ère} PERMA Nb pers sensibilisées : entre 30 et 50 jeunes de la 4 ^{ème} à la 6 ^{ème} sec
05/12/19	Esneux	Jet asbl, PMS, AMO	Débrief 1 ^{ère} perma et prépa 2 ^{ème} perma du 14/01/20

Action 42 : Service assuétudes : Modules de sensibilisation/animation à la sécurité routière en collaboration avec les services de police locale des 2 zones de police

Soucieux du bien-être de notre jeunesse et de la sécurité sur nos routes, la Teignouse ASBL et les deux zones de police (SECOVA et Condroz) mènent des campagnes de sensibilisation à la sécurité routière. Celles-ci s'adressent aux jeunes en passe d'obtenir leur permis. Entièrement gratuite, elle est donnée par deux duos d'intervenants Teignouse-policiers.

Concrètement, notre action de sensibilisation se décline en deux étapes d'1h chacune. Dans un premier temps, nous animons une discussion avec les jeunes en reprenant différentes thématiques attachées à la sécurité routière : leur expérience sur les routes, les causes et conséquences d'un accident, la conduite sous influence, les risques légaux et collatéraux, l'influence de l'alcool et les croyances populaires en la matière, les alternatives propres au retour de soirée, les bonnes attitudes à adopter, etc. Pour agrémenter notre discussion, nous disposons de capsules vidéo (spots de prévention). Cette partie a pour vocation d'encourager l'échange et l'interactivité.

Dans un second temps, les jeunes sont amenés à suivre un atelier plus pratique et didactique. Ils sont invités à réaliser un parcours d'obstacles munis de lunettes spécifiques (lunettes alcovision) permettant de recréer certains effets de l'alcool sur notre conduite. Ils passent ensuite à un stand de démonstration du matériel policier employé lors d'un contrôle (test salivaire, pré-testeur et éthylotest).

L'ensemble de la sensibilisation se veut interactif et ludique. Notre objectif est de conscientiser nos (futurs) jeunes conducteurs par des échanges, un retour d'expérience et une participation active de leur part.

Ces sensibilisations permettent aux jeunes de démystifier le rôle "répressif" de la police. Les policiers ainsi que les intervenants sont perçus comme des personnes *ressources*.

Animations

Date	Zone de police	Événement	Nb de personnes sensibilisées
08/02/2019	ZP Condroz	Sécurité routière AR Ouffet	27 élèves
18/04/2019	ZP Secova	Semaine du permis ASBL sur la route	24 jeunes
30/10/2019	ZP Secova	Semaine du permis organisée par la MJ de Sprimont & l'asbl « Sur la route »	17 jeunes

Rencontres

Lieu	Date	Contact/ rencontre	Sujet
Modave	09/01/19	Laurent Wagner, Hervé Philippin et Sébastien Cuffaro ZP Condroz	Préparation animation sécurité routière AR Ouffet
Beaufays	15/04/19	Denis Moureau, Valérie Botta, Valérie Stitz	Préparation animation sécurité routière Banneux

Beaufays	20/11/19	ZP SECOVA + Cellule Education & Prévention Gouverneur Province de Liège	Prépa anim sécurité routière St-Raph Remouchamps + Athénée Royal Aywaille 2020
----------	----------	---	--

En avril 2019, nous déposons notre candidature à un appel à projet du SPF Mobilité & Sécurité routière. Le 29/08/19, nous recevons la notification de l'arrêté ministériel nous octroyant la subvention que nous avons sollicitée. L'octroi de cette subvention va nous permettre d'améliorer nos modules de sensibilisation via l'achat de matériel neuf et/ou supplémentaire mais va également nous permettre d'élargir/étendre le projet en le proposant à d'autres partenaires : autres MJ, établissements secondaires de notre zone d'action, ...

Action 43 : Service assuétudes- Projet « Jeunes Futés »

En 2018 & 2019, certains partenaires (directeurs d'établissements secondaires – services de police locale – PCS) et certaines autorités communales nous interpellent concernant des rassemblements potentiellement problématiques de jeunes sur l'espace public. Ces rassemblements peuvent engendrer un certain nombre de troubles (sentiment d'insécurité, nuisances sonores, nuisances visuelles, dégradations, déchets, etc.) et être parfois accompagnés de temps de consommation de produits licites ou illicites (alcool, cannabis, tabac,...)

Dès lors, en décembre 2018, nous avons introduit une demande de subvention facultative auprès de la Région Wallonne. Au mois de juillet 2019, nous recevons la notification de l'arrêté ministériel nous octroyant cette subvention facultative. Celle-ci nous a dès lors permis d'embaucher 2 éducateurs de rue à mi-temps du 01/08/2019 au 31/12/2019.

Objectifs

"Jeunes Futés" est un projet qui vise à aller à la rencontre de ces groupes de jeunes pendant ces temps de rassemblement et de consommation, d'aborder avec eux les questions relatives à l'occupation de l'espace public, de la consommation de produits, de la cohabitation avec le voisinage,... *In fine*, d'ouvrir un dialogue afin de s'assurer que ces temps resteront bien des moments conviviaux, dans le respect du bien-être de tous.

Nous proposons d'offrir un temps de parole au sein de ces groupes de jeunes afin de leur permettre de réfléchir à leur consommation (l'impact pour eux et pour leur milieu de vie). Ce travail se fait en adéquation avec les valeurs de l'asbl et nos choix méthodologiques. Nous sommes convaincus qu'il est indispensable de favoriser la participation du public-cible dans la mise en œuvre de nos différentes actions sociales (identification des besoins, recherche des moyens, réalisation des outils,...). La collaboration étroite possible avec le *service de médiation* permet, pour certaines situations, de mettre autour de la table tous les acteurs concernés par la problématique (jeunes, riverains, responsables politiques, police éventuellement) afin de faire émerger des pistes de cohabitation qui conviendraient à toutes les parties prenantes.

Public-cible

Les jeunes de 14 à 24 ans qui se regroupent sur l'espace public.

Date	Lieu	Partenaires	Objet
17/01/19	Aywaille	Interne Teignouse	Réunion prépa réunion rassemblements jeunes Poulseur & Hamoir
21/01/19	Aywaille	Interne Teignouse	Réunion prépa réunion rassemblements jeunes Poulseur & Hamoir

21/01/19	Poulseur	Dir. Ops. ZP CONDROZ, Teignouse, Teignouse AMO, PCS Ourthe, échevin CAP, bourgmestre Hamoir	Réunion rassemblements jeunes Poulseur
02/04/19	Hamoir	Chef de zone ZP CONDROZ, Dir. Ops. ZP CONDROZ, bourgmestre Hamoir, échevin CAP, Teignouse, Teignouse AMO, chefs postes ZP CONDROZ, PCS Ourthe	Réunion rassemblements jeunes Poulseur & Hamoir (CLT)
24/04/19	Aywaille	Teignouse, Teignouse AMO, PCS Ourthe	Réunion plan d'action rencontre jeunes Hamoir (CLT)
17/05/19	Hamoir	Teignouse, Teignouse AMO, chef zone ZP CONDROZ, Dir. Ops. ZP CONDROZ, bourgmestre Hamoir, PCS Ourthe	Réunion de coordination thématique « rassemblements de jeunes à Poulseur et à Hamoir »
06/06/19	Aywaille	Teignouse, Teignouse AMO	Réunion rassemblements jeunes Hamoir (CLT)
20/06/19	Comblain-au-Pont	Bourgmestre CAP, chef poste Poulseur, PCS Ourthe	Réunion rassemblements jeunes Poulseur
02/07/19	Comblain-au-Pont	Teignouse, Teignouse AMO, PCS Ourthe, Dir. Ops. ZP CONDROZ, MJ « L'Aventure », bourgmestre CAP, D.G. CAP	Réunion rassemblements jeunes Poulseur
17/07/2019			Arrêté ministériel obtention subvention facultative projet « <i>Jeunes Futés</i> » - 24.000€
26/07/2019			Notification Arrêté ministériel obtention subvention facultative projet « <i>Jeunes Futés</i> » - 24.000€
29/07/19	Comblain-au-Pont	Teignouse, Teignouse AMO, PCS Ourthe, Dir. Ops. ZP CONDROZ, MJ « L'Aventure », bourgmestre CAP, D.G. CAP	Réunion rassemblements jeunes Poulseur
30/07/19	Aywaille		Entretiens d'embauche éducateurs de rue
31/07/19	Hamoir (CLT)	Teignouse AMO	Rencontre jeunes Parc Biron

PHASE 1 : Août 2019 : Communication de la part de la structure vers les partenaires externes sur la mise en place du projet et de l'entrée en fonction des éducateurs de rue jusqu'au 31/12/2019

DATE	Objet
08/08/2019	Mail envoyé de la part de la coordinatrice vers les différents partenaires (bourgmestres, échevins, chefs de corps des 2 ZP, Dir.Ops. ZP, chefs postes de police locale, D.G. des communes, AMO, MJ, PCS, Planning Familial, directeurs établissements secondaires, ...) afin de les informer de l'entrée en fonction des deux éducateurs de rue

PHASE 2 : Rencontre des partenaires locaux + présentation des missions respectives (éducateurs de rue – partenaire)

DATE	Lieu	Qui ?	Objet
?/08/2019	Aywaille	Educateurs de rue + coordinatrice et chef poste de police d'Aywaille	Rencontre – Présentation des missions
14/08/2019	Comblain-au-Pont Poulseur	Educateurs de rue + : Comblain-au-Pont : Teignouse AMO & MJ « L'Aventure » Poulseur : poste de police locale	Rencontre – Présentation des missions
05/09/2019	Hamoir / Ouffet	Educateurs de rue + coordinatrice et les agents de police locale des postes de police d'Hamoir & Ouffet	Rencontre – Présentation des missions – Echange d'infos

01/10/2019	Esneux	Directrice asbl + coordinatrice et coordinatrice PCS Esneux, intervenant Service Jeunesse commune Esneux	Rencontre – Présentation des missions – Elaboration partenariat/collab./coordination dans le cadre du projet
01/10/2019	Hamoir	Educateurs de rue et directeur CPAS Hamoir	Rencontre – Présentation des missions
07/10/2019	Esneux	Educateurs de rue + coordinatrice et intervenant social Service Jeunesse commune Esneux	Rencontre - Elaboration partenariat/collab./coordination dans le cadre du projet
14/10/2019	Esneux	Educateurs de rue + coordinatrice et coordinatrice Jet asbl (MJ Esneux)	Rencontre – Présentation des missions – Elaboration possibilité de relais vers la MJ
23/10/2019	Esneux	Directrice asbl + coordinatrice + Educateurs de rue + Service Jeunesse commune Esneux + Echevin Jeunesse, CPAS + chef poste police Esneux + Directeur Teignouse AMO	Réunion « trimestrielle » de coordination thématique « Jeunesse » sur le territoire de la commune d'Esneux
28/10/2019	Hamoir	Educateurs de rue et échevin Jeunesse – CPAS – PCS d'Hamoir	Rencontre – Présentation des missions et du travail de rue déjà réalisé

PHASE 3 : Etat des lieux – Objectivation de situations potentiellement « problématiques » - Identification de « *hotspots* » = espace-temps « à risque » - Priorisation des lieux et temps de passage des éducateurs de rue en fonction de ce diagnostic

Remarque : En raison de l'étendue du territoire d'action de l'asbl et des moyens humains affectés au projet (1 ETP réparti sur 2 x ½ temps), il était difficilement envisageable qu'un travail social de rue de qualité soit proposé dans les 11 communes (et a fortiori dans la multiplicité de hameaux que ces communes comprennent). Les lieux de passage et de présence des éducateurs de rue a donc dû être déterminé en fonction des critères « d'urgence » et de « gravité » des situations de rassemblements de jeunes. Critères *subjectifs* : sentiment d'insécurité de certains riverains – plaintes auprès des services de police locale et/ou auprès d'une autorité communale (bourgmestre, échevin, ...) et critères *objectifs* : constats de rassemblements de jeunes (avec ou sans consommation, avec ou sans dépôt de déchets (mégots de joint, de cigarette, ...), avec ou sans dégradation du mobilier urbain, ...) de la part des partenaires (services de police locale, agents PCS, ...)

Résultats :

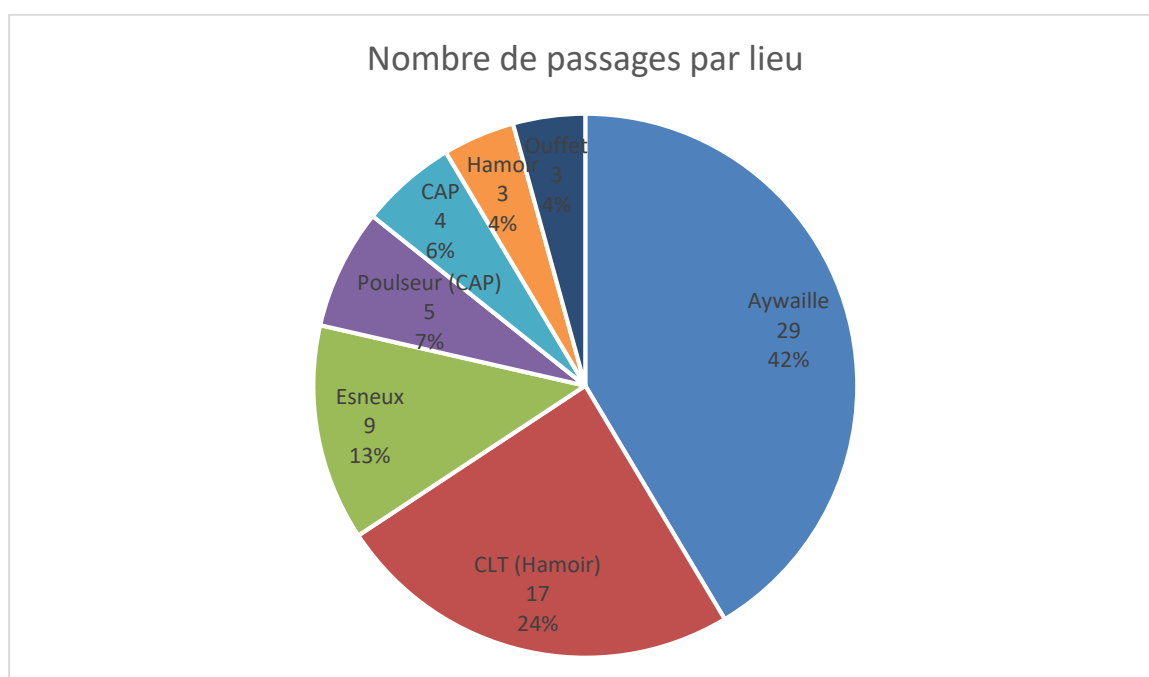
Lieux identifiés prioritaires :

- Parc Biron + Gare, Comblain-La-Tour (CLT), commune : Hamoir
- Rives/berges, arrière terrains de tennis, Hamoir
- Parking et abords de la gare, Poulseur, commune : Comblain-au-Pont (CAP)
- Centre de Comblain-au-Pont
- Parc communal + RAVeL, Aywaille
- Abords de l'Athénée Royal d'Esneux + « escaliers » qui montent à l'Administration communale, Esneux

PHASE 4 : Phase d'accroche auprès des jeunes – Se rendre disponible et identifiable auprès des jeunes sur le terrain

Nombre de passages/présences des éducateurs de rue sur le terrain du 01/08/2019 au 31/12/2019 :

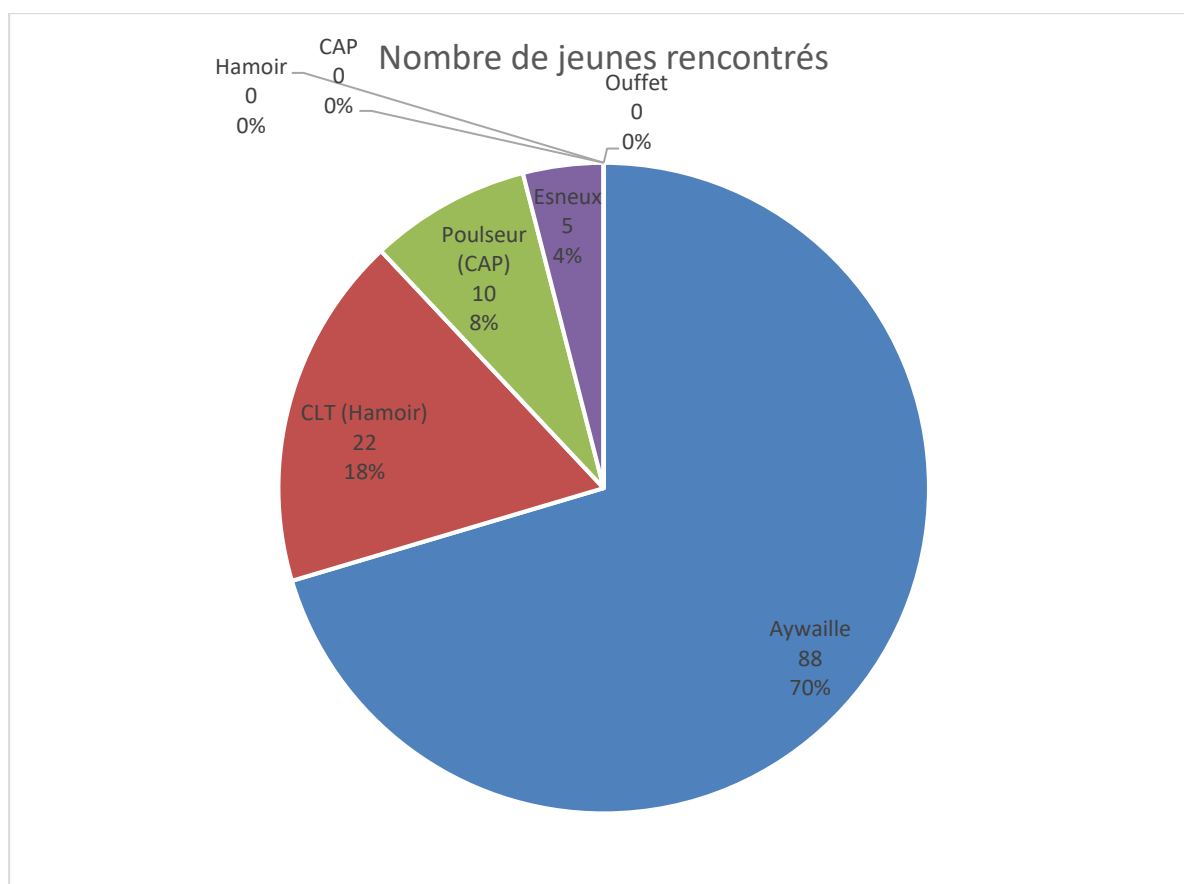
TOTAL : 70



Nombre de jeunes rencontrés¹ :

TOTAL : 125

¹ Ce recensement fait état du nombre global de jeunes rencontrés sur le terrain par les éducateurs de rue lors de leurs différents passages/présences en rue. Ces chiffres ne reflètent dès lors pas le nombre de jeunes DIFFERENTS rencontrés.



*Ce graphique reflète le nombre de jeunes rencontrés par les deux éducateurs de rue sur la période s'étalant du 01/08/2019 au 31/12/2019

PHASE 5 : Création d'une relation basée sur la stabilité et la confiance entre les éducateurs de rue et les jeunes

PHASE 6 : Imprégnation, par les éducateurs de rue, des réalités de vie des jeunes rencontrés, de leurs difficultés, de leurs attentes, de leurs projets, connaître les raisons qui font que ces jeunes « traînent en rue » et ne semblent, *a priori*, pas montrer d'intérêt pour les structures d'accueil « classiques », ...

PHASE 7 : Phase d'INFORMATION – Informer les jeunes sur les structures et projets existants

PHASE 8 : MISE EN PROJET : En tant qu'agents relais/de liaison, et sur base des demandes et attentes des jeunes, les éducateurs de rue ont relayé certains groupes de jeunes vers les structures et projets existants sur leur commune et qui faisaient cohérence et sens en réponse aux projets des jeunes.

DATE	Lieu	Qui ?	Objet
11/10/2019	Aywaille	Educateurs de rue + coordinatrice et Centre Jeunes ASF (MJ Aywaille) (animateurs MJ + coordinateur)	Mise en place d'un projet de relais vers la MJ autour de soirées : babyfoot/kicker, billard, PlayStation le vendredi soir + élargissement des horaires d'accueil de la MJ en soirée le VE
06/12/2019	Esneux	Coordinatrice Jet asbl (MJ Esneux) + Educateurs de rue + 5 jeunes	Match de mini-foot en salle au hall omnisport d'Esneux

En 2019, suite à la mise en place du projet *Jeunes Futés* et au travail en réseau entrepris avec les différents partenaires concernés par cette problématique (autorités communales, police locale, PCS, PSSP, AMO, ...), des réunions dites « de coordination » ou « de coordination Jeunesse » ont vu le jour sur les communes plus spécifiquement concernées. Nous nous réunissons régulièrement, généralement une fois par trimestre et ponctuellement si la situation le nécessite. En 2019, 9 réunions de ce type ont été tenues.

Action 44 : Service Assuétudes : Participation aux différents réseaux

Participation aux structures de concertation existantes et touchant à la toxicomanie

Date	Thème + N°	PSSP/commune/ projet concernés
22/01/19	Fédito Wallonne	Groupe de travail extraordinaire MEMORANDUM
07/02/19	Atelier Zone 4 Huy RéLia	
21/02/19	Atelier alcool RéLia	
25/02/19	Comité de pilotage RéLia	
28/03/19	Capteur logement Huy	Sonder l'intérêt d'implémenter le capteur logement sur la zone Huy-Waremme
25/04/19	Atelier alcool RéLia	
06/06/19	Atelier Zone 4 Huy RéLia	
12/06/19	Atelier assuétudes RéLia	Présentation chiffres « Espace Futé » 2018
13/06/19	Comité de pilotage RéLia	
13/06/19	GEPTA	Table ronde avec le comité directeur suivi d'une intervention avec le groupe de terrain
05/09/19	REALISM	Prépa journée d'étude : Quand les secteurs enfant et adulte se rencontrent
12/09/19	RéLia zone 4	Atelier zone 4
18/09/19	RéLia zone 4	Intervention RéLia zone 4 : cigarette électronique
24/09/19	RéLia	Atelier alcool
26/09/19	GEPTA	Intervention groupe de terrain
30/09/19	RéLia zone 4 & 5	CP RéLia septembre 2019
01/10/19	REALISM	Prépa journée d'étude : Quand les secteurs enfant et adulte se rencontrent
02/10/19	FEDITO Wallonne	Matinée Groupe de Travail Stratégie et Politique
07/10/19		Capteur-logement : réunion prépa à l'implémentation du projet sur Huy-Waremme
17/10/19	REALISM	Prépa journée d'étude : Quand les secteurs enfant et adulte se rencontrent
24/10/19	GEPTA	Accueil du Séminaire itinérant du GEPTA
07/11/19	REALISM	Prépa journée d'étude : Quand les secteurs enfant et adulte se rencontrent
19/11/19	RéLia zone 4	Atelier zone 4

25/11/19	REALISM	Journée d'échange interservices secteurs adultes/enfants organisée par le R.E.A.L.I.S.M.
05/12/19	RéLia zone 4 & 5	CP RéLia décembre 2019

1.4.2 Espace Futé

Espace Futé est un label de prévention et de réduction des risques en milieux festifs.

Il se décline en 4 projets : *Festi Futé* - *Café Futé* - *Commerce Futé* - *Sporti Futé*.

Les jeunes, et moins jeunes, se déplacent sur nos communes, attirés par un *évènement festif*, une *compétition sportive*, un souper,... et terminent parfois leur soirée dans un *café*. **La mobilité des citoyens entre les communes est indéniable.** Nous souhaitons être présents d'une manière réfléchie et cohérente dans ces différentes sphères festives de notre région.



Action 45 : Espace futé –Festi futé

Depuis 1998, La Teignouse est présente lors de manifestations diverses (bals, grands feux, festivals,...) et met à disposition le Mobil'AIR (camionnette de prévention) avec la présence de travailleurs sociaux proposant des outils d'information et de prévention: quizz ludiques, brochures informatives sur les consommations et la sexualité, éthylotests, préservatifs, bouchons d'oreilles,...

L'action consiste principalement en une prévention à la consommation excessive d'alcool et/ou autres produits stupéfiants, à réduire les risques liés aux surconsommations éventuelles et à promouvoir des consomm'actions responsables. Nous proposons également un lieu de répit, un espace de parole et d'échange. Les travailleurs sociaux incitent également les participants (principalement les conducteurs) à passer un test d'alcoolémie pour se rendre compte de leur capacité à reprendre le volant. C'est aussi l'occasion de faire circuler une information judicieuse sur les produits auxquels les jeunes peuvent être confrontés dans ce type de manifestation.

Méthodologie

Pour tout organisateur d'évènement festif (festival, bal rhétos, grand feu,...), la démarche pour participer au projet Festifuté est la suivante :

- A l'initiative de l'organisateur ou de la Teignouse, un premier contact est établi afin de solliciter une collaboration lors de l'évènement festif.
- Rencontre des organisateurs pour expliquer le projet en détail et connaître l'évènement plus en profondeur.

- Sensibilisation de l'ensemble des membres du comité organisateur et signature de la charte Festifuté. Au terme de la sensibilisation, chaque participant reçoit le « guide du bien-être en milieu festif ». Selon la commune, Festifuté est intégré à la réunion de préparation sécurité de l'évènement.
- Application de la charte lors de l'évènement et présence de l'équipe Festifuté avec le Mobil'AIR ou un stand de prévention mobile.
- Evaluation de la mise en place du concept Festifuté par l'équipe Festifuté en collaboration avec l'organisateur, le service de gardiennage et les services de police locale. Réaliser cette évaluation pour chaque évènement festif couvert permet d'envisager les perspectives pour les années suivantes.

	Zone	Date	Soirée	Entrées	Passages au stand	Taux de pénétration	Éthylotests	Date sensi	Pers. sensibilisées
1	Aywaille	16/02/2019	Bal rhétos Saint-Raphaël	1181	+/- 190	16%	60	17/01	78 rhétos + Direction (79)
2	Aywaille	16/03/2019	Grand feu Remouchamps	Non comptabilisées	+/- 200	/	30	13/03	Scouts de Remouchamps (1)
3	Tilff-Esneux	16/03/2019	Bal carnaval de Tilff	350	+/- 125	36%	5	19/02	Comité (2)
4	Aywaille	30/03/2019	Grand feu Septroux	Non comptabilisées	+/- 170	/	25	23/03	Une quinzaine d'animateurs et deux adultes (17)
5	Sprimont	24/06/2019	Festival sans alcool pour les jours blancs	+/-300	+/-100	33%	0	27/02	CCJ + personnel communal
6	Esneux	25/06/2019	Bal rhétos	Pas encore communiquées	+/-40	/	0	/	/
7	Sprimont	14/07/2019	Garden de Gomzée	+/-100	+/-40	40%	6	28/06	Comité (1)
8	Louveigné-Sprimont	26/07/2019	5 jours F'art	Pas encore communiquées	+/-80	/	17	19/07	Comité (1)
9	Dolembreux-Sprimont	23/08/2019	Fête à Dolembreux	584	+/-130	22%	28	9/07	Membres du comité (6)
10	Tilff-Esneux	28/09/2019	Esneux Street Art festival	/	+/-30	/		29/08	Comité (3)
11	Aywaille	20/12/2019	Marché de Noel d'Aywaille	/		/		25/11	Comité (1)

	Zone	Date	Soirée	Entrées	Passages au stand	Taux de pénétration	Éthylotests	Date sensi	Pers. sensibilisées
1	Nandrin	8/03/2019	Grand feu Nandrin	700	+/- 160	23%	40	12/02	Comité (1)
2	Ferrières	3/05/2019	Bal rhétos Collège Saint-Roch	482	+/-200	41%	39	5/04	94 rhétos
3	Clavier	18/05/2019	Journée thématique sur la bière	Non comptabilisées	+/-25	/	3	13/05	Coordinateur de l'école
4	Hamoir	11/08/2019	Garden CLT	4500	+/-200	4%	?	25/07	Comité (1)
5	Nandrin	16/08/2019	Nandrin Rock	2300	+/-40	1.7%	0	25/07	Comité (1)
6	Ocquier-Clavier	17/08/2019	Kermesse d'Ocquier	300	+/-80	27%	35	14/08	Comité (1)
7	Ferrières	23/08/2019	Bucolique	Non comptabilisées	+/-25	/	0	21/08	Comité (1)
8	Tinlot	28/09/2019	Pinte Party	180	+/-90	50%	30	12/09	Comité (10)

Autre

Zone	Dat/e	Soirée	Entrées	Passages au stand	Taux de pénétration	Éthylotests	Date sensi	Pers. sensibilisées
Stoumont	24/08/2019	Fête à Lorcé	148	+/-80	54%	15	12/08/2019	Comité (10)

En 2019 :

Evènements couverts : **20**

Sensibilisations réalisées : **19/20**

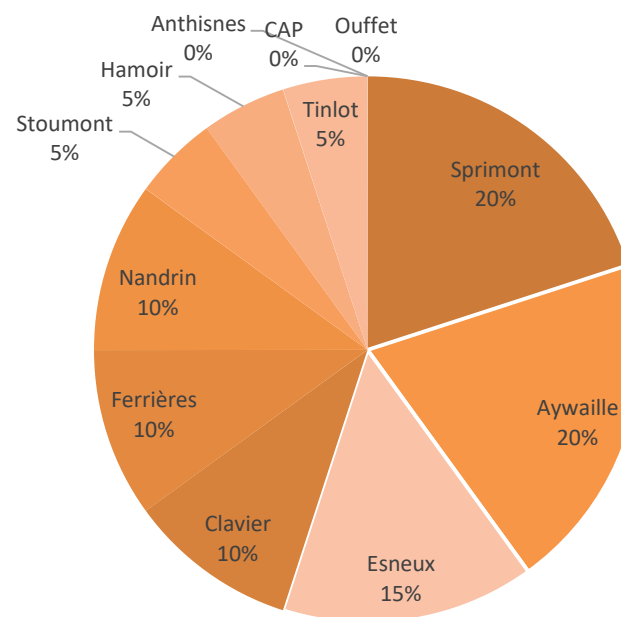
Personnes sensibilisées : **± 241**

Passages au stand : **± 2205**

Rencontres partenaires (hors sensi.) : **6**

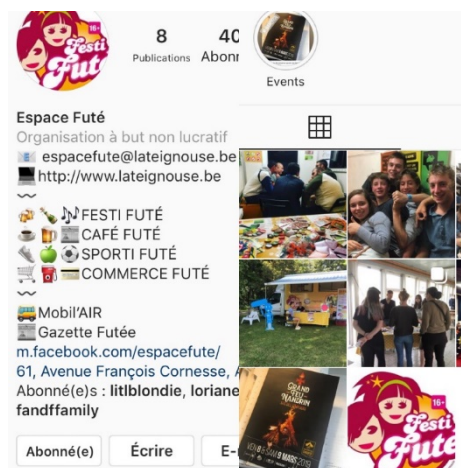
Depuis 2015, une collaboration s'est installée avec le Planning Familial Ourthe-Amblève qui souhaitait travailler en milieu festif. Désormais, le planning nous accompagne sur certains évènements pour proposer aux fêtards ses outils ludiques sur la vie affective et sexuelle. Ce partenariat amène une nouvelle dynamique.

Répartition des évènements labellisés par commune - 2019



De manière générale, nos collaborations récurrentes avec les différents organisateurs de soirée nous permettent d'instaurer un climat de confiance avec ces derniers. Celui-ci est primordial et permet une implication de leur part. D'année en année, le nombre de mesures de réduction de risques mises en place par ces derniers ne fait qu'augmenter. Cela se ressent au niveau de l'ambiance générale des évènements dans lesquels nous intervenons.

En 2019, afin de s'adapter au mieux aux réalités et habitudes de communication des jeunes (notre public *cible*), et en plus d'alimenter régulièrement notre page Facebook « Espace Futé », nous avons également créé un profil INSTAGRAM Espace Futé et plus particulièrement Festi Futé. Ce profil a pour vocation de faire savoir à notre public *cible* à quel évènement festif nous serons/sommes présents afin de les inciter à venir nous y rejoindre. Nous y publions également *en live*, en *story* avec des photos en direct de l'évènement.



Le 05/08/19, la coordination du PSSP ainsi que l'intervenant social « Festi Futé » ont rencontré le coordinateur des équipes de terrain du label « *BACK SAFE* » (AWSR) afin de coordonner le plus adéquatement possible nos actions respectives de prévention en milieu festif. En effet, force est de constater que les organisateurs d'évènements avec lesquels nous sommes partenaires et collaborons depuis plusieurs années font également parfois appel à d'autres organismes/institutions afin de compléter le pôle « *prévention* » sur le site de leur(s) évènement(s). Dès lors, il est primordial de rencontrer ces derniers afin de coordonner nos actions sur le terrain et éviter les « doubles emplois » et les incohérences. Avec ce même objectif de cohérence, la coordination du PSSP a également rencontré, le 02/05/19, le coordinateur du projet « *Liège, province festive* ».

Action 46 : Espace futé- Commerce futé



Pour tout commerce (grande surface, station-service, librairie, night shop et autres commerces où il est possible de se procurer boissons alcoolisées, tabac et autres produits), la démarche pour participer au projet Commerce Futé est la suivante :

- L'équipe Commerce Futé va « démarcher » les commerçants de la commune afin de présenter le projet.
- Les commerçants (et leur personnel) qui sont intéressés participent ensemble à une formation de base donnée par l'équipe Commerce Futé.
- Au terme de la formation, les commerçants et l'équipe Commerce Futé signent une charte éthique.
- Chaque commerçant reçoit un autocollant avec le logo « Commerce Futé » à apposer sur la vitrine de son établissement et le « Guide pratique à destination des responsables de gestion et du personnel dans les commerces ». Ce dernier, dans son format A5, unique en Belgique, se présente comme un véritable compendium des droits, devoirs et réalités de la profession vis à vis d'une clientèle de 9 à 99 ans. Il se veut un allié privilégié pour les commerçants et leur personnel. Le guide "Commerce Futé" ainsi que les autocollants de la FEDITO rappelant la législation sont également distribués.

Lors d'événements festifs spécifiques (accessibles à tout public, dont l'entrée est gratuite, ...), un courrier rédigé et co-signé par le PSSP, le chef du poste de police locale, le Bourgmestre et le Directeur Général de la commune concernée est adressé aux commerçants dans les semaines précédant l'événement (grandes et petites surfaces, night-shops, stations-service,...) afin de faire appel à la vigilance des commerçants concernant le respect de la législation en vigueur sur la vente d'alcool aux mineurs.

Date	Partenaires	Evènement	Objet
14/06/19	Chef poste police Louveigné, DG commune Sprimont, bourgmestre Sprimont	SPRIMOONDAY (24/06/19)	Rédaction + co-signature courrier commerçants voisins du site de l'évènement
18/06/19	PCS + CCJ Sprimont	SPRIMOONDAY (24/06/19)	Rencontre et remise du courrier aux commerçants
17/09/19	Chef poste police Esneux, DG commune Esneux, bourgmestre Esneux	Esneux Street Art (28/09/19)	Rédaction + co-signature courrier commerçants voisins du site de l'évènement
24/09/19	Chef poste police Esneux, DG commune Esneux, bourgmestre Esneux	Esneux Street Art (28/09/19)	Rencontre et remise du courrier aux commerçants

Nous comptabilisons actuellement **10** commerces partenaires.

Action 4 : Espace futé – Café futé



L'objectif principal du label "Café Futé" est de sensibiliser et responsabiliser les cafetiers (public relais) au concept de bien-être de la population, particulièrement des jeunes (public cible) et de promouvoir des consomm'actions responsables. Nous souhaitons les impliquer, d'une part, en tant que lieux de diffusion et, d'autre part, en maintenant régulièrement le contact avec eux et leur implication (notamment par leur participation à la rédaction de la Gazette Futée).

Méthodologie

Pour le cafetier, la démarche pour participer au projet Café Futé est la suivante :

- L'équipe Café Futé va « démarcher » les cafetiers de la commune afin de leur présenter le projet. Un courrier de présentation du label leur est adressé, avec la signature de l'Echevin du Commerce de la commune ciblée.
- Les cafetiers (et leur personnel) qui sont intéressés par le projet participent ensemble à une formation de base donnée par l'équipe Café Futé.
- Au terme de la formation, les cafetiers et l'équipe Café Futé signent une charte éthique.
- Chaque cafetier reçoit un autocollant avec le logo « Café Futé » et participe, via des interviews thématiques, à la Gazette Futée semestrielle. Nous tenons à souligner le caractère innovant, inédit et unique en Belgique d'un tel projet.
- En plus de la Gazette, une gamme d'outils leur est mise ponctuellement et gratuitement à disposition : sous-verres thématiques, brochures, flyers, campagnes d'affichage, gadgets thématiques,... L'objectif est de susciter constamment l'attention du public relais et de cibler sur le thème général abordé dans la Gazette semestrielle.

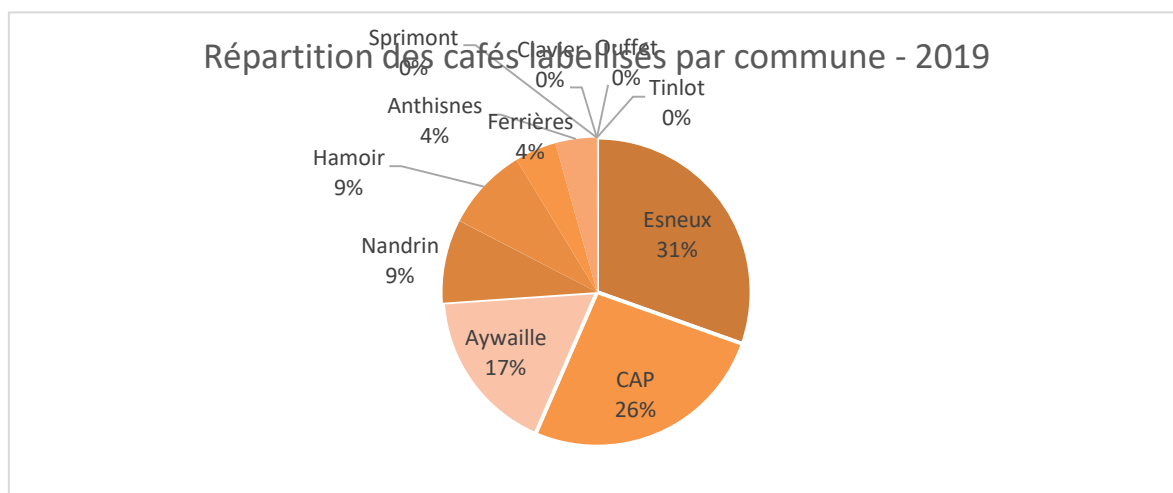
Nous constatons un turn-over important dans le secteur HORECA. Cela peut se traduire soit par un changement de gérance avec un nouveau tenancier qui souhaite poursuivre le partenariat ; soit le nouveau tenancier ne trouve pas d'intérêt à être labellisé car sa clientèle est plus âgée; soit par la faillite de l'activité sans reprise.

SECOVA

Commune	Nb de cafés	Nom de l'établissement
Aywaille	4	Chez Oli, le Crooner, Le Rallye, Aux Trois Chênes.
Esneux	4	Le Chatillon, Le Belle-vue, Les Roches, Le Dahu.
Tilff-Esneux	3	Le Chawresse, L'Aporai, Le Bowling 633.
Total	11	

CONDROZ

Commune	Nb de cafés	Nom de l'établissement
Anthisnes	1	L'Avouerie.
Comblain-au-Pont	6	Le Dollar, Le Dilemme, Le Belle-vue, le Relais du Terroir, Le Poul's, La Taverne du Château.
Ferrières	1	La Renaissance.
Hamoir	2	Chez Anne, cafétéria du hall omnisport d'Hamoir.
Nandrin	2	Le Musin, le Café des Sports.
Total	12	



Tenant compte des remises de commerces, nous comptabilisons aujourd'hui un total de **23** établissements partenaires dont **11** sur la ZP SECOVA et **12** sur la ZP Condroz. L'équipe Café Futé a fait **101** démarches de rencontre des cafés labellisés en 2019.

L'expansion de "*Café Futé*" permet une cohérence et une logique commune sur l'ensemble du territoire. Les logos de toutes les communes ont été apposés sur la *Gazette* et sur les présentoirs mis à la disposition des tenanciers et de leur clientèle.

En 2019, nous avons géolocaliser les cafés labellisés afin que le public puisse trouver leurs coordonnées, horaires d'ouverture, services, etc. en un seul clic.



(<http://www.lateignouse.be/nos-services/espace-fute/>)

La *Gazette Futée* est un outil de prévention édité semestriellement qui traite de thématiques diverses et variées, en fonction des saisons, en lien avec les consommations et la notion de bien-être pour l'ensemble du public *relais* et du public *cible*.

A chaque édition, un cafe(tier) est mis à l'honneur via une interview d'une page qui lui est entièrement consacrée. Cette interview permet également de montrer en quoi le tenancier est en adéquation avec les valeurs de la Charte *Café Futé* et quel sens cela a pour lui. Dans la *Gazette*, des articles/conseils/astuces en lien avec la thématique principale choisie dans l'édition sont également

distillés. Un encart est également réservé aux actions menées et à venir dans le cadre d'*Espace Futé*. L'équipe *Café Futé* va également à la rencontre des clients des cafés labellisés afin de récolter leurs avis au sujet du thème qui sera abordé au semestre suivant ; avis que nous ne manquons pas d'intégrer à la gazette au gré des articles de fond.

La *Gazette Futée* est disponible dans les cafés labellisés et les accueils communaux.

Thèmes développés :

Hiver 2018 – 2019	Chèques taxi de l'AWSR, remboursement des préservatifs par les mutuelles, présentation du projet Festi Futé, interview « Le Poul's », alcool, conduite et fausses croyances, des boîtes noires dans votre voiture (alcolock et boîte noire pour les excès de vitesse), conseils sécurité pour les joueurs d'applications virtuelles
Été 2019	Grillmasters (conseils pour la réalisation de son barbecue), 1 ^{er} pub en Irlande entièrement sans alcool, le développement de la gamme d'alcools 0,0%, changements législatifs concernant la vente de tabac, conseils protection solaire, interview « Le Dilemme », agenda festif de l'été
Hiver 2019 – 2020	Conditions hivernales et conduite défensive, prévention des incendies durant les fêtes, apéro 0 déchet (achat en vrac d'alcool), modification de la loi entourant la vente d'alcool aux mineurs, Tournée Minérale 2020, Fêtes et sports d'hiver, interview « Le Belle-vue »

Action 4 : Espace futé- Sporti futé



Objectifs

- Réduire les risques de consommation avant, pendant et après la pratique d'un sport pour préserver les bienfaits du sport sur le corps et l'esprit.
- Réduire le risque de conduite sous l'influence de produits.
- Sensibiliser le plus grand nombre possible de clubs sportifs, de moniteurs et de sportifs et que ceux-ci s'engagent à respecter les 10 commandements.
- Sensibiliser le plus grand nombre d'organismes d'événements sportifs et de gérants de buvettes à respecter la loi de la protection de la jeunesse relative à l'alcool.

Prévention

- Prévention universelle : le public cible est l'ensemble des jeunes sportifs.
- Prévention sélective : sensibiliser les moniteurs pour être le relais auprès des jeunes.
- Prévention structurelle : encourager l'organisation de dispositifs à mettre en place lors d'événements sportifs festifs ainsi que dans les buvettes (pas de tabac, diversité des softs, eau gratuite, affichage de l'âge des consommations,...)

Groupe Cible

- Sportif (14-21 ans = âge "espoir sportif").
- Direction de hall omnisport.
- Direction de club sportif ; moniteurs, médecins-kinés.
- Responsable de buvette attachée au club (charte "Buvette Futée").
- Organisateurs de manifestations sportives.
- Parents - supporters (à développer selon la demande des clubs).

Processus

- Courrier de présentation du projet aux 100 clubs sportifs de nos 11 communes.
- Contact des clubs sportifs intéressés par le projet.
- Analyse des besoins et des réalités en tenant compte de la culture du club et de ses traditions.
- En fonction de cette analyse, proposition d'une formation aux moniteurs sportifs à utiliser l'outil ou sensibilisation des sportifs par l'équipe "Sportif Futé".
- Sensibilisation du personnel de la buvette aux "10 commandements du Sportif Futé" et signature de la charte "Buvette Futée".

Périodicité

- Tout au long de l'année.

Ce projet s'adapte aux besoins identifiés au sein de chaque club.

Outils didactiques

- Matériel didactique pour les moniteurs et les sportifs (Affiche des 10 commandements et gourdes).
- Matériel didactique pour les buvettes (Charte "Buvette futée" / affiche des 10 commandements / Adhésion à Sporti Futé / Sous-verres thématiques).
- Conseils et présence dans le cadre de manifestations sportives festives.

Projet-Pilote: Club de Foot d'Harzé

Avant de toucher les différents clubs sportifs de la région et de nous lancer dans une sensibilisation « massive », nous voulions développer davantage le projet avec des acteurs de terrain. Dans cette optique, nous avons pris contact avec le Royal Harzé Football Club, devenu notre club pilote. Notre première rencontre avec le comité nous a permis de nous confronter aux réalités et attentes du club. Souhaitant une approche de sensibilisation très dynamique, nous avons décidé de mélanger aspects théoriques ET pratiques dans des animations sportives adaptées ; dans ce cas, au monde du football. Les sensibilisations ont lieu lors des stages de printemps et d'été. Dans le futur, nous souhaitons étendre nos sensibilisations à tous les joueurs du club. Le bon déroulement des sensibilisations actuelles permet d'instaurer petit à petit un climat de confiance propice à l'aménagement, progressif, de différentes mesures de réduction des risques au sein du Royal Harzé Football Club.

Fort de cette expérience, nous pourrions également aborder les autres clubs de la région avec plus d'aisance.

Sur la zone Condroz, nous avons mené, pour la première fois en 2019, une animation Sporti Futé durant les plaines de vacances (sportives) organisées par l'asbl.

Rencontres en vue de la préparation des animations :

Date	Contact/ rencontre	Sujet
02/04/2019	David Jacquet, Timmi Siebens.	Réflexion nouvelles animations Sporti Futé

Animations Sporti Futé :

SECOVA

Zone	Date	Club / partenaire	Nb. Personnes sensibilisées
Aywaille	10/04/2019	Royal Harzé Football Club	24
Aywaille	4/07/2019	Royal Harzé Football Club	21
Aywaille	7/08/2019	Royal Harzé Football Club	10

CONDROZ

Zone	Date	Club / partenaire	Nb. Personnes sensibilisées
Ferrières	30/07/2019	Plaine de vacances de Ferrières	8

Total personnes sensibilisées : 63.

1.4.3 Médiation Citoyenne

Action 49 : Médiation citoyenne

Le processus de médiation est un processus amiable de résolution de conflit. Celui-ci s'opère sur base volontaire. Les parties sont libres d'adhérer et de se retirer à tout moment du processus. La médiation est gratuite, confidentielle et neutre.

Il s'agit de traiter les problèmes de cohabitation problématique dans les quartiers. Les nuisances sociales sont nombreuses, parfois renforcées lorsqu'il y a un problème de santé mentale, de consommation d'alcool ou de drogue(s).

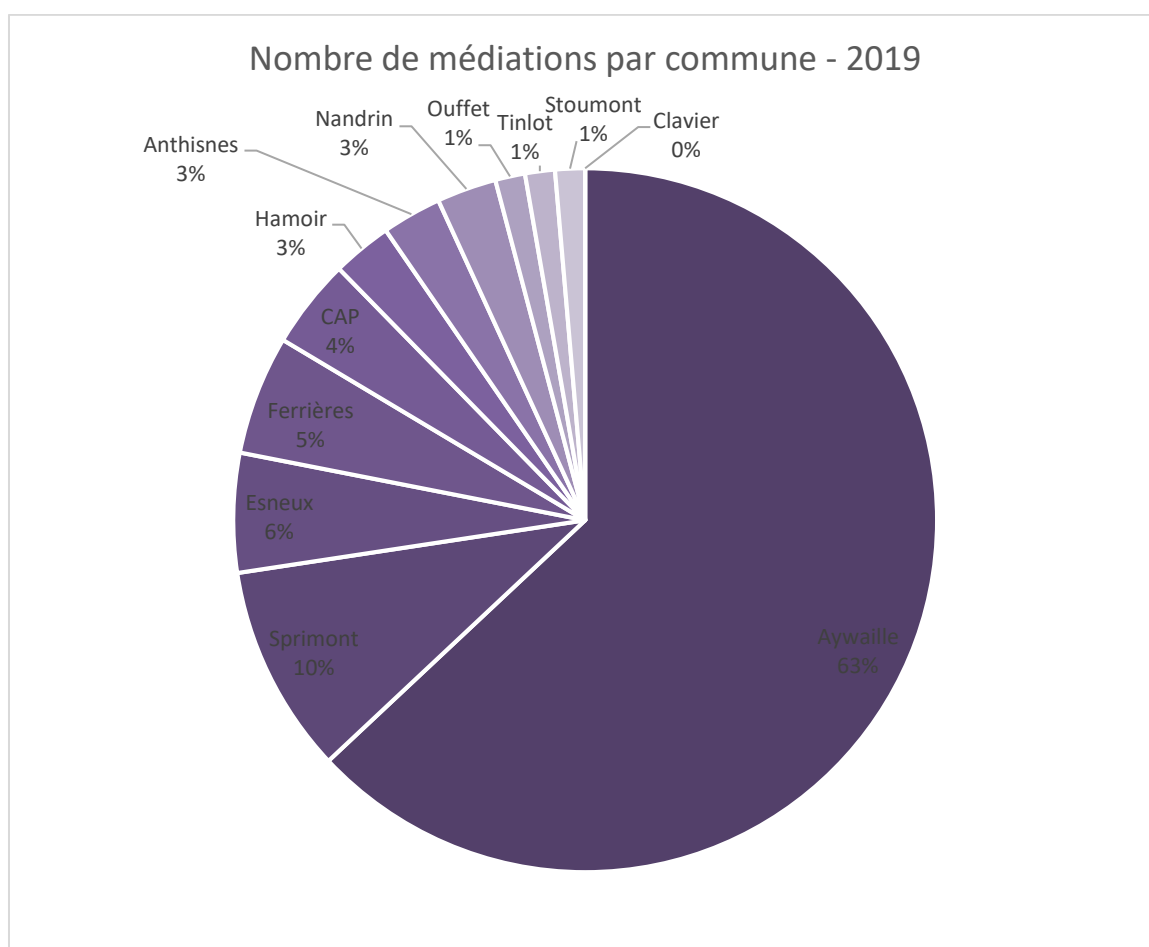
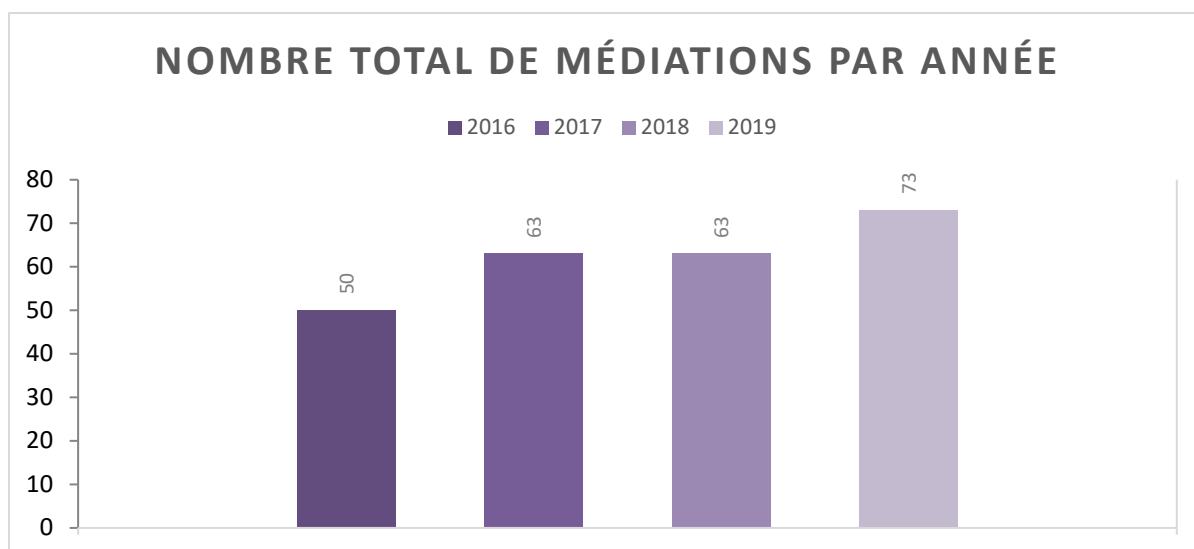
Au sein des espaces publics (parcs, places, arrêts de bus, terrains de foot, plaines de jeux, terrains multisports,...), des groupes de jeunes se rassemblent. Ces rassemblements peuvent causer des nuisances (nuisances sonores, déchets, mégots, paroles désobligeantes,...) pour le voisinage et générer un sentiment d'insécurité. Parfois, ces jeunes sont sous influence.

Lorsque la situation implique un nombre important de personnes, comme un quartier, nous procédons à une enquête de proximité. Nous allons à la rencontre de chaque habitant pour écouter leur vécu par rapport à la vie dans leur quartier.

Ces études ont révélé différents types de difficultés de cohabitation, selon les quartiers :

- **Conflits intergénérationnels** : les jeunes se rassemblent en rue et commettent de « petites » incivilités à l'égard des riverains. Cela dérange les habitants qui réagissent. Une escalade entre jeunes et plus âgés commence pour aboutir à de véritables conflits de quartier.
- **Conflits anciens / nouveaux arrivants** : ces conflits voient le jour dans de petits villages lorsque de nouveaux habitants, issus principalement des grandes villes, viennent s'installer. En général, des tensions et des « clans » apparaissent vite entre les nouveaux et anciens habitants.
- **Conflits interculturels** : ce type de conflit existe dans les quartiers où les loyers modestes des habitations attirent des familles précarisées. Cela donne au quartier une image de « quartier défavorisé » qui ne plait pas aux habitants socio économiquement plus favorisés. On voit dès lors apparaître des conflits de quartiers.
- **Conflits de cohabitation proche et forcée** : ce type de conflit est bien présent dans les cités et immeubles à appartements où des familles sont logées dans une grande promiscuité avec d'autres familles (maisons mitoyennes à parois fines) ; cela engendre de nombreux conflits et tensions.
- **Conflits « occupationnels »** : conflits occasionnés par un manque d'« occupations » chez certaines personnes qui se focalisent sur des problèmes vécus en relation avec le comportement de leurs voisins. Ce type de conflit est généralement difficile, voire impossible à résoudre tellement la personne concernée s'y attache. Elle vit, existe et cherche de la reconnaissance par le biais du conflit.

Nous pensons que ces conflits vont évoluer et se multiplier dans l'avenir à défaut d'une prise en charge adéquate. La police n'est plus compétente pour les incivilités qui relèvent du régime des sanctions administratives communales. Le principal défi est d'intervenir pour amener ces groupes ou ces personnes à se rencontrer sous un autre angle que celui de leur conflit.



Analyse qualitative

Les années 2015 et 2016 furent marquées par un nombre conséquent de médiations élargies à un quartier. Dès lors, l'approche des situations fut globale et la méthodologie adaptée à des conflits collectifs. Outre la prise en charge globale, ces interventions requièrent un investissement à moyen et long termes dans la mesure où des accords provisoires sont pris.

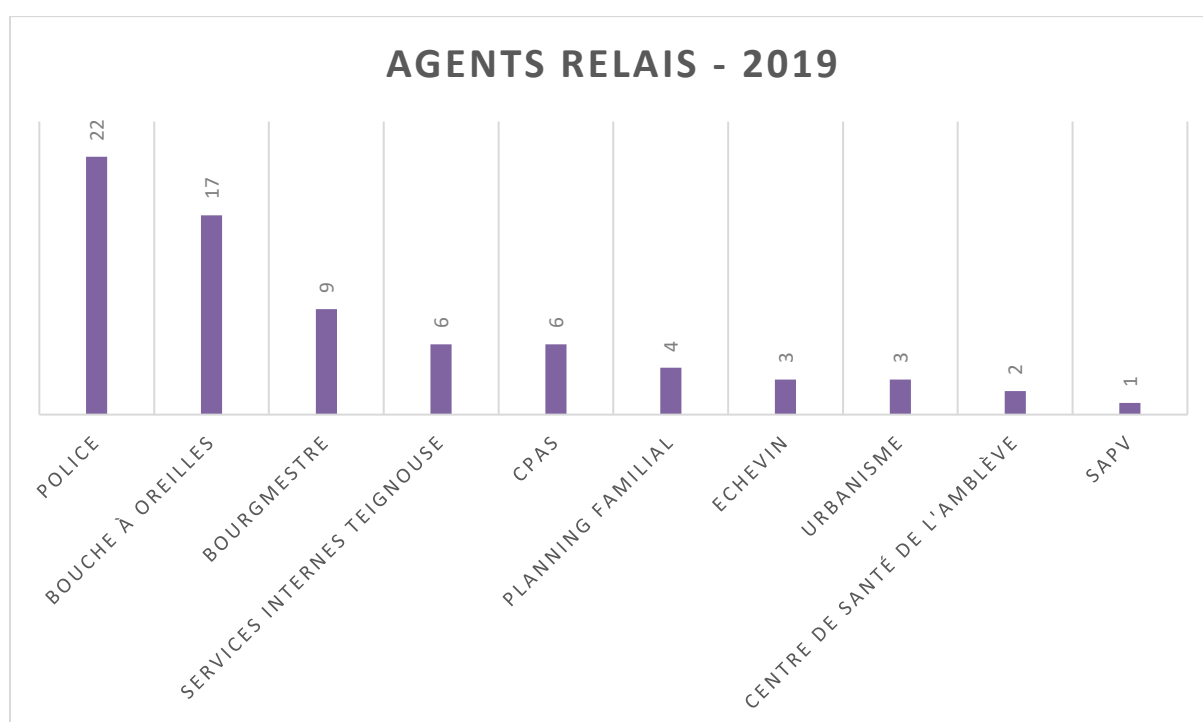
Des séances d'évaluation et de suivi de situations provisoires sont donc nécessaires.

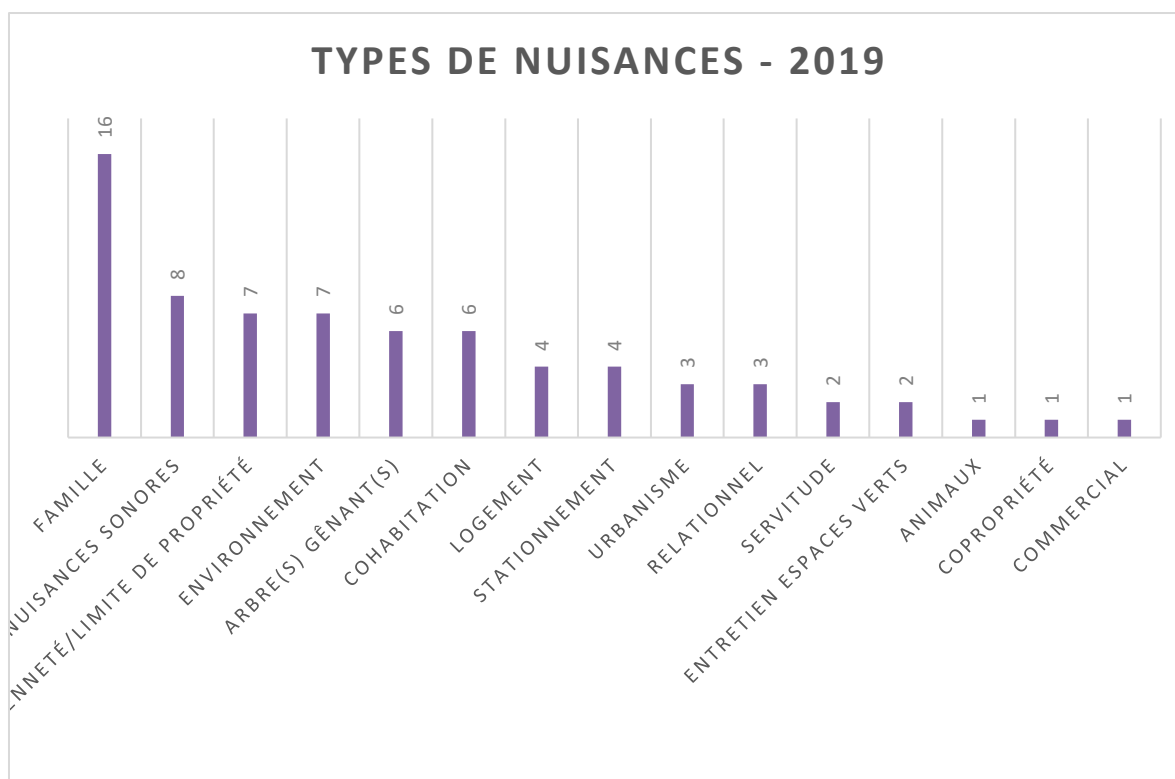
Les médiations relatives à des groupes restreints ou *interindividuelles* sont gérées selon une méthodologie adaptée sous forme d'entretiens et de séances plénières.

L'une des principales opportunités du travail de médiation en 2016 fut l'étroite collaboration entre le service de médiation citoyenne et les agents relais (services de police, autorités communales, sociétés de logements sociaux, ...). En effet, c'est grâce à ces partenariats que nous entrons en contact avec les personnes qui souhaitent entreprendre une médiation.

Nous avons également l'occasion de travailler avec les partenaires, dans le cadre de certaines médiations, pour des réunions plus spécifiques (informations à la population, autorisations spéciales, ...).

Il arrive également que le service de médiation soit sollicité pour l'obtention de conseils quant aux démarches à entreprendre en cas de conflit, les personnes ne souhaitant pas entamer un processus de médiation, préférant recourir à la voie judiciaire.





En 2019 :

Nombre d'enquêtes de proximité : **3**

Nombre de personnes concernées par les conflits : **304**

Nombre d'entretiens individuels réalisés : **244**

Nombre de séances plénières (médiation *directe*) : **40**

Nombre de contacts avec les partenaires (services urbanisme, services de police locale, ...) : **248**

Nombre de courriers envoyés (dans le cadre des enquêtes de proximité, comptes rendus de médiation, accords de médiation, ...) : **520**

Nombre de kilomètres parcourus : **3378.90**

Moyenne du nombre de personnes concernées par un même conflit : **4.2**

	Commune	Date demande (mois/année)	Agent relais	Type de nuisance/ Objet du litige	Enquête de proximité (OUI/NON)	Nb. de pers. concernées	Nb. d'entretiens inds.	Nb. De séances plénières	Nb. de contacts partenaires	Nb. De courriers envoyés	Km parcourus
1	Aywaille	01-janv	bourgmestre	nuisances sonores	NON	2	6				28
2	Aywaille	01-janv	police	animaux	NON	2	4		9	6	18
3	Aywaille	01-01-20	bourgmestre	stationnement	OUI	20	8	3	24	65	22
4	Aywaille	09-janv	bouche à oreilles	nuisances sonores	NON	4	2		/	2	14
5	Aywaille	09-janv	police	mitoyenneté/limites de propriété	NON	4	5		5	4	38
6	Aywaille	11-janv	bouche à oreilles	logement	NON	2	2		1	2	8
7	Esneux	15-janv	bouche à oreilles	environnement	OUI	20	4		4	43	84
8	Aywaille	16-janv	police	famille	NON	4	2			6	14
9	Aywaille	16-janv	bouche à oreilles	famille	NON	2	3				8
10	Aywaille	06-févr	planning familial	logement	NON	3	2	1	7	4	
11	Aywaille	18-févr	bouche à oreilles	famille	NON	2	2				
12	Aywaille	20-févr	bouche à oreilles	famille	NON	2	6	5			
13	Aywaille	22-févr	centre de santé de l'Ambève	famille	NON	6	4	2	8		
14	Aywaille	23-févr	police	arbres gênants	NON	4	4	1	4	6	34
15	Esneux	25-févr	police	stationnement	NON	4	1				18
16	Aywaille	27-févr	police	logement	NON	3	3		2	1	
17	Sprimont	01-mars	bouche à oreilles	famille	NON	3	2	3	1		
18	Sprimont	04-mars	police	limites de propriété	NON	4	3		3	4	68
19	Aywaille	11-mars	bourgmestre	cohabitation	NON	2	14	2	6	36	12
20	Aywaille	14-mars	Teignouse	consultation juridique	NON	1	2		2		
21	Aywaille	22-mars	police	commercial/concurren ce	NON	2	2		3		3
22	Aywaille	25-mars	police	limites de propriété	NON	3	2	1		1	32

23	Aywaille	26-mars	CPAS	copropriété	NON	18	9	6	23	98	247
24	Aywaille	01-avr	échevin	environnement	NON	3	4		2	2	24
25	Aywaille	05-avr	bourgmestre	urbanisme	NON	4	7		5	2	112
26	Aywaille	10-avr	police	servitude	NON	8	7		2	5	76
27	Aywaille	26-avr	bouche à oreilles	famille	NON	3	2			1	
28	Aywaille	26-avr	bourgmestre	urbanisme	NON	4	4		2	4	98
29	Aywaille	28-avr	bouche à oreilles	servitude	NON	3	1				
30	Sprimont	29-avr	bouche à oreilles	famille	NON	3		1	3		
31	Aywaille	10-mai	bourgmestre	nuisances sonores	NON	5	2		4	2	66
32	Aywaille	05-juin	bourgmestre	environnement	NON	3			1	2	
33	Esneux	07-juin	bouche à oreilles	urbanisme	NON	3	7	1	6	2	124
34	Aywaille	26-juin	CPAS	arbres gênants	NON	2	3		2	1	44
35	Aywaille	27-juin	Teignouse	consultation juridique	NON	1	2		1		
36	Sprimont	28-juin	police	limites de propriété	NON	3	3		3	2	98
37	Aywaille	01-juil	Teignouse	famille	NON	5					
38	Sprimont	09-juil	SAPV	cohabitation	NON	2	4		4	1	56
39	Aywaille	10-juil	CSA	famille	NON	4	2	1	5		
40	Aywaille	15-juil	bouche à oreilles	entretien espaces verts	NON	3	2			2	
41	Aywaille	17-juil	police	mitoyenneté/limites de propriété	NON	3	2		2	4	22
42	Aywaille	29-juil	échevin	arbres gênants	NON	2	2		4	4	34
43	Aywaille	09-sept	bouche à oreilles	famille	NON	2					
44	Aywaille	17-sept	urbanisme	arbres gênants	NON	4	2		3	7	42
45	Sprimont	20-sept	police	arbres gênants	NON	2	3	1	2	9	64
46	Aywaille	20-sept	CPAS	arbres gênants	NON	3	5		4	3	118
47	Esneux	25-sept	planning familial	cohabitation	NON	6	3		7		68

48	Aywaille	30-sept	urbanisme	environnement	NON	2	2		3	3	24
49	Aywaille	01-oct	Teignouse	famille	NON	2	2				22
50	Aywaille	21-oct	échevin	mitoyenneté/limites de propriété	NON	4	4	1	5	6	56
51	Aywaille		bourgmestre	environnement	NON	3	2		4	4	26
52	Aywaille	18-nov	bouche à oreilles	mitoyenneté/limites de propriété	NON	3	2		3	8	26
53	Aywaille	22-nov	Teignouse	famille	NON	3	1				
54	Aywaille	09-déc	urbanisme	logement	NON	4	2		2	6	22
55	Aywaille	09-déc	bouche à oreilles	famille	NON	2	1				
56	Aywaille	12-déc	Teignouse	famille	NON	1	1				
57	Sprimont	18-déc	bouche à oreilles	cohabitation	NON	3	2			1	38
	TOTAUX :				2	225	178	29	181	359	1908

	Commune	Date demande (mois/année)	Agent relais	Type de nuisance/ Objet du litige	Enquête de proximité (OUI/NON)	Nb. de pers. concernées	Nb. D'entretiens inds.	Nb. De séances plénières	Nb. De contacts partenaires	Nb. De courriers envoyés	KM
1	Hamoir	04-janv	Police	Entretien espaces verts	non	5	3	1	0	3	139,6
2	Nandrin	07-janv	Police	Nuisances sonores	non	3	3	0	1	0	0
3	Ferrières	08-01-19	Police	Stationnement	non	5	5	3	10	15	71,3
4	Nandrin	15-févr	Bouche à oreilles	Environnement	oui	5	5	0	6	60	89,6
5	Hamoir	19-févr	CPAS	Nuisances sonores	non	4	1	0	2	0	0
6	Ferrières	25-mars	CPAS	Cohabitation	non	4	4	2	1	8	254,6
7	Comblain-Au-Pont	07-mai	PF	Famille	non	4	3	0	1	1	0
8	Stoumont	26-juin	Police	Nuisances sonores	non	7	7	0	2	6	52,8
9	Tinlot	12-juil	Police	Nuisances sonores	non	4	1	0	3	4	46,8
10	Ouffet	15-juil	Police	Relationnel	non	6	16	2	11	6	330,6
11	Anthisnes	30-juil	CPAS	Relationnel	non	3	0	0	1	6	0
12	Ferrières	09-août	Police	Relationnel	non	5	1	0	1	0	31
13	Anthisnes	21-août	Police	Environnement	non	4	3	0	3	3	89,6
14	Comblain-Au-Pont	20-nov	PF	Cohabitation	non	12	4	3	6	48	217,8
15	Ferrières	26-nov	Police	Nuisances sonores	non	4	6	0	16	0	95,6
16	Comblain-Au-Pont	02-déc	Bourgmestre	Stationnement	non	4	4	0	3	1	51,6
	TOTAUX :				1	79	66	11	67	161	1470,9

Les étapes de la médiation

Nous rencontrons individuellement chaque personne concernée par un conflit pour écouter sa demande et son vécu.

Nous contactons les autres parties concernées pour leur proposer cette même démarche.

En fonction de la coopération des personnes participantes, nous organisons une séance plénière, pour permettre aux parties de s'exprimer sur les faits, leurs émotions, leurs besoins et les enjeux. Cela s'établit en une ou plusieurs séances de façon à respecter le rythme de chacun.

La dernière étape permet aux participants d'élaborer, ensemble, des pistes de solution à leurs difficultés. Des accords de médiation sont rédigés par les parties avec l'aide des médiatrices. Ces accords, toujours selon la volonté des parties, peuvent être homologués en justice de paix.

Participation aux structures de concertation existantes en matière de médiation de quartier et/ou de voisinage

Date	Nom du Réseau
22/01/19	FMQF (Tournai)
28/05/19	FMQF
11/06/19	FMQF (Aywaille)
05/09/19	CT avec coordinatrice FMQF élab. projet « <i>FMQF On Tour</i> »
19/09/19	FMQF (Charleroi)
16/10/19	Séance d'information des services d'ARPEGE asbl (CRG, ...) organisée par l'AMO
19/11/19	FMQF (Verviers)

Mot d'un médié anonyme

« Rien que le fait de votre intervention, les choses s'améliorent visiblement et je vous en suis reconnaissant. Le calme s'est rétabli et ne peut qu'améliorer les relations de voisinage. A bientôt, merci ».

Le mot des médiatrices

« La gestion de conflit peut parfois prendre du temps. A la Teignouse, nous avons cette liberté de respecter le rythme des médiés. C'est une qualité de travail indispensable au sens de la médiation citoyenne ».

Action 50 : Service médiation - Projet de médiation dans les espaces de parole régulés

La médiation est un mode de gestion de conflits utilisable dans le cadre des espaces de parole régulés, projet mis en place par Bruno Humbeek dans de nombreuses écoles primaires et maternelles de nos communes. Notre module propose une approche de la médiation propre à la gestion de conflits entre les enfants. Cette gestion de conflits pourra s'opérer dans le cadre de ces espaces de parole régulés. Nous travaillerons à partir de jeux coopératifs axés sur les émotions et les besoins des enfants, par la connaissance de l'autre et par la responsabilisation.

Le premier module consiste à différencier la médiation de la négociation et du recours à l'autorité. Le deuxième module explique le processus que nous avons simplifié en 3 étapes : l'observation des faits, l'expression des émotions et des besoins, la construction de solution(s). Le troisième module consiste à réfléchir, avec eux, à la mise en place de l'espace à l'école.

Les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain. Sensibiliser les écoles primaires à ce mode de résolution de conflit est une possibilité de faire évoluer les mentalités et de faire connaître le service de médiation. Plus tôt les enfants seront informés de l'existence de ce mode de résolutions de conflits, plus tôt ils auront le réflexe d'appeler un médiateur en cas de problème.

Public cible

De la 3ème maternelle à la 6ème primaire.

Les enfants (public cible), ensuite les professionnels qui encadrent les enfants (public relais).

En 2018, des modules ont été dispensés par le duo de médiatrices PSSP Aywaille et PSSP Comblain-au-Pont dans des écoles primaires des deux zones.

Le 10/09/2019, les modules ont été (re)proposés à certaines écoles primaires de la commune d'Aywaille en fonction des demandes/besoins et en fonction d'un diagnostic réalisé par la médiatrice et par les autorités communales compétentes en matière de petite enfance faisant état de certaines difficultés face à la gestion des conflits chez les enfants dans certaines écoles plus particulièrement.

1.4.4 Autres Phénomènes

Action 51 : Prévention du radicalisme violent

Le PSSP souhaite continuer à se tenir informé de ce phénomène et relaie les informations utiles et nécessaires aux différents partenaires lorsque cela s'avère pertinent. La coordinatrice du PSSP, en tant que Fonctionnaire de Prévention, est également désignée en tant que Régisseur CSIL-R (Cellule de Sécurité Intégrale Locale en matière de Radicalisation) pour la zone de police du Condroz.

Date	Lieu	Partenaires	Objet	Organisateur
12/03/19	Modave	Information Officer ZP Condroz	Echange autour de l'organisation des CSIL-R	
14/03/19	Comblain-au-Pont	Bourgmestre CAP	Echange autour de l'organisation des CSIL-R	
05/04/19	Liège	Régisseur CSIL-R du PSSP de Liège	Echange autour de la thématique de la radicalisation	
19/06/19	Modave	Information Officer ZP Condroz	Réunion prépa. CSIL-R ZP Condroz	
27/06/19	Herstal	Régisseurs CSIL-R de l'agglomération liégeoise	Participation à une réunion de concertation prévention radicalisme en agglomération liégeoise	
18/10/19	Liège		Conférences Radicalisme : état des lieux + secret professionnel	CRIPEL Conférencier : Béatrice BOUHARMONT
23/10/19	Liège	Information Officer ZP Condroz	Réunion d'information à destination des Régisseurs CSIL-R et des Information Officer des différentes ZP	Béatrice BOUHARMONT
09/12/19	Modave	Information Officer ZP Condroz	Réunion prépa. CSIL-R ZP Condroz	
10/12/19	Modave	Information Officer ZP Condroz + Chef de corps ZP Condroz + mbs. Collège de police ZP Condroz + Directeur de l'OCAM	CSIL-R ZP Condroz	

1.4.5 Conclusion

Le service assuétudes, la médiation et Espace Futé sont trois projets qui illustrent parfaitement la richesse et la nécessité de mutualiser les différentes ressources pour atteindre nos objectifs.

Le dynamisme de l'équipe, son approche globale, son expertise, sa proximité avec le public jeune et les collaborations nous permettent de proposer un travail social répondant au mieux au Diagnostic Local de Sécurité.

En 2019, le PSSP a apprécié les collaborations avec les deux zones de police. Cette collaboration a permis de créer de nouvelles synergies très prometteuses pour l'avenir.

La communication autour de l'Asbl

L'année 2018 nous avait permis de (re)développer un certain nombre d'outils, sur supports papiers (flyers et affiches, gazette futée...) ou numériques (site web, agenda en ligne, réseaux sociaux...).

En 2019, avec la même volonté d'offrir une vue d'ensemble et de structurer notre communication, nous avons repensé les dépliants des différents services. Une même ligne graphique harmonisée, directement identifiable et déclinée en six couleurs selon les services. Ces dépliants ont été diffusés dans les communes, CPAS, salles d'attente et associations partenaires diverses, de manière à renforcer notre présence sur notre territoire d'action.

D'autres publications liées à des projets particuliers (tels que le portfolio de *la Bêche à l'Assiette*, les affichages dans les événements *Festifuté*, le toutes-mallettes de *La Chasse aux Œufs*) participent du même effort.

Concernant le site web, le contenu est régulièrement mis à jour du côté des actualités, de l'agenda et de membres de l'équipe. Son référencement est plutôt performant et sa fréquentation est stable avec une moyenne de 380 utilisateurs par mois. L'intérêt est essentiellement (mais pas exclusivement) axé sur les pages de contact (équipe et contact). Notre présence en ligne s'étend également aux réseaux sociaux à travers 5 pages Facebook et 1 compte Instagram.

La newsletter est de retour également après plusieurs années d'absence. Sous le titre *La T-News*, elle se veut complémentaire au site web et est envoyée trimestriellement à tous les abonnés, partenaires et communes dans le respect du RGPD. Elle respecte la charte graphique et reprend les moments forts de l'agenda, l'actualité des différents services et de l'asbl.

Cette année, à quelques exceptions près (*Foire des alternatives* à Aywaille, *Matinée de l'emploi et de la formation* à Ferrières...), La Teignouse aura été moins présente aux journées associatives et autres manifestations, beaucoup n'ayant pas eu lieu. Cependant, divers événements organisés par l'asbl nous ont permis de réaffirmer notre présence dans l'espace public et dans renforcer le réseau associatif : *La Chasse aux Œufs* de Hamoir, *Un Nôtre Noël* à Comblain-au-Pont, rencontres *GEPTA* en nos locaux et la journée *Combat de Pauvres* à Aywaille. Cette dernière, en associant spectacle, conférence et matinée de rencontres des initiatives sociales, a rencontré un large public citoyen, scolaire et professionnel et a bénéficié d'une bonne couverture auprès de la presse et des partenaires.

Ces événements, comme l'ensemble des actions de communication, développent la relation de confiance auprès des pouvoirs subsidiant, des partenaires ainsi que du grand public, et contribuent ainsi à inscrire durablement La Teignouse comme acteur incontournable du social dans notre région.

Actions diverses

Action 51 : Les plaines de vacances de Ferrières et Aywaille

Description

Les plaines de vacances organisées par la Teignouse accueillent des enfants de 2ans et demi à 14ans à l'école communale de Ferrières et de 5 à 12ans dans nos locaux à Aywaille. Elles proposent de nombreuses activités ludiques (danse, jeux de parachute, ateliers créatifs, grands jeux, ...) autour d'un thème différent chaque année.

Elles existent depuis de nombreuses années et rencontrent un vrai succès : tant du point de vue du nombre que du retour que l'on a de la part des enfants et des parents.

Elles sont un moment privilégié pour profiter des avantages d'une belle région rurale. Ce temps de vacances se veut être un moment d'émerveillement, en rupture avec le quotidien des enfants, pour tous, quelles que soient leur origine sociale, économique ou culturelle.

Les activités proposées lors des plaines favorisent la coopération, les échanges, les négociations, l'autonomie des enfants. Elles se veulent diversifiées (jeux d'extérieur/intérieur ; par équipe/collectif) et motivées.

	Aywaille	Ferrières
Personnel	9	9
Durée	9 jours	10 jours
Nombre d'enfants accueilli	58	81



Mot de l'intervenant

Pour moi, l'esprit d'équipe des plaines se veut être avant tout une atmosphère joyeuse et paisible où les enfants s'épanouissent et se créent des souvenirs de vacances.

Au fur et à mesure des années, la qualité des plaines augmente, et ce pour plusieurs raisons :

- Les animateurs favorisent un contact relationnel riche et bienveillant. De plus, l'équipe d'animateurs est stable, les étudiants reviennent d'année en année avec toujours la même philosophie.
- L'enthousiasme, la créativité, l'esprit d'équipe (la cohérence, la communication), le dynamisme de toute l'équipe très soudée, permettent une bonne ambiance aux plaines, tant pour eux que pour les enfants. Grâce aux contacts préalables et aux formations données avant les plaines, l'esprit d'équipe se crée et se maintient d'années en années.

Nous voulons aussi souligner la confiance que nous accordent les parents et l'administration communale de Ferrières.

Chaque année est un succès et le nombre d'enfants augmente. Cette année nous avons dû refuser des demandes. C'est pourquoi il pourrait être envisageable de proposer deux semaines de plaines début juillet et deux semaines début août. À réfléchir ensemble.

Action 52 : Organisation d'une journée sur la thématique de la pauvreté en milieu rural

Suite à une initiative de l'ASBL « Terre demain », nous avons co-organisé une **Journée sur la thématique de La précarité en milieu rural**.

L'objectif de cet événement était de témoigner de la réalité de la précarité en Région Ourthe Amblève, proposer une vue d'ensemble de l'action sociale et réfléchir à l'impact des choix politiques, sociaux et économiques.

Celle-ci a eu lieu le **8 novembre** au Centre Récréatif de Remouchamps et se déroulerait en plusieurs temps:

1) Une présentation des acteurs de notre zone travaillant sur la thématique de l'exclusion sociale. Les acteurs qui ont répondu présent sont : la Teignouse AMO, le SSM de CAP, l'AIS, la Croix Rouge, le PCS d'Aywaille, le plan HP et la cellule emploi d'Aywaille, l'OAL ; Sacha ; Terre de Mains ; les HP d'Aywaille ; le CSA d'Aywaille ; le CPAS d'Aywaille, le planning familial d'Ourthe Amblève ; Saint Vincent de Paul, le SAPV.

Chacun a répondu en 3 minutes à ces questions : Quels services offrez-vous et à qui ? Quels sont les besoins et les réalités des publics que vous rencontrez ? Quelles nouvelles mesures recommanderiez-vous pour lutter contre l'exclusion en région Ourthe Amblève ?

2) L'apport d'un expert, Didier Vrancken, professeur de sociologie à Ulg, sur l'évolution du travail social et l'impact des politiques sociales sur le travail social. Cette approche nous aide à comprendre l'évolution de la nouvelle question sociale.

3) Un apport illustrant « le vécu » du public accompagné par le biais de la pièce de théâtre « Combat de pauvres ».

À partir de témoignages rassemblés sur le terrain, les comédiens ont inventé une forme de théâtre documentaire qui se fait porte-parole des « sans voix ». Avec poésie et humour, ils créent des espaces de parole vivants, exigeants et critiques de notre temps.

+/-200 personnes ont participé à la matinée et 300 à la soirée.

L'avis de l'équipe : *« Cette matinée nous a permis de nous faire connaître... Parler de nos réalités, de celles des personnes que nous accompagnons et de l'impact des politiques sociales actuelles sur le travail de terrain. Celle-ci a été dynamisée par un speed-meeting, une présentation des associations et des structures de la région qui œuvrent pour cette cause ».*

Mot d'un partenaire : *« Nous avons trouvé en la Teignouse un coorganisateur efficace et compétent dans le domaine social. Au bout des comptes nous avons chacun à combler un faible déficit, ce qui n'était pas donné d'office. Le Plan de Cohésion Sociale nous a accordé un accès précieux aux infrastructures communales et à son réseau. Le Foyer Culturel de Sprimont nous a grandement facilité le travail sur l'aspect culturel. Vivre Ensemble nous a facilité les premiers contacts avec la troupe et a été précieux dans l'accueil des écoles et du public. Ensemble nous avons réussi à Aywaille et en Ourthe-Amblève une première mise en relation publique des intervenants du social et de la transition. »*



Action 53 : Encadrement de stagiaires

Description

Chaque année nous accueillons des stagiaires venant des Hautes Ecoles et Universités. Nous cherchons toujours à donner leur chance aux stagiaires issus de la région en priorité. Une analyse du profil, de leurs attentes et de l'adéquation entre leurs objectifs de formation et nos possibilités est réalisée avant l'acceptation de leur stage. Très vite, nous les considérons comme faisant partie de l'équipe à part entière; tout en gardant à l'esprit le but formatif des stages. C'est pourquoi nous sommes critiques et constructifs dans nos évaluations, que nous réalisons toujours avec le stagiaire.

Plus-value

Permettre aux étudiants de faire des liens entre théorie et pratique et d'effectuer une approche du métier auquel ils se destinent ou des partenaires et relais proches de ceux-ci. Mais également augmenter leurs connaissances et contacts avec d'éventuels futurs employeurs.

Leur permettre de réaliser une expérience dans un cadre sécurisé et bienveillant ; proche de chez eux la plupart du temps. Pour nous, c'est aussi l'occasion de re-questionner nos pratiques, de nous tenir informés des évolutions théoriques et des recherches, de nouer des contacts avec des personnes ressources (étudiants ou enseignants).



Commentaires

Qu'il soit très vite 'autonome' ou non, encadrer un stagiaire représente toujours un investissement en temps non négligeable. Il s'agit là d'un type de formation qui nous paraît très intéressant car elle permet au jeune outre ses compétences théoriques, d'exercer le savoir-faire et le savoir-être.

Action 54 : Un nôtre Noël

Témoignage

« Noël, ce n'est pas gai quand on est tout seul. C'est un jour plus triste que les autres, même. Mais en venant ici, on peut voir les enfants recevoir un cadeau, manger un bon repas, discuter avec d'autres personnes. On se sent comme un invité. Et Noël redevient une fête ».

Description

Depuis 2002, la Teignouse organise un réveillon de Noël solidaire. Partant du constat que de nombreuses personnes fêtent Noël seules ou n'ont pas la capacité d'accueillir leur famille pendant les fêtes, nous organisons ce réveillon. Les personnes qui en ont la capacité financière paient leur participation 30 euros, offrant ainsi un repas à une autre personne moins nantie, qui paiera 1 euro. Le réveillon a lieu dans une salle de la région, est ouvert à toutes les personnes du territoire. Un covoiturage est organisé pour en assurer l'accès au plus grand nombre. Le repas a été réalisé par les volontaires. Le personnel de la Teignouse, de la Teignouse AMO ainsi que des bénévoles assurent l'organisation, l'intendance, l'animation de la soirée. Le Père Noël est également de passage pour offrir un cadeau aux enfants.



Plus-value

Ce réveillon est unique en son genre dans la région.

Action 55 : Permanence d'écoute 24h/24

Description

La garde est tenue par des intervenants de la Teignouse ASBL (toutes équipes confondues) et de la Teignouse AMO. Les intervenants se relayent à tour de rôle et sont de « garde » du vendredi au vendredi.

L'intervenant qui reçoit l'appel propose en premier lieu une écoute active de la situation de la personne. Suite à cette écoute, l'intervenant peut proposer des démarches utiles, des relais, un entretien avec la personne au sein ou en dehors du service.

Chaque appel est brièvement noté dans un carnet, mentionnant les démarches proposées par l'intervenant, afin de conserver une trace dans le cadre d'interventions ultérieures et de constituer une vision globale des appels reçus.

Plus-value

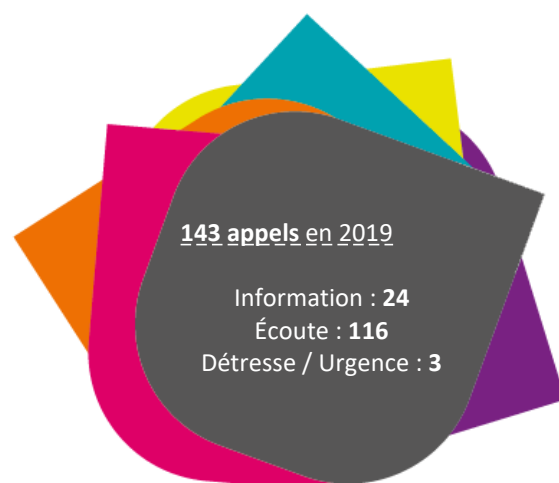
La permanence 24h/24 :

- Offre une écoute en dehors des heures de bureau.
- Permet aux bénéficiaires de rester en lien avec le service pendant des moments critiques, notamment lors des soirées et les week-ends.
- Favorise la création du lien avec le bénéficiaire lors de situations critiques.

Commentaires

La garde est un service offert par la Teignouse ASBL et la Teignouse AMO à toutes les communes sur lesquelles elles sont actives.

Sont impliqués dans la garde différents intervenants à formation sociale, tous issus de services différents.



Conclusion générale

En 2019, nous avons veillé à stabiliser et réajuster les projets lorsque cela était nécessaire notamment en ce qui concerne le projet Logement ou celui de « jeunes futés ».

Nous avons veillé à proposer des actions qui couvrent un maximum tout notre territoire.

Les projets européens sont énergivores mais ils nous permettent de toucher un public qu'il n'était pas possible de mobiliser auparavant. Ils nous ont également permis de proposer de nouveaux outils favorisant l'inclusion d'un public loin de l'emploi notamment dans les communes les plus rurales. Les projets Puzzle et de la bêche à l'assiette sont des projets qui ont pu aider plusieurs personnes à construire leur projet personnel et professionnel. Ces projets sont un bel exemple des avantages amenés par la mutualisation des différentes ressources. Ils donnent un nouveau souffle à l'ASBL. Il s'inscrit dans une démarche régionale impliquant un travail quotidien avec les opérateurs partenaires.

Le Relais du Terroir et Fanfreluche sont de très bons outils d'insertion.

L'enjeu reste le même qu'en 2018 : maintenir leur survie économique. Il me semble indispensable d'étudier la possibilité de faire glisser ces projets vers l'économie sociale.

Les ateliers de sensibilisation à la gestion durable du logement ont pris leur envol. Ils répondent à une réelle demande et s'intègrent dans la continuité de notre travail d'inclusion sociale. Il s'agit généralement d'une problématique pointée comme frein à l'insertion par les personnes que l'on accompagne. Nous avons fait le nécessaire en 2019 et nous avons obtenu l'agrément en tant Association Promotion Logement le 1^{er} janvier 2020.

Ces dernières années, nous avons veillé à ce que le PSSP maintienne une approche sociale et préventive en collaboration avec les deux zones de police qui concerne l'ASBL.

Nous avons mené toute une série d'initiative en binôme en 2019 (CISIL, prévention sécurité routière, coordination lors de prévention en soirée et relais médiation). Je ne peux qu'encourager les suites de ces initiatives en 2020. Nous sommes interpellés par plusieurs communes concernant le rassemblement de jeunes dans l'espace public. Le projet rendu l'année dernière est en attente d'une réponse auprès du cabinet compétent.

J'espère que ce rapport permettra de mettre en lumière le travail social que l'équipe réalise bien souvent dans l'ombre.

Et enfin, je tiens également à remercier l'ensemble des travailleurs de l'ASBL :

- Pour la qualité de leur travail accompli.
- Pour leur motivation et leur dévouement.
- Pour la bienveillance qu'ils ont chacun les uns envers les autres.

Table des matières

Introduction.....	3
Présentation générale de l'ASBL	5
1. Notre travail social en 2019.....	7
1.1 Le service d'inclusion sociale.....	7
1.1.1 Passerelle.....	8
1.1.2 Les actions d'insertion sociale.....	13
1.1.3 Puzzle.....	22
1.1.4 De la bêche à l'assiette.....	30
1.1.5 Conclusion Inclusion sociale	40
1.2 Formation	41
1.2.1 Formation de base.....	42
1.2.2 Formations continues.....	45
1.3 Les ateliers de sensibilisation à la gestion durable des logements.....	51
1.3.1 Conclusion	53
1.4 Le plan stratégique de sécurité de prévention	55
1.4.1 Assuétudes	57
1.4.2 Espace Futé.....	70
1.4.3 Médiation Citoyenne.....	82
1.4.4 Autres Phénomènes	91
1.4.5 Conclusion	92
La communication autour de l'Asbl.....	93
Actions diverses.....	95
Conclusion générale	100

